



RÉSULTATS ANNUELS

2014

Résultats annuels 2014

SOMMAIRE

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 DECEMBRE 2014	2
II. RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
1 Facteurs de risques et incertitudes	3
2 Les activités du Groupe.....	4
3 Situation financière et trésorerie.....	14
III. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2014	17
Comptes de résultats consolidés	18
États consolidés des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	20
Bilans consolidés.....	22
Tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	24
Variations des capitaux propres consolidés.....	26
Notes aux états financiers consolidés	27
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2014	115

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

AU 31 DECEMBRE 2014

Conseil de Surveillance

PRESIDENT

Louis Gallois

VICE-PRESIDENTS

Bruno Bézard¹

Marie-Hélène Roncoroni (représentant permanent d'Etablissements Peugeot Frères)

Xu Ping²

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patricia Barbizet

Pamela Knapp

Jean-François Kondratiuk (représentant des salariés)

Liu Weidong²

Robert Peugeot (représentant permanent de FFP)

Henri Philippe Reichstul

Dominique Reiniche

Geoffroy Roux de Bézieux

Anne Valleron (représentant des salariés actionnaires)

Florence Verzelen (représentant permanent de SOGEPA)

CENSEUR

Frédéric Banzet

Directoire

PRÉSIDENT

Carlos Tavares

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Jean-Baptiste Chasseloup de Chatillon

Grégoire Olivier

Jean-Christophe Quémard

¹ Désigné comme représentant de l'Etat

² Désignés sur proposition de Dongfeng Motor Group Company Limited

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Dans ses différents métiers, le groupe PSA Peugeot Citroën veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés. L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions opérationnelles du Groupe, en France comme à l'étranger, au niveau des unités significatives de la division Automobile et des filiales hors Automobile (à l'exception de Faurecia qui a sa propre démarche). Les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le Groupe peut être exposé seront décrits de façon exhaustive dans le Document de Référence 2014 qui sera publié en mars 2015, et comprennent notamment :

- **Les risques opérationnels**

Ils comprennent notamment : les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe, les risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules, les risques clients et concessionnaires, les risques matières premières, les risques fournisseurs, les risques industriels, les risques environnementaux, les risques liés à la santé et à la sécurité au travail, les risques liés aux coopérations, les risques liés au partenariat stratégique avec Dongfeng et les risques liés aux systèmes d'information.

- **Les risques relatifs aux marchés financiers**

Le Groupe est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. En ce qui concerne la gestion des risques, principalement assurée par la Direction Financière, les risques identifiés et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 12.7 de l'annexe des comptes consolidés 2014.

- **Les risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance**

Ils comprennent notamment les risques d'activité, les risques de crédit, les risques de liquidité, les risques de contrepartie ainsi que les risques de concentration et les risques opérationnels. (Voir la Note 13.5 aux États financiers consolidés 2014).

Pour plus de précisions, il convient de se reporter au rapport annuel 2014 de Banque PSA Finance disponible sur le site www.banquepsafinance.com

- **Les risques juridiques et contractuels**

Ces risques comprennent notamment : les procédures judiciaires et d'arbitrage, les risques légaux liés aux litiges anti-concurrence, les risques réglementaires, les covenants de crédits, les risques liés aux engagements de retraites et indemnités de fin de carrière, les risques liés aux droits de propriété intellectuelle, les engagements hors bilan.

2. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

2.1 Les faits marquants de l'exercice 2014

2.1.1 Présentation par Carlos Tavares du plan « Back in the Race » pour accélérer la reconstruction du Groupe

Carlos Tavares, Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën, a présenté le 14 avril 2014 « Back in the Race », sa feuille de route 2014 - 2018 pour assurer la reconstruction du Groupe, avec trois éléments de mesure :

- un free cash-flow opérationnel Groupe positif et récurrent au plus tard d'ici à 2016,
- un free cash-flow opérationnel Groupe cumulé de 2 milliards d'euros sur la période 2016-2018,
- une marge opérationnelle de 2 % pour la division Automobile à l'horizon 2018, avec un objectif de 5 % lors du prochain plan à moyen terme, 2019-2023.

«Back in the Race » s'articule autour de 4 objectifs opérationnels:

1. DS, Peugeot et Citroën, 3 marques distinctes et complémentaires

- Le développement de DS en tant que marque Premium à part entière est accéléré.
- En parallèle, le Groupe poursuit le repositionnement des trois marques, en clarifiant leur gamme pour en assurer la complémentarité, et améliore leur positionnement prix.

2. Un plan produit mondial concentré, ciblé et plus pertinent

- Les gammes du Groupe sont progressivement rationalisées et seront ramenées à 26 modèles à horizon 2022. En se concentrant sur une gamme plus compacte, PSA Peugeot Citroën pourra assurer une meilleure couverture de marché et une rentabilité renforcée en ciblant les segments les plus rentables.
- Par ailleurs, cela permet d'optimiser l'utilisation des plateformes et des programmes à travers le monde et de mieux cibler les investissements R&D et Capex.

3. Une croissance rentable à l'international construite dans le respect des fondamentaux du business automobile

- Le Groupe continue d'accélérer son développement en Chine, en multipliant par trois les volumes avec Dongfeng à l'horizon 2020, et en menant à bien le développement de la marque DS.
- Le partenariat signé avec Dongfeng permet aussi d'accélérer le développement en ASEAN.
- En parallèle, le Groupe transforme le business model en Amérique latine et en Russie avec l'objectif d'être rentable dans les deux zones d'ici 2017.
- Enfin, PSA Peugeot Citroën cherche les opportunités de développement dans les nouveaux pays en croissance, comme en Afrique ou dans le bassin méditerranéen.
- Pour ce faire, une nouvelle organisation mondiale, structurée autour de 6 grandes régions, est mise en place : Eurasie, Europe, Moyen-Orient/Afrique, Amérique latine, Chine et ASEAN, Asie-Pacifique.

4. Une modernisation au service de la compétitivité

- Pour faire face aux enjeux de compétitivité, PSA Peugeot Citroën accélère la modernisation de ses usines et les adapte aux meilleures références industrielles mondiales, tout en poursuivant la réduction des coûts et des stocks.

2.1.2 Renforcement du partenariat industriel et commercial avec Dongfeng Motor Group

PSA Peugeot Citroën a annoncé le 19 février 2014 le renforcement du partenariat industriel et commercial avec Dongfeng Motor Group. Ce partenariat stratégique couvre 3 volets :

- Un engagement commun de faire entrer Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) dans une nouvelle phase de son développement, avec pour objectif de multiplier ses volumes par trois à l'horizon 2020 (soit 1,5 million de véhicules produits et commercialisés par an), grâce à un renforcement du plan produit.

- La création d'un centre de R&D commun, dédié au développement des produits et technologies pour les marchés à forte croissance, dont la Chine.
- La création d'une nouvelle joint-venture ayant pour objectif de développer les ventes des véhicules des marques de PSA Peugeot Citroën et de DFG en Asie (hors Chine) et potentiellement dans d'autres marchés émergents. Celle-ci vise à bénéficier de la forte croissance des économies de l'ASEAN et des similarités des gammes produits avec celles du marché automobile chinois.

Ce partenariat renforcé représente sous sa forme actuelle un potentiel de synergies estimé à environ 400 millions d'euros par an pour PSA Peugeot Citroën à l'horizon 2020 et pourrait être étendu à d'autres domaines de collaboration.

Les accords définitifs entre PSA Peugeot Citroën et Dongfeng Motor Groupe ont été signés le 26 mars 2014.

2.1.3 Augmentations de capital

En complément du renforcement du partenariat industriel et commercial avec Dongfeng Motor Group, Peugeot S.A. a réalisé des augmentations de capital d'un montant total de 3 milliards d'euros décidées par l'Assemblée Générale du 25 avril 2014 comprenant :

- Une augmentation de capital réservée d'un montant de 1 048 millions d'euros, souscrite à parts égales le 29 avril 2014 par DFG via Dongfeng Motor (Hong Kong) International Co., Limited (« DMHK ») et l'Etat français par l'intermédiaire de la SOGEPa, qui s'est traduite par la création de 139 733 332 actions au prix de 7,5€ par action.
- Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 1 953 millions d'euros, ouverte à l'ensemble des actionnaires de Peugeot S.A. qui s'est traduite par la création de 288 506 351 actions nouvelles au prix unitaire de 6,77 euros.
- Une attribution gratuite au préalable de bons de souscription d'actions (BSA) aux actionnaires de l'époque de Peugeot S.A. à raison d'un BSA par action détenue. La parité d'Exercice, ajustée après l'opération le 23 mai 2014, est désormais la suivante : les porteurs de BSA peuvent souscrire à 3,50 actions nouvelles en exerçant 10 BSA, moyennant un prix d'exercice global de 22,50 euros (soit un prix de souscription implicite d'environ 6,43 euros par action nouvelle). Leur maturité est de 3 ans, avec une possibilité d'exercice à compter de la 2ème année (du 29 avril 2015 au 29 avril 2017).

A travers les augmentations de capital réservées et leur participation à l'opération, DMHK et SOGEPa ont investi chacune environ 800 millions d'euros dans PSA Peugeot Citroën et deviennent actionnaires-clés au côté des sociétés FFP et Etablissements Peugeot Frères, qui ont également souscrit à hauteur de 142 millions d'euros dans le cadre de l'opération.

Utilisation des fonds levés

Les fonds levés lors de ces augmentations de capital sont principalement utilisés par PSA Peugeot Citroën pour procéder à des investissements-clé dans la mise en œuvre du plan stratégique « Back in the Race », lui permettant de renforcer sa compétitivité en Europe et sa stratégie de globalisation :

- transformer le business model de PSA Peugeot Citroën en Amérique latine et en Russie pour restaurer la rentabilité ;
- développer des technologies CO2 et systèmes avancés d'aides à la conduite au niveau des meilleurs ;
- investir pour une empreinte industrielle européenne compétitive ;
- réduire la dette nette.

Une augmentation de capital mondiale réservée aux salariés a été lancée au quatrième trimestre 2014 afin de les associer à la reconstruction du Groupe. Elle s'est conclue en janvier 2015 par un succès, plus de 15 000 collaborateurs ayant participé à l'offre, avec une souscription très largement supérieure à l'offre d'achat d'actions. Cette opération s'est traduite par l'émission de 3 499 973 actions nouvelles.

Depuis le 29 janvier 2015, le capital est composé de 786 588 648 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

2.1.4 Partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

Faisant suite à leur entrée en négociations exclusives le 19 février 2014, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF), la filiale de crédit à la consommation de Santander, ont annoncé le 10 juillet la signature de l'accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe et renforce la compétitivité des marques Peugeot, Citroën et DS.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander CF prendra la forme de sociétés communes dans la plupart des pays ou d'accords commerciaux. Le périmètre envisagé pour l'opération couvrira environ 90% des activités actuelles de Banque PSA Finance.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ont annoncé le démarrage des deux premières sociétés communes en France et au Royaume Uni. Les démarrages dans les 9 autres pays devraient être finalisés courant 2015 et début 2016.

Ces opérations ont été approuvées par les autorités de la concurrence européenne le 3 décembre 2014 et les autorités de régulation du secteur bancaire (Banque Centrale Européenne) le 28 janvier 2015.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 1.3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.1.5 Signature d'un crédit syndiqué de 3 milliards d'euros

PSA Peugeot Citroën a signé le 8 avril 2014 un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 3,0 milliards d'euros. Il est composé d'une tranche de 2,0 milliards d'euros à maturité cinq ans et d'une tranche de 1,0 milliard d'euros à maturité trois ans avec deux options d'extension d'un an. Cette ligne de crédit s'est substituée au crédit de 2,4 milliards d'euros signé en juillet 2010 dont les maturités s'étendaient jusqu'à juillet 2015.

Associée aux augmentations de capital, cette opération a permis un renforcement de la solidité financière du Groupe.

2.1.6 Accélération du développement en Chine

Depuis mars 2014, la Chine est devenue le 1er marché de PSA Peugeot Citroën dans le monde.

Pour soutenir la forte croissance de ses ventes, DPCA a signé le 2 juillet 2014 un accord avec la municipalité de Chengdu pour la construction de sa 4ème usine en Chine. Les travaux ont démarré en octobre 2014 et la première voiture sortira des lignes de production fin 2016.

D'une capacité totale à terme de 360 000 véhicules par an, la 4ème usine de DPCA fabriquera des véhicules des marques Dongfeng Citroën, Dongfeng Peugeot et Dongfeng Fengshen, des segments SUV et MPV.

Avec cette 4ème usine, les capacités de production de DPCA seront portées à plus d'1 million de véhicules en 2016.

Le Groupe a par ailleurs lancé avec succès sa ligne DS en Chine en 2013 avec son partenaire Chang'an Automobile Group au travers de sa co-entreprise CAPSA détenue à 50/50. Les accords du 26 mars 2014 n'ont pas d'incidence sur le plan de développement de la ligne DS en Chine.

2.1.7 Développement de Peugeot Motocycles

Pour accélérer le développement de Peugeot Scooters (société Peugeot Motocycles), renforcer la marque et ses produits et lui donner un avenir, PSA a signé le 19 janvier 2015 avec le groupe Mahindra & Mahindra un partenariat stratégique de long terme.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 3.3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.2 Aperçu des activités commerciales

- PSA Peugeot Citroën a vendu 2 939 milliers de véhicules, en hausse de 4,3% par rapport à 2013
- La Chine devient le premier marché du Groupe avec 734 000 véhicules vendus, en hausse de 31,9%
- Forte croissance en Europe : 1 761 000 véhicules vendus, en hausse de 8,1%
- Succès mondial de l'ensemble des produits de la marque Peugeot : globalisation de la « gamme en 8 » et montée en gamme avec forte contribution de la Peugeot 308 et des crossovers Peugeot 2008 et 3008
- Performance des produits Citroën : Nouveau Citroën C4 Picasso leader européen des monospaces, dépassement des objectifs de la Citroën C4 Cactus dès son lancement, succès de la C-Elysée en Chine, best-seller de DPCA (Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles) avec plus de 100 000 ventes
- Lancement mondial de DS en tant que marque premium du Groupe

Région Europe

Progression des résultats du Groupe sur un marché en hausse, cependant fragile

- Les ventes du Groupe s'établissent à 1 761 000 unités en Europe, soit +8,1% par rapport à 2013. La croissance du Groupe en Europe traduit l'accueil favorable de la Peugeot 308, élue voiture de l'année 2013, qui s'est écoulée à 56 900 unités ou encore les résultats positifs de Citroën C4 Cactus avec plus de 36 800 commandes à fin décembre.
- Les immatriculations de Peugeot progressent de 6,2 % à 952 000 unités. La modernité et la cohérence de la gamme, alliées à l'exigence de qualité de service, ont renforcé l'attractivité de la marque, permettant, avec le pilotage du net pricing par les réseaux de distribution, une croissance robuste et rentable. Indicateur de référence, Peugeot progresse de 0,3 point sur le canal des ventes à particuliers.
- Citroën, tout en privilégiant les canaux de distribution les plus rentables, progresse de 7,2 %, davantage que le marché. Résultat : 689 000 immatriculations et des gains de part de marché dans des pays majeurs (France, Grande-Bretagne, Espagne et Allemagne). Cette dynamique est le fruit d'une offensive produite à succès avec notamment le Nouveau C4 Picasso, leader européen des monospaces (120 000 ventes en 2014), et la réussite des 3 lancements de l'année : Nouveau Jumper en avril (31 000 ventes), Nouvelle C1 (41 000 ventes) et C4 Cactus (42 000 ventes) en juin.
- DS réalise 85 900 ventes en se concentrant sur les canaux de vente les plus rentables afin de défendre sur le long terme la valeur résiduelle de ses modèles. 61 points de ventes dédiés (58 DS Salon et 3 DS Store) sont aujourd'hui ouverts. L'année 2014 est marquée par une offre technologique renforcée avec notamment 6 nouvelles motorisations ainsi qu'une nouvelle signature lumineuse Xénon Full LED.

Région Chine et Asie du Sud-Est

Nouveaux records de ventes en Chine pour les trois marques Peugeot, Citroën et DS : le pays devient le premier marché du Groupe

- Le marché chinois connaît une nouvelle augmentation significative avec une croissance de +11,5%. Les ventes du Groupe y atteignent 734 000 unités, portant sa part de marché à 4,3% contre 3,6% en 2013.
- Peugeot réalise 386 565 ventes en Chine, signant ainsi une nouvelle année record, en augmentant ses ventes de 43,1%, soit la plus forte progression du top 20 du marché. Les Peugeot 3008 et 2008 profitent à plein de la croissance du segment SUV, réalisant un tiers des ventes de Dongfeng Peugeot. Sur le segment C (52 % du marché VP chinois) la nouvelle Peugeot 408 réalise un démarrage rapide avec 30 943 ventes sur quatre mois. Par ailleurs, la marque développe son réseau avec 100 concessionnaires supplémentaires en 2014.
- Citroën progresse également plus vite que le marché, de 14,3%, et établit un nouveau record avec 320 000 facturations. Ainsi, la Chine représente plus d'une vente de Citroën sur 4 dans le monde et confirme son statut de premier marché pour la marque (devant la France). Cette performance est notamment portée par les succès des derniers lancements : la Nouvelle Citroën C-Elysée, best-seller de Dongfeng Citroën avec plus de 100 000 ventes en 2014 et la Citroën C4-L qui totalise 66 000 ventes sur l'année. Le lancement d'un nouveau modèle en décembre, le SUV C3-XR, vient renforcer la gamme. Par ailleurs, ces performances sont renforcées par le réseau de Dongfeng Citroën, toujours plus dense et reconnu, avec une 1ère place au classement JD Power 2014 SSI (Sales Satisfaction Index).
- Grâce à son offre premium constituée des DS 5, DS 5LS et DS 6, 3 modèles produits à Shenzhen et lancés en seulement 1 an, les ventes de DS décollent en Chine (26 000 voitures). En parallèle, la marque développe activement son réseau de distribution avec 80 DS Store qui couvrent les 60 villes les plus importantes de Chine. La Chine représente aujourd'hui 22% des immatriculations mondiales de la Marque contre 2% en 2013.

Régions Eurasie, Amérique latine, Moyen-Orient & Afrique, Asie-Pacifique

Dans les autres régions du monde, les contextes marchés ont été difficiles en 2014 (récession des ventes automobiles, taux de change défavorables). De fait, PSA Peugeot Citroën a privilégié sa rentabilité en suivant une politique de prix rigoureuse.

- En Eurasie, le Groupe a privilégié la production locale de la Peugeot 408 et de la Citroën C4 Sedan atteignant globalement 8,5% de leur segment en Russie avec respectivement 6 500 et 9.000 facturations.
- En Amérique latine, dans un contexte économique difficile, les facturations du Groupe s'établissent à 200 000 unités et le Groupe renforce sa position en Argentine avec une part de marché de 15,1%. Les résultats des derniers lancements portent leurs fruits : Peugeot 208 avec 49 000 facturations et Citroën C4 Lounge avec plus de 13 000 facturations. La Citroën C3 résiste bien avec 35 300 facturations.
- Dans la zone Moyen Orient & Afrique, la priorité a été donnée à l'amélioration de la rentabilité dans un contexte de change défavorable. Le Groupe conserve des positions fortes dans de nombreux pays, il est leader en Tunisie et dans les DOM et numéro deux au Maroc. La marque Peugeot est numéro 2 en Algérie et progresse fortement en Egypte avec 77% de factures supplémentaires. Les modèles leaders restent en 2014 les Peugeot 301 et Citroën C-Elysée, qui comptabilisent respectivement 30 400 et 14 800 facturations. Les modèles phares Peugeot 2008 et 308 n'ont été lancés qu'en cours d'année (avec respectivement 8 400 et 7 400 facturations). Les ventes de VUL ont progressé par rapport à 2013.
- Dans la région Inde-Pacifique, développement des ventes avec les lancements réussis des Peugeot 2008 (1000 commandes en 3 mois) et 308 (3 200 facturations), ainsi que celui du Citroën C4 Picasso (1450 facturations).

2.3 Investissements et Recherche et Développement

En 2014, les investissements et dépenses de R&D capitalisées se sont élevés à 2 507 millions d'euros, dont 858 millions d'euros pour Faurecia, contre 2 397 millions d'euros en 2013, comprenant 802 millions d'euros pour Faurecia. Le niveau des investissements et dépenses de R&D capitalisées liés à l'activité automobile est stable par rapport à celui de 2013. Le Groupe a lancé un plan d'optimisation et d'efficacité de ses dépenses de R&D et d'investissements, qui lui permettra de les maintenir à un niveau représentant 7 à 8% du chiffre d'affaires de la division Automobile.

2.4 Analyse de l'activité et des résultats consolidés

2.4.1 Activité et résultat du Groupe pour l'exercice 2014

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2013, présentés en comparatif, font l'objet de retraitements par rapport aux comptes antérieurement publiés. Les comptes sont notamment impactés par le reclassement des activités de Banque PSA Finance apportées dans le cadre d'un partenariat.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 3.4 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.4.1.1 Chiffre d'affaires du Groupe

Le Groupe est géré en trois secteurs principaux :

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires des marques Peugeot, Citroën et DS;
- la division Equipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot, Citroën et DS ainsi que celui de leurs réseaux de distribution. Banque PSA Finance a le statut d'établissement financier.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013	%
Automobile	36 085	36 415	-0,9%
Faurecia	18 829	18 029	4,4%
Banque PSA Finance	1 703	1 773	-3,9%
Banque PSA Finance - Réconciliation *	(752)	(843)	-
Éliminations et autres activités	(2 258)	(2 295)	-
TOTAL	53 607	53 079	1%

* La réconciliation reprend les impacts IFRS 5 et effectue le lien avec la présentation dans le compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires Groupe n'inclut pas celui des sociétés chinoises Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Sales (DPCS) et Changan PSA Automobile (CAPSA), entreprises détenues à 50/50, qui sont mises en équivalence dans les comptes du Groupe.

Sur l'ensemble de l'année 2014, le chiffre d'affaires du groupe PSA Peugeot Citroën est en hausse de 1% à 53 607 millions d'euros par rapport à 53 079 millions d'euros en 2013.

La division Automobile voit son chiffre d'affaires baisser de 330 millions d'euros, Faurecia a accru son chiffre d'affaires de 800 millions d'euros et Banque PSA Finance voit son chiffre d'affaires baisser de 70 millions d'euros. Les performances de chaque activité sont commentées en section 2.4.1.3.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé et sa répartition relative par zone géographique de commercialisation à la clientèle.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën	53 607	53 079
Contribution nette au chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën		
Zone Europe	70,0%	66,1%
Zone Eurasie	1,6%	2,5%
Zone Chine et Asie du Sud Est	7,1%	6,1%
Zone Inde Pacifique	2,1%	1,9%
Zone Amérique Latine	7,4%	10,3%
Zone Moyen Orient et Afrique	4,4%	5,3%
Zone Amérique du Nord	7,4%	7,8%
TOTAL	100%	100%

2.4.1.2 Résultat opérationnel courant du Groupe

Le tableau ci-après indique le résultat opérationnel courant par activité.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Automobile	63	(1 039)
Faurecia	673	538
Banque PSA Finance	337	369
Banque PSA Finance – Réconciliation*	(211)	(217)
Éliminations et autres activités	43	(15)
TOTAL	905	(364)

* La réconciliation reprend les impacts IFRS 5 et effectue le lien avec la présentation dans le compte de résultat consolidé

Le résultat opérationnel courant du Groupe pour l'année 2014 s'établit à 905 millions d'euros à comparer à une perte de 364 millions d'euros pour 2013. Cette hausse provient pour l'essentiel de la division Automobile qui voit son résultat opérationnel courant s'améliorer de 1 102 millions d'euros.

2.4.1.3 Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division

Division Automobile

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Chiffre d'affaires	36 085	36 415
Résultat opérationnel courant	63	(1 039)
% du chiffre d'affaires	0,2%	-2,9%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la division Automobile en 2014 s'établit à 36 085 millions d'euros, en légère baisse de 0,9% par rapport à celui de 2013.

Le chiffre d'affaires véhicules neufs en 2014, à 25 235 millions d'euros contre 25 710 millions d'euros en 2013, est en recul de 1,8%. Le mix produit continue d'être favorable à +3%, l'effet prix est également favorable sur l'année à +1,2%. Ces deux effets ne suffisent pas à compenser la contraction des volumes (-2,5%) ni l'effet change (-2,7%) reflétant notamment l'évolution défavorable du peso argentin. L'effet « autres » s'établit à -0,7%.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de la division Automobile s'élève à 63 millions d'euros en 2014 contre une perte de 1 039 millions d'euros en 2013. La différence de 1 102 millions d'euros est liée pour -500 millions d'euros à un environnement défavorable et pour +1 602 millions d'euros à la performance du Groupe.

Les facteurs ayant contribué à la variation du résultat opérationnel courant de la division Automobile sont les suivants :

Environnement économique

L'évolution de l'environnement économique a eu un impact négatif de 500 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant.

- L'effet « change et autre » a eu un impact négatif de 351 millions d'euros comprenant 364 millions d'euros d'impact négatif des devises principalement dû au peso argentin et au rouble.
- La contraction de la demande de marché a généré un effet négatif de 97 millions d'euros sur le résultat
- L'évolution des coûts matières et autres coûts externes a eu un impact négatif de 52 millions d'euros.*

Performance de la division Automobile

La performance de l'activité Automobile a contribué positivement au résultat opérationnel courant à 1 602 millions d'euros sur l'exercice 2014.

- L'amélioration des coûts de production et autres frais s'est poursuivie avec 331 millions d'euros ainsi qu'un gain sur les frais de recherche et développement de 94 millions d'euros.*
- L'amélioration du mix produit s'est poursuivie avec +500 millions d'euros.
- L'effet prix et enrichissement produit est ressorti positif, à 458 millions d'euros.

- L'effet parts de marché – mix pays est négatif de 48 millions d'euros.
- Les frais fixes, de marketing et autres frais ce sont améliorés de 266 millions d'euros.

* Ces effets incluent l'impact positif de 122 millions d'euros résultant des dépréciations exceptionnelles des actifs de la division Automobile constatées en 2012 et 2013 (IAS 36)

Faurecia

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Chiffre d'affaires	18 829	18 029
Résultat opérationnel courant	673	538
% du chiffre d'affaires	+3,6%	+3,0%

- Chiffre d'affaires total en hausse de 5,5% (à taux de changes et périmètre constants) à 18,83 milliards d'euros ;
- Marge opérationnelle à 673 millions d'euros en hausse de 25%, soit 3,6% du chiffre d'affaires total contre 3,0% en 2013 ;
- Résultat net à 166 millions d'euros en progression de 89% ;
- Cash-flow net à 216 millions d'euros ;
- Endettement financier net à 1,39 milliard d'euros, en baisse de 131 millions d'euros.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Faurecia pour l'année 2014 s'élève à 18 829 millions d'euros à comparer à 18 029 millions d'euros en 2013, soit une progression de 4,4%.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 673 millions d'euros, soit 3,6% du chiffre d'affaires total, à comparer à 538 millions d'euros et 3,0% du chiffre d'affaires en 2013. La « guidance » pour 2014, ajustée à la hausse le 29 juillet 2014, était une marge opérationnelle comprise entre 3,3% et 3,6%.

Pour une information plus détaillée sur Faurecia, veuillez vous reporter au rapport annuel de Faurecia disponible sur le site www.faurecia.com

Banque PSA Finance

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Chiffre d'affaires	1 703	1 773
Produit net bancaire	851	891
Résultat opérationnel courant	337	369
% du chiffre d'affaires	19,8%	20,8%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit pour l'année 2014 à 1 703 millions d'euros, en baisse de 3,9% par rapport à l'année 2013 (1 773 millions d'euros).

Banque PSA Finance a maintenu une pénétration financement à un haut niveau, 28,7%, malgré des conditions de refinancement très élevées.

En 2014, les niveaux d'immatriculations ayant connu des évolutions différentes en fonction des zones, Banque PSA Finance enregistre une baisse de 4,1% des volumes de financement à la clientèle finale, qui passent de 731 003 à 700 855 contrats.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 337 millions d'euros au 31 décembre 2014, à comparer à 369 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette dégradation est essentiellement la résultante de la baisse du Produit Net Bancaire, compensée partiellement par une amélioration du coût du risque.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site www.banquepsafinance.com

2.4.2 Autres éléments du compte de résultat

2.4.2.1 Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles non courantes s'établissent en 2014 à 910 millions d'euros à comparer à une charge de 1 578 millions d'euros en 2013.

- Les pertes de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges de la division Automobile s'élèvent à 134 millions d'euros. Elles comprennent notamment une perte de valeur sur les actifs de l'UGT Amérique latine et Russie de 88 millions d'euros (voir Note 8.3. dans les Notes aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2014).
- Les frais de rationalisation des structures s'élèvent en 2014 à 761 millions d'euros, dont 682 millions d'euros concernant la division Automobile et 76 millions d'euros relatifs à Faurecia. Les charges pour la division Automobile concernent principalement la reconnaissance des plans de restructuration des sites industriels en Europe pour 452 millions d'euros, la réorganisation commerciale du Groupe en Europe pour 111 millions d'euros. Les autres charges de restructuration concernent notamment les filiales du Groupe en Amérique latine pour 59 millions d'euros. Les frais de rationalisation du groupe Faurecia incluent des coûts de restructuration de 71 millions d'euros (voir Note 5.4. dans les Notes aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2014).

Les produits opérationnels non courants s'établissent à 228 millions d'euros contre 413 millions d'euros en 2013 et comprennent pour 119 millions d'euros le résultat de cession de biens immobiliers et pour 101 millions d'euros des reprises sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits de la division Automobile.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 5.4 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel en 2014 est un gain de 223 millions d'euros par rapport à une perte de 1 529 millions d'euros en 2013.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Automobile	(533)	(2 104)
Faurecia	587	431
Banque PSA Finance	335	369
Banque PSA Finance – Réconciliation*	(212)	(217)
Eliminations et autres activités	46	(8)
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	223	(1 529)

* La réconciliation reprend les impacts IFRS 5 et effectue le lien avec la présentation dans le compte de résultat consolidé

2.4.2.2 Résultat Financier

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financier, représente pour 2014 une charge de 763 millions d'euros, à comparer à une charge de 664 millions d'euros en 2013.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 12.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.4.2.3 Impôts sur les résultats

Le montant de l'impôt sur les résultats ressort à 313 millions d'euros en 2014 contre 306 millions d'euros en 2013.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 14 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.4.2.4 Résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat net des sociétés mises en équivalence pour l'exercice 2014 est un produit de 282 millions d'euros à comparer à un produit de 173 millions d'euros en 2013. Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales (DPCS) et Changan PSA Automobiles (CAPSA).

La contribution de DPCA au résultat est de 230 millions d'euros en 2014 à comparer à 187 millions d'euros en 2013. La contribution de DPCS s'élève à 53 millions d'euros. Celle de CAPSA est négative de 20 millions d'euros en 2014 à comparer à -49 millions d'euros en 2013.

Pour plus de détails sur le résultat net des sociétés mises en équivalence, veuillez vous référer à la Note 11 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.4.2.5 Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat

Les autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat ressortent à 251 millions d'euros en 2014 à comparer à 248 millions d'euros en 2013.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 3.3 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.4.2.6 Résultat net des activités poursuivies

Le résultat net des activités poursuivies est une perte de 822 millions d'euros en 2014 contre une perte de 2 574 millions d'euros en 2013.

2.4.2.7 Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat

Le résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat est un bénéfice de 267 millions d'euros en 2014 à comparer à un bénéfice de 347 millions d'euros en 2013.

2.4.2.8 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est une perte de 555 millions d'euros en 2014 contre une perte de 2 227 millions d'euros en 2013.

2.4.2.9 Résultat net consolidé – part du groupe

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à -706 millions d'euros en 2014 à comparer à -2 327 millions d'euros en 2013.

2.4.2.10 Résultat net par action

Par action, le résultat net des activités poursuivies, part du groupe, représente une perte de 1,59 euros en 2014 à comparer à une perte de 7,82 euros en 2013. Le résultat net, part du groupe, représente une perte de 1,15 euros en 2014 à comparer à une perte de 6,80 euros en 2013.

Pour la ventilation par action diluée, les valeurs sont respectivement de -1,59 euros et -1,15 euros à comparer à -7,82 euros et -6,80 euros en 2013.

Veuillez vous référer à la Note 15.2 des États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

2.5 Perspectives

Le Groupe s'attend à un marché automobile très faiblement orienté à la hausse en Europe en 2015 avec +1% de croissance, à une croissance de l'ordre de +7% en Chine, un marché en repli d'environ 10% en Amérique Latine, et à un marché en baisse d'environ 30% en Russie.

Le Groupe a pour objectif de générer 2 milliards d'euros de free cash flow opérationnel Groupe sur la période 2015-2017. Il a également pour objectif d'atteindre une marge opérationnelle de 2% pour la division Automobile en 2018, avec une cible de 5% sur la période du prochain plan moyen terme 2019-2023.

3. SITUATION FINANCIERE ET TRESORERIE

3.1 Capitaux propres de l'émetteur

À 10 418 millions d'euros au 31 décembre 2014, les capitaux propres du Groupe sont en hausse par rapport au niveau atteint à fin décembre 2013 (7 837 millions d'euros). L'écart provient principalement des augmentations de capital et d'une augmentation des réserves du Groupe.

Au 31 décembre 2014, le capital social se compose de 783 088 675 actions d'une valeur nominale d'un euro. Le Groupe détient 12 788 339 de ses propres titres qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options en cours, de couvrir l'augmentation de capital réservée aux salariés (réalisée le 29 janvier 2015), et de couvrir pour partie l'émission OCEANE de juin 2009. En 2014, aucun rachat d'actions propres n'a été effectué.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 15 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

3.2 Endettement net des activités industrielles et commerciales et ratio d'endettement net

Les passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales s'élèvent au 31 décembre 2014 à 9 296 millions d'euros contre 11 148 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les actifs financiers des activités industrielles et commerciales s'élèvent à 9 844 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 6 967 millions d'euros au 31 décembre 2013. (voir la Note 12.3 des États financiers consolidés au 31 décembre 2014).

La position financière nette des activités industrielles et commerciales passe ainsi au 31 décembre 2014 à 548 millions d'euros, à comparer à un endettement net de 4 181 millions d'euros à fin décembre 2013. Les augmentations de capital et les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont principalement permis cette forte réduction de l'endettement net. La dette nette de Faurecia représente 1 483 millions d'euros par rapport à 1 629 millions d'euros en 2013. La position financière nette de l'Automobile (Sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia) s'est accrue de 4 583 millions d'euros sur la période à 2 031 millions d'euros.

3.3 Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux

3.3.1 Flux de trésorerie consolidés

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au tableau de Flux de trésorerie consolidés dans les États financiers consolidés au 31 décembre 2014.

3.3.2 Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales pour 2014 et 2013 :

(en millions d'euros)	Activités industrielles et commerciales	
	2014	2013
Résultat net des activités poursuivies	(611)	(2 446)
Marge brute d'autofinancement	2 126	804
Variation du besoin en fond de roulement	1 752	440
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	3 878	1 244
Flux liés aux investissements des activités poursuivies	(2 314)	(2 474)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	675	2 058
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat	(20)	(72)
Mouvements de conversion	47	(91)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat	2 226	665
Trésorerie nette d'ouverture	6 161	5 496
Trésorerie nette de clôture	8 427	6 161

Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 2 126 millions d'euros en 2014 contre 804 millions d'euros en 2013. Elle représente 4% du chiffre d'affaires des sociétés industrielles et commerciales, contre 1,5% l'année dernière. La marge brute d'autofinancement inclut les flux liés aux restructurations de 583 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement s'élève à 1 752 millions d'euros et s'explique principalement par la bonne gestion des stocks pour 1 329 millions d'euros. Les créances clients évoluent de 405 millions d'euros et les dettes fournisseurs de -27 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014. Les postes « variation des impôts » et « autres variations » évoluent respectivement de 47 millions d'euros et -2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

En conséquence, les flux liés à l'exploitation des activités industrielles et commerciales présentent un solde positif de 3 878 millions d'euros, contre 1 244 millions d'euros en 2013.

Le tableau ci-dessous illustre les niveaux de stock de voitures neuves du Groupe et du réseau indépendant :

(en milliers d'unités)	2014	2013	2012
Groupe	107	169	184
Réseau indépendant	232	215	232
TOTAL	339	384	416

Le niveau de stock au 31 décembre 2014 s'élève à 339 000 véhicules neufs contre 384 000 véhicules au 31 décembre 2013.

Flux d'investissement des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent à la fin 2014 à 2 314 millions d'euros, à comparer à 2 474 millions d'euros fin 2013.

Flux des opérations financières des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux opérations financières des activités industrielles et commerciales s'établissent à 675 millions d'euros contre 2 058 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les augmentations de capital ont généré un apport de trésorerie de 2 961 millions d'euros. Le versement des dividendes des filiales du Groupe a atteint 228 millions d'euros en 2014, dont 224 millions d'euros provenant de Banque PSA Finance.

Les variations des autres actifs et passifs financiers, pour -2 480 millions d'euros, comprennent notamment le remboursement des emprunts et conversion d'obligations pour 1 883 millions d'euros.

Trésorerie nette de clôture des activités industrielles et commerciales

Compte tenu des flux d'exploitation, des flux d'investissements et des flux des opérations financières ci-dessus détaillés et après prise en compte de mouvements de conversion positifs de 47 millions d'euros et flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat pour -20 millions d'euros, la trésorerie nette de clôture s'élève à 8 427 millions d'euros, contre 6 161 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Sécurité financière

La sécurité financière des activités industrielles et commerciales s'élève fin 2014 à 13 463 millions d'euros contre 10 140 millions d'euros au 31 décembre 2013, avec 9 263 millions d'euros de trésorerie, actifs financiers courants et non courants et 4 200 millions d'euros de lignes de crédit non tirés (cf Note 12.4 des États financiers consolidés au 31 décembre 2014).

3.3.3. Trésorerie nette de clôture des activités de financement

A fin 2014, la trésorerie de Banque PSA Finance s'établit à 2 603 millions d'euros contre 1 804 millions d'euros fin 2013 (voir la Note 13.3 des États financiers consolidés au 31 décembre 2014).

3.4. Financement et ressources de liquidité

3.4.1. Activités industrielles et commerciales

Le Groupe a effectué plusieurs opérations de financement au cours de l'année 2014, dont notamment :

- En septembre 2014, Peugeot S.A. a procédé à des rachats partiels d'emprunts obligataires pour un montant total 374 millions d'euros
- Peugeot Citroën do Brasil a souscrit sur l'exercice de nouveaux emprunts, principalement auprès de la Banco Nacional Do Desenvolvimento (B.N.D.E.S.) et Banco Do Brasil, pour un montant total de 139 millions d'euros

Par ailleurs, à la suite de la renégociation d'avril 2014, Peugeot S.A. et le GIE PSA Trésorerie disposent d'une ligne de crédit confirmée d'un montant de 2 000 millions d'euros, dont l'échéance est à avril 2019, le solde de 1 000 millions d'euros est à échéance avril 2017 avec deux options d'extension d'un an. Cette facilité était non tirée au 31 décembre 2014 (cf. note 12.4). Faurecia dispose de lignes de crédit confirmées non tirées qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 200 millions d'euros à échéance décembre 2019.

3.4.2. Banque PSA Finance

Au 31 décembre 2014, 27% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 27% du marché des capitaux, 28% d'opérations de titrisations sur les marchés, 8% de financements « autres » (dont 7% d'origine publique comme la BCE), et 10% de l'activité de dépôt bancaire mise en place en mars 2013. Au 31 décembre 2013, ces sources avaient contribué pour respectivement 22%, 38%, 25%, 10% (d'origine publique) et 5% au financement de la Banque.

Banque PSA Finance a annoncé le 5 février 2015 la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 700 millions d'euros pour une maturité de cinq ans. Cette ligne de crédit s'inscrit dans le cadre du lancement du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance en France et au Royaume-Uni, entraînant une forte réduction des besoins de financement de Banque PSA Finance et des sécurités financières associées.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site www.banquepsafinance.com

Comptes consolidés au 31 décembre 2014

Sommaire

Comptes de résultats consolidés	18
Etats consolidés des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	20
Bilans consolidés	22
Tableaux de flux de trésorerie consolidés	24
Variations des capitaux propres consolidés	26
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014	27

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont présentés au titre des deux exercices 2014 et 2013. L'exercice 2012 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2013 sous le numéro D.13-0239.

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	2014			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires	5.1	53 019	628	(40)	53 607
Coûts des biens et services vendus		(44 445)	(358)	40	(44 763)
Frais généraux et commerciaux		(5 770)	(144)	-	(5 914)
Frais de recherche et de développement	5.3	(2 025)	-	-	(2 025)
Résultat opérationnel courant		779	126	-	905
Produits opérationnels non courants	5.4 - 8.3	228	-	-	228
Charges opérationnelles non courantes	5.4 - 8.3	(907)	(3)	-	(910)
Résultat opérationnel		100	123	-	223
Produits financiers		205	-	-	205
Charges financières		(960)	(8)	-	(968)
Résultat financier	12.2	(755)	(8)	-	(763)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		(655)	115	-	(540)
Impôts courants		(255)	(34)	-	(289)
Impôts différés		29	(53)	-	(24)
Impôts sur les résultats	14	(226)	(87)	-	(313)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	11.3	270	12	-	282
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat	3.3	-	(251)	-	(251)
Résultat net des activités poursuivies		(611)	(211)	-	(822)
<i>Dont part du groupe</i>		(753)	(215)	(5)	(973)
Activités destinées à être reprises en partenariat					
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat		(34)	301	-	267
Résultat net consolidé		(645)	90	-	(555)
<i>Dont part du groupe</i>		(787)	86	(5)	(706)
<i>Dont part des minoritaires</i>		142	4	5	151
(en euros)					
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (Note 15.2)					(1.59)
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (Note 15.2)					(1.15)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 15.2)					(1.59)
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 15.2)					(1.15)

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires	5.1	52 459	668	(48)	53 079
Coûts des biens et services vendus		(45 096)	(375)	48	(45 423)
Frais généraux et commerciaux		(5 731)	(141)	-	(5 872)
Frais de recherche et de développement	5.3	(2 148)	-	-	(2 148)
Résultat opérationnel courant		(516)	152	-	(364)
Produits opérationnels non courants	5.4 - 8.3	413	-	-	413
Charges opérationnelles non courantes	5.4 - 8.3	(1 578)	-	-	(1 578)
Résultat opérationnel		(1 681)	152	-	(1 529)
Produits financiers		202	-	-	202
Charges financières		(866)	-	-	(866)
Résultat financier	12.2	(664)	-	-	(664)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		(2 345)	152	-	(2 193)
Impôts courants		(205)	(56)	-	(261)
Impôts différés		(61)	16	-	(45)
Impôts sur les résultats	14	(266)	(40)	-	(306)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	11.3	165	8	-	173
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat	3.3	-	(248)	-	(248)
Résultat net des activités poursuivies		(2 446)	(128)	-	(2 574)
<i>Dont part du groupe</i>		(2 538)	(143)	6	(2 675)
Activités destinées à être reprises en partenariat					
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat		(19)	366	-	347
Résultat net consolidé		(2 465)	238	-	(2 227)
<i>Dont part du groupe</i>		(2 556)	223	6	(2 327)
<i>Dont part des minoritaires</i>		91	15	(6)	100
<i>(en euros)</i>					
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (Note 15.2)					(7.82)
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (Note 15.2)					(6.80)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 15.2)					(7.82)
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 15.2)					(6.80)

ETATS CONSOLIDES DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2014		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
Résultat net consolidé	(242)	(313)	(555)
Eléments recyclables par résultat			
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	112	(33)	79
• dont évaluation reprise en résultat net	(129)	19	(110)
• dont évaluation directe par capitaux propres	241	(52)	189
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	2	-	2
• dont évaluation reprise en résultat net	2	-	2
• dont évaluation directe par capitaux propres	-	-	-
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	215	-	215
Total	329	(33)	296
Eléments non recyclables par résultat			
Ecart actuariel des retraites	(132)	46	(86)
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres	197	13	210
• dont part des sociétés mises en équivalence	125	-	125
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(45)	(300)	(345)
• dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			(534)
• dont part des minoritaires			189

Les produits et charges comptabilisés en capitaux propres correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

<i>(en millions d'euros)</i>	2013		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
Résultat net consolidé	(1 921)	(306)	(2 227)
Eléments recyclables par résultat			
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(48)	18	(30)
• dont évaluation reprise en résultat net	(49)	13	(36)
• dont évaluation directe par capitaux propres	1	5	6
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	(83)	3	(80)
• dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
• dont évaluation directe par capitaux propres	(83)	3	(80)
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	(365)	-	(365)
Total	(496)	21	(475)
Eléments non recyclables par résultat			
Ecart actuariel des retraites	204	(51)	153
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres	(292)	(30)	(322)
• dont part des sociétés mises en équivalence	22	-	22
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(2 213)	(336)	(2 549)
• dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			(2 630)
• dont part des minoritaires			81

BILANS CONSOLIDÉS

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2014			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Écarts d'acquisition	8.1	1 505	1	-	1 506
Immobilisations incorporelles	8.1	4 285	63	-	4 348
Immobilisations corporelles	8.2	10 826	5	-	10 831
Titres mis en équivalence	11	1 562	104	-	1 666
Autres actifs financiers non courants	12.5.A	696	31	(4)	723
Autres actifs non courants	9.1	928	14	(1)	941
Actifs d'impôts différés	14	529	61	-	590
Total des actifs non courants		20 331	279	(5)	20 605
Actifs d'exploitation					
Prêts et créances des activités de financement	13.3.A	-	4 078	(4)	4 074
Titres de placement des activités de financement	13.3.B	-	192	-	192
Stocks	6.1	4 194	-	-	4 194
Clients des activités industrielles et commerciales	6.2	1 375	-	(157)	1 218
Impôts courants	14	147	9	(62)	94
Autres débiteurs	6.3.A	1 662	320	(52)	1 930
		7 378	4 599	(275)	11 702
Actifs financiers courants	12.5.A	405	-	(301)	104
Placements financiers	12.5.B	266	-	-	266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.5.C & 13.3.C	8 477	1 610	(128)	9 959
Total des actifs courants		16 526	6 209	(704)	22 031
Total des actifs des activités poursuivies		36 857	6 488	(709)	42 636
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat		167	18 529	(120)	18 576
Total actif		37 024	25 017	(829)	61 212

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2014			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Capitaux propres					
Capital social	15				783
Titres d'autocontrôle					(296)
Réserves et résultats nets - Part du groupe					8 784
Intérêts minoritaires					1 147
Total des capitaux propres					10 418
Activités poursuivies					
Passifs financiers non courants	12.6	6 463	-	-	6 463
Autres passifs non courants	9.2	2 993	-	(1)	2 992
Provisions non courantes	10.2	1 541	2	-	1 543
Passifs d'impôts différés	14	640	-	-	640
Total des passifs non courants		11 637	2	(1)	11 638
Passifs d'exploitation					
Dettes des activités de financement	13.4	-	4 331	(363)	3 968
Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat	13.4	-	8 677	-	8 677
Provisions courantes	10.3	2 790	98	-	2 888
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés		8 177	-	(13)	8 164
Impôts courants	14	157	8	(1)	164
Autres créanciers	6.3.B	4 114	254	(140)	4 228
		15 238	13 368	(517)	28 089
Passifs financiers courants	12.6	2 833	-	(19)	2 814
Total des passifs courants		18 071	13 368	(536)	30 903
Total des passifs des activités poursuivies ⁽¹⁾		29 708	13 370	(537)	42 541
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat		37	8 508	(292)	8 253
Total passif					61 212

⁽¹⁾ hors capitaux propres

	Notes	31 décembre 2013			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Écarts d'acquisition	8.1	1 484	77	-	1 561
Immobilisations incorporelles	8.1	3 958	70	-	4 028
Immobilisations corporelles	8.2	11 236	17	-	11 253
Titres mis en équivalence	11	1 292	83	-	1 375
Autres actifs financiers non courants	12.5.A	641	53	-	694
Autres actifs non courants	9.1	620	15	(1)	634
Actifs d'impôts différés	14	478	74	-	552
Total des actifs non courants		19 709	389	(1)	20 097
Actifs d'exploitation					
Prêts et créances des activités de financement	13.3.A	-	21 335	(55)	21 280
Titres de placement des activités de financement	13.3.B	-	829	-	829
Stocks	6.1	5 588	-	-	5 588
Clients des activités industrielles et commerciales	6.2	1 790	-	(156)	1 634
Impôts courants	14	161	43	(16)	188
Autres débiteurs	6.3.A	1 659	657	(131)	2 185
		9 198	22 864	(358)	31 704
Actifs financiers courants	12.5.A	141	-	-	141
Placements financiers	12.5.B	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.5.C & 13.3.C	6 185	1 804	(210)	7 779
Total des actifs courants		15 524	24 668	(568)	39 624
Total des actifs des activités poursuivies		35 233	25 057	(569)	59 721
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat		43	-	-	43
Total actif		35 276	25 057	(569)	59 764

	Notes	31 décembre 2013			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Capitaux propres					
Capital social	15				355
Titres d'autocontrôle					(351)
Réserves et résultats nets - Part du groupe					6 823
Intérêts minoritaires					1 010
Total des capitaux propres					7 837
Activités poursuivies					
Passifs financiers non courants	12.6	7 956	-	-	7 956
Autres passifs non courants	9.2	3 045	-	(1)	3 044
Provisions non courantes	10.2	1 128	16	-	1 144
Passifs d'impôts différés	14	493	348	-	841
Total des passifs non courants		12 622	364	(1)	12 985
Passifs d'exploitation					
Dettes des activités de financement	13.4	-	20 444	(216)	20 228
Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat	13.4	-	-	-	-
Provisions courantes	10.3	2 568	89	-	2 657
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés		8 108	-	(12)	8 096
Impôts courants	14	117	44	(16)	145
Autres créanciers	6.3.B	4 124	824	(281)	4 667
		14 917	21 401	(525)	35 793
Passifs financiers courants	12.6	3 192	-	(43)	3 149
Total des passifs courants		18 109	21 401	(568)	38 942
Total des passifs des activités poursuivies ⁽¹⁾		30 731	21 765	(569)	51 927
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat		-	-	-	-
Total passif					59 764

⁽¹⁾ hors capitaux propres

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	2014			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Résultat net des activités poursuivies		(611)	(211)	-	(822)
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat		-	251	-	251
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :					
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur	16.2	2 506	24	-	2 530
• Dotations nettes aux provisions		275	41	-	316
• Variation des impôts différés		(37)	(80)	-	(117)
• Résultats sur cessions et autres		42	-	-	42
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		(120)	(12)	-	(132)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement		81	-	-	81
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location		(10)	-	-	(10)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾		2 126	13	-	2 139
Variations du besoin en fonds de roulement	6.4.A	1 752	435	(262)	1 925
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾		3 878	448	(262)	4 064
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation		-	-	-	-
Augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation ⁽³⁾		(61)	(10)	-	(71)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		204	2	-	206
Investissements en immobilisations corporelles		(1 294)	(3)	-	(1 297)
Investissements en immobilisations incorporelles		(1 119)	(12)	-	(1 131)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(69)	-	-	(69)
Autres		25	1	-	26
Flux liés aux investissements des activités poursuivies		(2 314)	(22)	-	(2 336)
Dividendes versés :					
• Intragroupe		228	(228)	-	-
• Nets reçus (versés) aux activités destinées à être reprise en partenariat		-	231	-	231
• Aux minoritaires des filiales intégrées		(58)	-	-	(58)
Augmentation de capital et des primes		2 961	-	-	2 961
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle		24	-	-	24
Variations des autres actifs et passifs financiers	12.3.B	(2 480)	-	334	(2 146)
Flux des opérations financières des activités poursuivies		675	3	334	1 012
Flux liés aux dettes non transférées des activités de financement reprises en partenariat ⁽⁴⁾		-	(1 448)	-	(1 448)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ⁽⁴⁾		(20)	1 817	10	1 807
Mouvements de conversion		47	1	-	48
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat		2 266	799	82	3 147
Trésorerie nette au début de l'exercice		6 161	1 804	(210)	7 755
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies	16.1	8 427	2 603	(128)	10 902

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement comprend les intérêts des activités industrielles et commerciales détaillés en note 16.3 et les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice mentionnés dans la note 14.3.B.

⁽²⁾ Hors flux liés aux dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat.

⁽³⁾ dont 1 million d'euros d'acquisitions en 2014 (17 millions d'euros en 2013).

⁽⁴⁾ Le détail des flux de trésorerie liés aux activités reprises en partenariat est présenté en Note 16.4.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Résultat net des activités poursuivies		(2 446)	(128)	-	(2 574)
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat		-	248	-	248
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :					
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur	16.2	3 534	9	-	3 543
• Dotations nettes aux provisions		(354)	17	-	(337)
• Variation des impôts différés		57	(159)	-	(102)
• Résultats sur cessions et autres		(36)	-	-	(36)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		(33)	(8)	-	(41)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement		119	-	-	119
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location		(37)	-	-	(37)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾		804	(21)	-	783
Variations du besoin en fonds de roulement	6.4.A	440	(457)	(9)	(26)
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾		1 244	(478)	(9)	757
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation		(9)	-	-	(9)
Augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation ⁽³⁾		(90)	(30)	-	(120)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		182	4	-	186
Investissements en immobilisations corporelles		(1 478)	(3)	-	(1 481)
Investissements en immobilisations incorporelles		(1 002)	(4)	-	(1 006)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(123)	-	-	(123)
Autres		46	-	-	46
Flux liés aux investissements des activités poursuivies		(2 474)	(33)	-	(2 507)
Dividendes versés :					
• Intragroupe		286	(286)	-	-
• Nets reçus (versés) aux activités destinées à être reprises en partenariat		-	133	-	133
• Aux minoritaires des filiales intégrées		(48)	-	-	(48)
Augmentation de capital et des primes		10	-	-	10
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle		-	-	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers	12.3.B	1 810	-	-	1 810
Flux des opérations financières des activités poursuivies		2 058	(153)	-	1 905
Flux liés aux dettes non transférées des activités de financement reprises en partenariat ⁽⁴⁾		-	(2 294)	-	(2 294)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ⁽⁴⁾		(72)	3 099	74	3 101
Mouvements de conversion		(91)	(6)	4	(93)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat		665	135	69	869
Trésorerie nette au début de l'exercice		5 496	1 669	(279)	6 886
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies	16.1	6 161	1 804	(210)	7 755

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement comprend les intérêts des activités industrielles et commerciales détaillés en note 16.3 et les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice mentionnés dans la note 14.3.B.

⁽²⁾ Hors flux liés aux dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat.

⁽³⁾ dont 17 millions d'euros d'acquisitions en 2013 (104 millions d'euros en 2012).

⁽⁴⁾ Le détail des flux de trésorerie liés aux activités reprises en partenariat est présenté en Note 16.4.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Écarts d'évaluation - Part du groupe							Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Réserves hors écarts d'évaluation	Couverture des flux futurs	Titres "disponibles à la vente"	Écarts actuariels sur étraites	Écarts de conversion			
Au 31 décembre 2012	355	(351)	9 597	(42)	80	(310)	138	9 467	700	10 167
Première application d'IFRS 11	-	-	(55)	-	-	(8)	-	(63)	84	21
Première application d'IFRIC 21	-	-	40	-	-	-	-	40	3	43
Au 1^{er} janvier 2013	355	(351)	9 582	(42)	80	(318)	138	9 444	787	10 231
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(2 327)	(32)	(80)	145	(336)	(2 630)	81	(2 549)
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2
Variations de périmètre et autres	-	-	2	-	-	4	-	6	(22)	(16)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	-	-	6	-	-	-	-	6	212	218
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(49)	(49)
Au 31 décembre 2013	355	(351)	7 264	(74)	-	(169)	(198)	6 827	1 010	7 837
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(706)	82	2	(58)	146	(534)	189	(345)
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	20	-	-	-	-	20	3	23
Variations de périmètre et autres	-	-	1	-	-	-	-	1	(6)	(5)
Augmentation de capital	428	-	2 505	-	-	-	-	2 933	17	2 950
Titres d'autocontrôle	-	55	(31)	-	-	-	-	24	-	24
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(66)	(66)
Au 31 décembre 2014	783	(296)	9 053	8	2	(227)	(52)	9 271	1 147	10 418

⁽¹⁾ Ce poste concerne essentiellement l'augmentation des capitaux propres de Faurecia consécutive au remboursement anticipé de l'OCEANE 2015.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Note 1 - Evénements majeurs de l'exercice	29
Note 2 - Principes comptables	31
Note 3 - Périmètre de consolidation.....	33
Note 4 - Information sectorielle.....	39
Note 5 - Résultat opérationnel	41
Note 6 - Besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales	45
Note 7 - Charges et avantages au personnel.....	47
Note 8 - Immobilisations incorporelles et corporelles	54
Note 9 - Autres actifs et passifs non courants	60
Note 10 - Provisions courantes et non courantes	61
Note 11 - Titres mis en équivalence	62
Note 12 - Financement et instruments financiers – Activités industrielles et commerciales.....	67
Note 13 - Financements et instruments financiers – Activités de financement	87
Note 14 - Impôts sur les résultats.....	99
Note 15 - Capitaux propres et résultat par action.....	102
Note 16 - Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	106
Note 17 - Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels	108
Note 18 - Transactions avec les parties liées.....	108
Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture	109
Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	109
Note 21 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2014	110
Note 22 - Correspondance des notes aux états financiers consolidés 2014 et 2013.....	113

Préambule

Les comptes consolidés de l'exercice 2014 y compris les Notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 10 février 2015, la Note 19 tenant compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 17 février 2015.

NOTE 1 - EVÉNEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC DONGFENG MOTOR GROUP ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL DE 3 MILLIARDS D'EUROS

Le Groupe a signé le 26 mars 2014 les accords définitifs avec Dongfeng Motor Group (DFG), l'Etat français et le groupe familial Peugeot portant sur les opérations majeures suivantes ayant pour objectif d'améliorer sa compétitivité, d'accélérer sa stratégie de globalisation et de conquête des marchés émergents, et de renforcer sa solidité financière.

Ces opérations consistent en :

1. Un renforcement et un approfondissement du partenariat industriel et commercial existant avec DFG, deuxième constructeur automobile chinois, avec pour objectif de capitaliser sur les succès actuels du Groupe dans le plus grand marché automobile mondial, aujourd'hui principal gisement de croissance pour le secteur.

Ce partenariat stratégique couvre trois volets:

- Augmentation des volumes de DPCA, l'entreprise commune créée en Chine par DFG et PSA Peugeot Citroën, basée à Wuhan, avec pour objectif la production et la commercialisation de 1,5 million de véhicules par an à l'horizon 2020,
 - Création d'un centre de R&D commun en Chine, dédié au développement des produits et technologies destinés aux marchés à forte croissance, dont la Chine,
 - Création d'une nouvelle joint-venture ayant pour objectif de développer les ventes des véhicules des marques Peugeot, Citroën et Feng Shen (marque propre DPCA) en Asie du Sud-Est, et potentiellement sur d'autres marchés en croissance.
2. Des augmentations de capital pour un montant total de 3 milliards d'euros décidées par l'assemblée générale du 25 avril 2014 comprenant :
 - une augmentation de capital réservée d'un montant de 1 048 millions d'euros, souscrite à parts égales le 29 avril 2014 par DFG via Dongfeng Motor (Hong Kong) International Co., Limited (« DMHK ») et l'Etat français par l'intermédiaire de la SOGEP, au prix de 7,5 euros par action,
 - une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 1 953 millions d'euros, ouverte à l'ensemble des actionnaires de Peugeot S.A. Le règlement-livraison des titres est intervenu le 23 mai 2014,
 - une attribution gratuite au préalable de BSA aux actionnaires de l'époque de Peugeot S.A. à raison d'un BSA par action détenue, 10 BSA permettant de souscrire 3,5 actions nouvelles. Leur maturité est de trois ans, avec une possibilité d'exercice à compter de la deuxième année. Le prix de souscription par action est de 6,43 euros par action.

Par ces augmentations de capital, DFG et l'Etat français ont investi chacun environ 800 millions d'euros dans PSA Peugeot Citroën et sont devenus actionnaires-clés au côté du groupe familial Peugeot, qui a également souscrit à hauteur de 142 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, ces trois acteurs détiennent chacun une participation identique de 14,1 % du capital de Peugeot S.A. et disposent chacun de deux sièges au Conseil de Surveillance.

1.2. RENOUVELLEMENT D'UN CREDIT SYNDIQUE DE 3 MILLIARDS D'EUROS

PSA Peugeot Citroën a signé le 8 avril 2014 un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 3,0 milliards d'euros, composé d'une tranche de 2,0 milliards d'euros à maturité cinq ans et d'une tranche de 1,0 milliard d'euros à maturité trois ans avec deux options d'extension d'un an.

Cette ligne de crédit se substitue à la ligne de crédit de 2,4 milliards d'euros signée en juillet 2010 dont les maturités s'étendaient jusqu'à juillet 2015.

Associée aux augmentations de capital, cette opération renforce le profil financier, la solidité et la sécurité financière du Groupe.

1.3. MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT ENTRE BANQUE PSA FINANCE ET SANTANDER CONSUMER FINANCE

Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF) ont annoncé le 10 juillet 2014 la signature d'un accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe (cf. Note 3.3).

Ce partenariat entre Banque PSA Finance, la captive de PSA Peugeot Citroën spécialisée dans le financement automobile, et Santander CF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, prendra la forme de 10 sociétés communes en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse et d'un partenariat commercial au Portugal. Cette opération renforcera la compétitivité des marques du Groupe leur permettant une meilleure pénétration du marché du financement automobile. Elle dynamisera et pérennisera les activités de Banque PSA Finance grâce à des offres compétitives réservées aux marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre de l'opération couvrira environ 90 % des activités actuelles de Banque PSA Finance.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ont annoncé que les deux premières sociétés communes ont obtenu l'accord des autorités de régulation de réaliser des opérations communes en France et au Royaume Uni. Ces sociétés assureront désormais le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces deux pays. Ces deux premières sociétés représentent 53 % de l'encours concerné par l'accord-cadre. Les démarrages des activités des 9 autres pays devraient être finalisés courant 2015 et début 2016.

Les nouvelles sociétés détenues à parité et consolidées par mise en équivalence par Banque PSA Finance permettront à Banque PSA Finance de renforcer sa rentabilité dans ces pays. Le bilan de la division Automobile de PSA Peugeot Citroën sera également renforcé par la remontée de trésorerie de l'ordre de 1,5 milliard d'euros d'ici 2018.

Le démarrage de ces sociétés communes renforcera le financement des activités de Banque PSA Finance et lui permettra ainsi de retrouver toute sa capacité d'accès aux marchés. Ces démarrages permettent à Banque PSA Finance d'annoncer qu'elle n'utilisera plus la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions obligataires.

La garantie de l'Etat accordée initialement pour un encours en principal d'un montant maximal de 7 milliards d'euros n'a été utilisée à ce jour qu'à hauteur de 1,5 milliard d'euros pour sécuriser deux émissions obligataires (cf. Note 13.5.A.(1)). Ces deux émissions continueront de bénéficier de cette garantie.

Dans ce nouveau contexte, Banque PSA Finance a annoncé le 6 février 2015 la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 700 millions d'euros avec une maturité de cinq ans. Simultanément, Banque PSA Finance a remboursé et annulé le crédit syndiqué d'un montant de 4,1 milliards d'euros et les lignes de back-up syndiquées de 3,2 milliard d'euros (cf. Note 13.4.C).

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1. RÉFÉRENTIEL APPLIQUÉ

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2014, en date de clôture des comptes¹.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2014 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne ou que le Groupe a appliqué par anticipation, à l'exception de la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes du groupe PSA Peugeot Citroën.

Nouveaux textes d'application obligatoire		Première application UE aux exercices ouverts à compter du	Impacts
IFRS 10	« Etats financiers consolidés »	01.01.2014 ²	cf. Note 3.4
IFRS 11	« Partenariats »		
IFRS 12	« Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »		
Amendement IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	« Dispositions transitoires d'IFRS 10, 11 et 12 »		
IAS 28	« Participation dans les entreprises associées et des coentreprises »		
Amendement IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	« Entités d'investissement »	01.01.2014	Sans impact
Amendement IAS 32	« Compensations d'actifs et de passifs financiers »	01.01.2014	Sans impact significatif
Amendement IAS 36	« Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »	01.01.2014	Sans impact significatif
Amendement IAS 39	« Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »	01.01.2014	Sans impact significatif
Nouveau texte adopté et appliqué par anticipation au 1^{er} janvier 2014		Première application UE autorisée aux exercices ouverts à compter du	Impacts
IFRIC 21	« Prélèvements opérés par les autorités publiques » Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées.	01.01.2014	cf. Note 3.4
Nouveau texte adopté par l'Union européenne non appliqué par anticipation		Première application UE autorisée aux exercices ouverts à compter du	Impacts
Amendement IAS 19	« Régime à prestations définies : Cotisations salariales »	01.01.2015	impacts en cours d'analyse

¹ Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

² La date de première application définie par l'IASB est le 1er janvier 2013.

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union européenne		Première application requise par l'IASB ³ aux exercices ouverts à compter du	Impacts
Amendement IAS 1	« Initiative Informations à fournir »	01.01.2016	impacts en cours d'analyse
Amendement IFRS 11	« Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune »	01.01.2016	impacts en cours d'analyse
Amendement IAS 16 et IAS 38	« Clarification sur les modes d'amortissement acceptables »	01.01.2016	impacts en cours d'analyse
Amendement IFRS 10 et IAS 28	« Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise »	01.01.2016	impacts en cours d'analyse
IFRS 15	« Reconnaissance des revenus »	01.01.2017	impacts en cours d'analyse
IFRS 9	Instruments financiers – "Classification et évaluation" et "Comptabilité de couverture" Ces textes concrétisent 2 des 3 phases de la révision d'IAS 39 Instruments financiers.	01.01.2018	impacts en cours d'analyse

2.2. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en Notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles. Elles font l'objet de revues périodiques.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes annuels 2014, le Groupe a porté une attention particulière aux postes comptables suivants pour lesquels les estimations et les hypothèses retenues sont particulièrement sensibles dans un contexte de crise :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile (cf. Note 8.3),
- provisions sur contrats onéreux sur les contrats de coopération (cf. Note 8.3),
- actifs d'impôts différés (cf. Note 14),
- créances des activités de financement (cf. Note 13.3.A).

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt également une importance particulière sur les thèmes suivants:

- engagements de retraites (cf. Note 7.1),
- provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration, litiges) (cf. Note 5.4.B et Note 10),
- valeur recouvrable des stocks et autres créances (cf. Note 6.1 et Note 6.2),
- juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. Note 12.7.B et Note 13.5.B),
- programmes d'incitation aux ventes (cf. Note 5.1.A).

³ Sous réserve d'adoption par l'Union européenne

NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1. PRINCIPES COMPTABLES

A. Principes de consolidation

(1) Méthodes de consolidation

Le nom générique PSA Peugeot Citroën est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les partenariats qualifiés d'opérations conjointes sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Sont consolidées les sociétés dont la contribution additionnelle aux données consolidées dépassent l'un des seuils suivants :

- chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 12.8. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part groupe et la part hors-groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

(2) Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à **IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises »**.

Les actifs identifiables, passifs et passifs éventuels de l'acquéseur sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition dès lors qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Les écarts d'acquisition résiduels représentent les flux de trésorerie attendus des synergies post acquisition au-delà des actifs et des passifs reconnus lors de la première intégration. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

En cas d'ajustement de prix dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, l'évaluation initiale provisoire est ajustée en contrepartie du goodwill. Tout ajustement ultérieur est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme **IAS 36 « Dépréciation d'actifs »**. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. Note 8.3).

(3) Écarts d'acquisition sur sociétés mises en équivalence

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

(4) Autres variations de périmètre

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité a un impact en Résultat Opérationnel Non Courant (si le montant est significatif) sur la base d'une cession de l'intégralité de la part précédemment détenue.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et se traduisent par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe, y compris les frais de transaction.

B. Méthodes de conversion

(1) Conversion des états financiers des filiales étrangères

(a) Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture. Leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

(b) Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro ou en US Dollars, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

(2) Opérations en devises

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

3.2. COMPOSITION DU GROUPE

Le Groupe est constitué de la société holding Peugeot S.A. cotée sur Euronext et de ses filiales. Les filiales significatives sont consolidées conformément à la Note 3.1.

Le Groupe est géré en trois secteurs principaux (cf. Note 4):

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires des marques Peugeot, Citroën et DS. Elle comprend majoritairement des filiales détenues à 100 %, mais également des filiales sous contrôle conjoint pour la production de véhicules ou d'organes en Europe et pour les activités industrielles et commerciales en Chine. Ces filiales sous contrôle conjoint sont consolidées conformément à IFRS 11 (cf. Note 3.4) ;
- la division Équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions. Faurecia est coté sur Euronext. Peugeot S.A. détient 51,1 % du capital de Faurecia et 67,3 % des droits de vote. L'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs de Faurecia n'aurait pas d'incidence sur le contrôle exclusif par le Groupe ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot, Citroën et DS ainsi que celui de leurs réseaux de distribution. Banque PSA Finance a le statut d'établissement financier. Banque PSA Finance et la quasi-totalité de ses filiales sont détenues à 100 % par le Groupe.

Le 10 juillet 2014, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ont signé un accord-cadre en vue de la constitution d'un partenariat (cf. Note 1.3).

Les autres activités du Groupe sont regroupées dans le secteur « Autres activités » qui inclut notamment la société holding Peugeot S.A., Peugeot Scooters (société Peugeot Motocycles) et une participation minoritaire dans le groupe Gefco consolidé par mise en équivalence. Le 19 janvier 2015, le Groupe a signé un accord de partenariat stratégique avec le groupe Mahindra & Mahindra (M&M) à l'issue duquel le Groupe a perdu le contrôle exclusif de la société Peugeot Motocycles, qui est désormais consolidée par mise en équivalence.

Les modifications de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2014 n'ont pas eu, ni individuellement, ni globalement, d'impact significatif sur les données consolidées du Groupe.

	31/12/2014	31/12/2013
Intégration globale		
Sociétés industrielles et commerciales	304	320
Sociétés de financement	54	50
	358	370
Opérations conjointes		
Sociétés industrielles et commerciales	3	3
Mise en équivalence		
Sociétés industrielles et commerciales	45	41
Sociétés de financement	1	1
	46	42
Nombre de sociétés à la clôture	407	415

3.3. ACTIFS ET ACTIVITÉS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS OU REPRIS EN PARTENARIAT

En application de la norme IFRS 5, un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés (activité), est considéré comme destiné à être cédé ou repris en partenariat quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente à un tiers ou à une société non contrôlée dont le Groupe est partenaire, et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou l'activité doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou activités destinés à être cédés ou repris en partenariat sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession. Les actifs immobilisés concernés, cessent d'être amortis à compter de la date à laquelle ces actifs ou l'activité à laquelle ils appartiennent sont considérés par le Groupe comme remplissant les critères de classement en actifs destinés à être cédés ou repris en partenariat.

Les actifs immobilisés et les actifs et passifs des activités destinés à être cédés ou reprises en partenariat sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du Groupe : « Actifs des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat » et « Passifs transférés des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat ».

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Ces principes ont été appliqués au 31 décembre 2014 aux projets de partenariat concernant d'une part l'activité de financement et, d'autre part l'activité Peugeot Scooters.

A. Partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

Ce partenariat est exposé en Note 1.3.

Les actifs et passifs destinés à être repris en partenariat ont été reclassés en bas de bilan sur les lignes « Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat » et « Passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ». Les actifs ont été évalués aux justes valeurs retenues pour cette opération ce qui a conduit à enregistrer une charge globale nette d'impôt de 112 millions d'euros, dont 75 millions d'euros de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les dettes EMTN (*Euro Medium Term Notes*) / BMTN (Bons à Moyen Terme Négociable) et l'essentiel des dettes envers les établissements de crédit qui assurent le refinancement des actifs destinés à être transférés ne seront pas transférées. Elles sont classées dans une ligne spécifique « Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat ». Dans la mesure du possible, le Groupe a prévu que ces dettes fassent l'objet d'un remboursement anticipé et il sera mis fin par anticipation à certaines lignes de crédit non tirées (cf. Note 13.4.G).

La révision des échéances a conduit à enregistrer en 2014 une charge exceptionnelle nette d'impôt de 15 millions d'euros en application d'IAS 39.

En Espagne et en Italie, les encours de crédit existants de l'activité *Retail* ne seront pas transférés. En conséquence, les postes de bilan et de résultat liés à ces encours et à leur refinancement n'ont pas été déclassés.

Les activités destinées à être reprises en partenariat ne sont plus prises en compte dans le résultat opérationnel courant. Les charges et produits sont classés dans les postes suivants :

- Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat.
- Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat.

L'effet sur le bilan au 31 décembre 2014 de cette opération est le suivant :

	31 décembre 2014			
	Avant IFRS 5	Déclassement IFRS 5	Autres effets liés à l'opération	Après IFRS 5
ACTIF				
Actifs d'impôts différés	30	31	-	61
Autres actifs non courants	319	(101)	-	218
Total des actifs non courants	349	(70)	-	279
Prêts et créances des activités de financement	21 060	(16 982)	-	4 078
Titres de placement des activités de financement	450	(258)	-	192
Autres actifs d'exploitation	624	(295)	-	329
Actifs d'exploitation	22 134	(17 535)	-	4 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 602	(992)	-	1 610
Total des actifs courants	24 736	(18 527)	-	6 209
Total des actifs des activités poursuivies	25 085	(18 597)	-	6 488
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	-	18 649	(120)	18 529
Total actif	25 085	52	(120)	25 017

	31 décembre 2014			
	Avant IFRS 5	Déclassement IFRS 5	Autres effets liés à l'opération	Après IFRS 5
PASSIF				
Passifs d'impôts différés	268	(258)	(10)	-
Autres passifs non courants	27	(25)	-	2
Total des passifs non courants	295	(283)	(10)	2
Passifs d'exploitation				
Dettes des activités de financement	20 523	(16 192)	-	4 331
Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat	-	8 652	25	8 677
Autres passifs d'exploitation	1 007	(647)	-	360
Total des passifs courants	21 530	(8 187)	25	13 368
Total des passifs des activités poursuivies ⁽¹⁾	21 825	(8 470)	15	13 370
Total des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	-	8 523	(15)	8 508
Total passif ⁽¹⁾	21 825	53	-	21 878

⁽¹⁾ Hors capitaux propres

B. Partenariat relatif aux activités de Peugeot Scooters

Pour accélérer le développement de Peugeot Scooters (société Peugeot Motorcycles), renforcer la marque et ses produits et lui donner un avenir, PSA a signé le 19 janvier 2015 avec le groupe Mahindra & Mahindra (M&M) un partenariat stratégique de long terme. M&M, acteur majeur de la mobilité en Inde, renforce ainsi sa position sur le marché des deux roues à l'échelle mondiale.

A cette date, une augmentation de capital réservée d'un montant de 15 millions d'euros pour financer les projets du partenariat stratégique a été souscrite par M&M. Ce dernier a également acquis des actions auprès de Peugeot S.A. A l'issue de ces opérations M&M détient 51 % du capital de Peugeot Motorcycles. Le Groupe conserve alors une influence notable.

En conséquence, la totalité des actifs et des passifs associés de Peugeot Scooters, ont été reclassés en « Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat » et « Passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ». Les charges et produits sont classés en « Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat ».

3.4. MODIFICATION AUX COMPTES ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉS

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2013, présentés en comparatif, font l'objet des retraitements exposés ci-dessous par rapport aux comptes antérieurement publiés.

A. Normes IFRS 5 – Reclassement des activités destinées à être reprise en partenariat

Ces reclassements sont présentés en Note 3.3.

B. Normes IFRS 10 et IFRS 11

La norme IFRS 11 précise que les partenariats qualifiés d'opérations conjointes sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qui donnent uniquement un contrôle sur l'actif net de la société en partenariat, qualifiés de coentreprises, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme IFRS 10 redéfinit la notion de contrôle exclusif sur la base des droits substantifs.

En application de ces principes :

- les principales sociétés sous contrôle conjoint qualifiées de coentreprises sont DPCA et CAPSA. Elles sont consolidées par mise en équivalence.
- les sociétés qualifiées d'opérations conjointes sont Toyota Peugeot Citroën Automobile (TPCA), Sevel SpA et PCMA Automotiv Rus (PCMAR).

TPCA et Sevel SpA étaient antérieurement consolidées par mise en équivalence. Compte tenu des droits détenus par le Groupe en cas de conflit d'actionnaires, PCMAR était réputée contrôlée en application des anciennes normes et donc intégrée globalement. Au regard d'IFRS 10, ces droits ne sont plus réputés donner le contrôle exclusif.

Ces nouvelles normes ont pour principal effet d'enregistrer à l'actif du bilan consolidé la part du groupe dans la valeur comptable des immobilisations des filiales qualifiées d'opérations conjointes et d'enregistrer au passif la part du groupe dans leur endettement. Au 1er janvier 2013, le principal impact est une augmentation de l'endettement net du Groupe de 227 millions d'euros, intégrant la dette nette de la société Française de Mécanique à hauteur de 188 millions d'euros, qualifiée d'opération conjointe avant la prise de contrôle exclusif par le Groupe.

Compte tenu de la prise de contrôle de la Française de Mécanique fin 2013, sa dette a été intégrée dans la dette nette du Groupe au 31 décembre 2013. A cette date, l'impact de l'application de ces nouvelles normes est donc limité à une augmentation de la dette nette de 33 millions d'euros.

C. Interprétation IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques »

Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être comptabilisées. Les modifications apportées aux comptes antérieurement publiés concernent essentiellement la France et plus précisément la Contribution Sociale de Solidarité sur les Sociétés (C3S) et la taxe foncière.

La C3S antérieurement reconnue au rythme de la constitution du chiffre d'affaires de l'année N, est dorénavant reconnue au 1^{er} janvier de l'année N+1. Les capitaux propres au 1^{er} janvier 2013 sont en conséquence augmentés de 41 millions d'euros.

La taxe foncière antérieurement reconnue linéairement sur l'année N, est dorénavant reconnue au 1^{er} janvier de l'année N. L'effet sur le résultat annuel est non significatif.

Le retraitement IFRIC 21 n'a pas d'impact sur les flux de trésorerie.

D. Frais de recherche et développement

Les frais de développement des véhicules encourus postérieurement à leur mise en production en série, antérieurement comptabilisés en frais administratifs et généraux, sont dorénavant compris dans les frais de recherche et développement. Le reclassement s'élève à 277 millions d'euros sur l'exercice 2013.

E. Retraitements des comptes

Les impacts sur les comptes 2013 de ces retraitements sont présentés dans les tableaux ci-après :

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2013	Impact 2013	Dont		
	publié en février 2014	retraité		IFRS 10 & 11	IFRIC 21	IFRS 5
Activités poursuivies						
Chiffre d'affaires	54 090	53 079	(1 011)	(71)	-	(940)
Résultat opérationnel courant	(177)	(364)	(187)	4	(1)	(190)
Résultat opérationnel	(1 346)	(1 529)	(183)	8	(1)	(190)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(2 004)	(2 193)	(189)	2	(1)	(190)
Résultat net des activités poursuivies	(2 215)	(2 574)	(359)	(8)	(1)	(350)
Activités destinées à être reprises en partenariat						
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	(3)	347	350	-	-	350
Résultat net consolidé	(2 218)	(2 227)	(9)	(8)	(1)	-
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(2 317)</i>	<i>(2 327)</i>	<i>(10)</i>	<i>(9)</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>99</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Bilan - Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31	Au 31	Impact 2013	Dont	
	décembre 2013 publié en février 2014	décembre 2013 retraité		IFRS 10 & 11	IFRIC 21
Activités poursuivies					
Total des actifs non courants	19 971	20 097	126	130	(4)
Actifs d'exploitation	31 754	31 704	(50)	(50)	-
Actifs financiers courants	141	141	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 755	7 779	24	24	-
Total des actifs courants	39 650	39 624	(26)	(26)	-
Total des actifs des activités poursuivies	59 621	59 721	100	104	(4)
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	43	43	-	-	-
Total actif	59 664	59 764	100	104	(4)

Bilan - Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31	Au 31	Impact 2013	Dont	
	décembre 2013 publié en février 2014	décembre 2013 retraité		IFRS 10 & 11	IFRIC 21
Capitaux propres					
Total des capitaux propres	7 791	7 837	46	5	41
Activités poursuivies					
Total des passifs non courants	13 030	12 985	(45)	(60)	15
Passifs d'exploitation	35 847	35 793	(54)	6	(60)
Passifs financiers courants	2 996	3 149	153	153	-
Total des passifs courants	38 843	38 942	99	159	(60)
Total des passifs des activités poursuivies	51 873	51 927	54	99	(45)
Total des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	-	-
Total passif	59 664	59 764	100	104	(4)

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2013	2013	Impact 2013	Dont		
	publié en février 2014	retraité		IFRS 10 & 11	IFRIC 21	IFRS 5
Marge brute d'autofinancement	987	783	(204)	73	(1)	(276)
Variations des actifs et passifs d'exploitation	643	(26)	(669)	43	1	(713)
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	1 630	757	(873)	116	-	(989)
Flux liés aux investissements des activités poursuivies	(2 473)	(2 507)	(34)	(44)	-	10
Flux des opérations financières des activités poursuivies	1 918	1 905	(13)	(145)	-	132
Flux liés aux dettes non transférées des activités de financement reprises en partenariat	-	(2 294)	(2 294)	-	-	(2 294)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat	(41)	3 101	3 142	-	-	3 142
Mouvements de conversion	(92)	(93)	(1)	(1)	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat	942	869	(73)	(74)	-	1
Trésorerie nette au début de l'exercice	6 789	6 886	97	98	-	(1)
Trésorerie nette de clôture	7 731	7 755	24	24	-	-

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différentes divisions. Le résultat sectoriel de référence est le Résultat Opérationnel Courant.

La définition des secteurs d'activité est développée dans la Note 3.2.

Pour le reporting interne, la division activités de Financement est présentée à 100 % avant impact IFRS 5. La colonne « réconciliation » effectue le lien avec la présentation dans le compte de résultat consolidé. La colonne « réconciliation » reprend les impacts IFRS 5 expliqués en Note 3.3.

4.1. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. La colonne "Éliminations et montants non affectés" regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat net des sociétés mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur.

Toutes les relations commerciales interactivités sont établies sur une base de prix de marché.

2014 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Autres activités	Financement		Éliminations et non affecté	Total
				100%	Réconciliation		
Chiffre d'affaires net							
• de l'activité (hors groupe)	36 084	16 933	2	1 340	(752)	-	53 607
• ventes inter-activités (groupe) ⁽¹⁾	1	1 896	97	363	-	(2 357)	-
Total	36 085	18 829	99	1 703	(752)	(2 357)	53 607
Résultat opérationnel courant	63	673	37	337	(211)	6	905
Produits opérationnels non courants	220	5	3	1	(1)	-	228
Frais de rationalisation des structures	(682)	(76)	-	(3)	-	-	(761)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(134)	-	-	-	-	-	(134)
Autres charges opérationnelles non courantes	-	(15)	-	-	-	-	(15)
Résultat opérationnel	(533)	587	40	335	(212)	6	223
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie	-	-	-	-	-	109	109
Charges de financement	-	(202)	-	-	-	(460)	(662)
Produits à caractère financier	-	3	-	-	-	93	96
Charges à caractère financier	-	(45)	-	(8)	-	(253)	(306)
Résultat financier	-	(244)	-	(8)	-	(511)	(763)
Impôts sur les résultats	-	(115)	-	(121)	34	(111)	(313)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	264	1	5	12	-	-	282
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	-	(251)	-	(251)
Résultat net des activités poursuivies	-	229	-	218	(429)	-	(822)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	(34)	-	301	-	267
Résultat net consolidé	-	229	-	218	(128)	-	(555)
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	1 574	839	-	25	(10)	-	2 428
Dotations aux amortissements	(1 851)	(559)	-	(22)	4	-	(2 428)

⁽¹⁾ La colonne "Éliminations et non affecté" comprend les éliminations des ventes inter-activités entre le secteur "Financement" et les autres secteurs (323 millions d'euros)

En 2014, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 309 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 39 millions d'euros.

2013 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Autres activités	Financement		Éliminations et non affecté	Total
				100%	Réconciliation		
Chiffre d'affaires net							
• de l'activité (hors groupe)	36 414	16 042	3	1 463	(843)	-	53 079
• ventes inter-activités (groupe) ⁽¹⁾	1	1 987	92	310	-	(2 390)	-
Total	36 415	18 029	95	1 773	(843)	(2 390)	53 079
Résultat opérationnel courant	(1 039)	538	(16)	369	(217)	1	(364)
Produits opérationnels non courants	396	5	12	-	-	-	413
Frais de rationalisation des structures	(369)	(91)	(5)	-	-	-	(465)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(1 092)	-	-	-	-	-	(1 092)
Autres charges opérationnelles non courantes	-	(21)	-	-	-	-	(21)
Résultat opérationnel	(2 104)	431	(9)	369	(217)	1	(1 529)
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie	-	9	-	-	-	129	138
Charges de financement	-	(208)	-	-	-	(415)	(623)
Produits à caractère financier	-	4	-	-	-	60	64
Charges à caractère financier	-	(39)	-	(1)	1	(204)	(243)
Résultat financier	-	(234)	-	(1)	1	(430)	(664)
Impôts sur les résultats	-	(65)	-	(138)	98	(201)	(306)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	140	14	12	8	-	(1)	173
Autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	-	(248)	-	(248)
Résultat net des activités poursuivies	-	146	-	238	(366)	-	(2 574)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(3)	(16)	-	366	-	347
Résultat net consolidé	-	143	-	238	-	-	(2 227)
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	1 705	775	-	19	(12)	-	2 487
Dotations aux amortissements	(1 925)	(533)	-	(26)	19	-	(2 465)

⁽¹⁾ La colonne "Éliminations et non affecté" comprend les éliminations des ventes inter-activités entre le secteur "Financement" et les autres secteurs (262 millions d'euros)

En 2013, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 333 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 40 millions d'euros.

4.2. ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés, pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle et pour les investissements et les actifs, par zone d'implantation des sociétés consolidées.

2014								
(en millions d'euros)	Europe	Eurasie	Chine et Asie du Sud-Est	Inde Pacifique	Amérique Latine	Moyen Orient & Afrique	Amérique du Nord	Total
Chiffre d'affaires	37 530	856	3 830	1 101	3 948	2 367	3 975	53 607
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	13 690	172	337	84	313	566	398	15 560

2013								
(en millions d'euros)	Europe	Eurasie	Chine et Asie du Sud-Est	Inde Pacifique	Amérique Latine	Moyen Orient & Afrique	Amérique du Nord	Total
Chiffre d'affaires	35 082	1 330	3 248	995	5 442	2 838	4 144	53 079
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	13 919	290	256	76	282	440	359	15 622

NOTE 5 - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net⁴ avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le Groupe utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe (cf. Note 5.4) :

- les frais de rationalisation et les coûts liés aux départs anticipés de personnel,
- les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie et celles relatives aux contrats onéreux correspondants,
- les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

▪ Frais généraux et commerciaux

Les frais généraux et commerciaux comprennent les frais généraux de structure, les moyens commerciaux indirects et la garantie.

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

A. Principes comptables

(1) Activités industrielles et commerciales

(a) Division Automobile

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend essentiellement les ventes de biens et services, constituées en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme **IAS 18 « Produits des activités ordinaires »**, les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition à des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

⁴ Résultat net des activités poursuivies, hors les « autres charges liées au financement non transféré des activités destinées à être reprises en partenariat »

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un simple intermédiaire ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

Programmes d'incitation aux ventes

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

(b) Division Équipement automobile

Dans la division Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (cf. Note 5.3.A) et les outillages en immobilisations corporelles (cf. Note 8.2.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks de travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

(2) Activités de Financement

Les sociétés de financement du Groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 13.1). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

Du fait de l'application d'IFRS 5, le chiffre d'affaires se limite à celui des activités poursuivies (cf. Note 3.3.A).

B. Chiffres clefs

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Ventes de biens	51 578	51 088
Prestations de services	1 441	1 371
Activités de Financement	588	620
Total	53 607	53 079

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles.

Les prestations de services incluent principalement les activités d'atelier du réseau de concessionnaires détenus par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules, tels que définies en Note 8.2.C.

Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

5.2. COÛTS OPÉRATIONNELS COURANTS PAR NATURE

Ventilés par nature, les coûts opérationnels comprennent notamment les frais de personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles explicités ci-dessous. Les autres coûts opérationnels courants sont suivis par division de façon appropriée à chacune d'elles, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du Groupe se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2014	2013
Automobile	(5 381)	(5 769)
Équipement automobile	(3 103)	(2 986)
Financement ⁽¹⁾	(153)	(147)
Autres activités	(81)	(87)
Total	(8 718)	(8 989)

⁽¹⁾ Dont 110 millions d'euros de frais de personnel des activités destinées à être reprises en partenariat (105 millions d'euros en 2013).

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) mis en place en 2013, d'un montant de 108 millions d'euros au 31 décembre 2014 (72 millions d'euros au 31 décembre 2013), a été porté en déduction des frais de personnel.

Le détail des charges et avantages au personnel est présenté en Note 7.

Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

(en millions d'euros)	2014	2013
Frais de développement	(749)	(757)
Autres immobilisations incorporelles	(82)	(70)
Outils spécifiques	(565)	(555)
Autres immobilisations corporelles	(1 032)	(1 083)
Total	(2 428)	(2 465)

5.3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

A. Principes comptables

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités scientifiques, techniques, de propriété industrielle, d'enseignement et de transmission des connaissances nécessaires pour assurer le développement, la production ou la mise en œuvre, et la commercialisation de matériaux, dispositifs, produits, procédés, systèmes ou services nouveaux ou substantiellement améliorés.

En application de la norme **IAS 38 « Immobilisations incorporelles »**, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 12.2.A).

Les charges de l'exercice intègrent les frais de recherche, les frais d'études et de développement non activés en application des critères ci-avant, ainsi que la dotation aux amortissements des frais de développement activés.

(1) Division Automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et dix ans pour les organes et modules. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires). En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées, à moins qu'elles n'interviennent dans le cadre d'un projet jalonné, en dehors de la période d'activation. L'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution est suivi par projet et est également immobilisé.

(2) Division Équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks de travaux en cours.

B. Frais de recherche et développement nets

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Total des dépenses engagées		(2 250)	(2 229)
Frais de développement activés ⁽¹⁾		970	835
Frais non activés		(1 280)	(1 394)
Amortissement des frais de développement activés	8.1	(745)	(754)
Total		(2 025)	(2 148)

⁽¹⁾ En complément à ces frais, sont activés des frais financiers au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 12.2.A).

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

5.4. PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Résultat de cession de biens immobiliers		119	28
Reprise sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits de la division Automobile	8.3.B	101	366
Autres produits opérationnels non courants hors division Automobile		8	19
Produits opérationnels non courants		228	413
Perte de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges de la division Automobile	8.3.B	(134)	(1 092)
Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia	8.3.C	-	-
Frais de rationalisation des structures	5.4.B	(761)	(465)
Autres charges opérationnelles non courantes hors division Automobile		(15)	(21)
Charges opérationnelles non courantes		(910)	(1 578)

A. Test de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres dépréciations

Le détail des tests de valeur, des provisions pour contrats onéreux et autres dépréciations est présenté en Note 8.3.

B. Frais de rationalisation des structures

Les frais de rationalisation concernent pour l'essentiel des coûts de réduction des effectifs.

(en millions d'euros)	2014	2013
Automobile	(682)	(369)
Équipement automobile	(76)	(91)
Financement	(3)	-
Autres activités	-	(5)
Total	(761)	(465)

Division Automobile

Les frais de rationalisation de la division Automobile s'élèvent à 682 millions d'euros sur l'exercice 2014.

Ils correspondent essentiellement à la reconnaissance des plans de restructuration des sites industriels du Groupe en Europe (DAEC, PREC, PSE et plans seniors) à hauteur de 452 M€, et à la réorganisation commerciale du Groupe en Europe pour 111 M€. Les autres charges de restructuration concernent notamment les filiales du Groupe en Amérique Latine à hauteur de 59 millions d'euros.

Division Équipement automobile (groupe Faurecia)

En 2014, les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 76 millions d'euros, comprenant des coûts de restructuration pour 71 millions d'euros, principalement en Allemagne, en France et en Amérique du Nord.

NOTE 6 - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

6.1. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion...).

Au sein de la division Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks de travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

(en millions d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	781	(137)	644	930	(169)	761
Produits semi-ouvrés et encours	789	(23)	766	1 009	(22)	987
Marchandises et véhicules d'occasion	892	(140)	752	1 243	(216)	1 027
Produits finis et pièces de rechange	2 198	(166)	2 032	2 988	(175)	2 813
Total	4 660	(466)	4 194	6 170	(582)	5 588

6.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances des sociétés industrielles et commerciales font l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où le Groupe estime être en risque de ne pas recouvrer ces créances. Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de non-paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

Cette règle s'applique également dans la présentation sectorielle aux créances de la division Automobile cédées aux sociétés de l'activité de financement du Groupe qui sont sorties de ce poste-et figurent au bilan consolidé en « Prêts et créances des activités de financement » (cf. Note 13.3.A.(2)) ou en « Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat ».

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Clients et effets en portefeuille	1 550	1 933
Provisions pour créances douteuses	(175)	(143)
Position aux bornes des activités industrielles et commerciales	1 375	1 790
Élimination des opérations avec les activités de Financement	(157)	(156)
Total	1 218	1 634

Les opérations de cessions de créances à des institutions financières sont décrites en note 12.6.F.

6.3. AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

A. Autres débiteurs

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	953	971
Personnel	44	47
Fournisseurs débiteurs	167	192
Instruments dérivés	76	51
Charges constatées d'avance	267	213
Débiteurs divers	155	185
Total	1 662	1 659

⁽¹⁾ Le Groupe a cédé en 2014 ses créances sur l'Etat au titre du Crédit d'Impôt Recherche France pour 132 millions d'euros, ainsi que celles relatives au Crédit d'impôt pour l'Emploi et la Compétitivité pour 64 millions d'euros (cf. Note 12.6.F).

B. Autres créditeurs

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	669	609
Personnel	983	961
Organismes sociaux	424	430
Fournisseurs d'immobilisations	229	288
Clients créditeurs	719	700
Instruments dérivés ⁽¹⁾	90	113
Produits constatés d'avance	558	576
Créditeurs divers	442	447
Total	4 114	4 124

⁽¹⁾ Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 12.7.A "Gestion des risques financiers".

6.4. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

A. Détail des flux de trésorerie d'exploitation

(en millions d'euros)	2014	2013
(Augmentation) Diminution des stocks	1 329	369
(Augmentation) Diminution des clients ⁽¹⁾	405	66
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	(27)	28
Variation des impôts	47	(75)
Autres variations	(2)	52
	1 752	440
<i>Flux vers les activités de financement</i>	(5)	(33)
Total	1 747	407

⁽¹⁾ Dont 706 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe (250 millions d'euros en 2013).

B. Détail de la variation des postes du besoin en fonds de roulement

2014	Déclassement		Flux	Flux	Changement	Écart de	Réévaluation	Clôture
(en millions d'euros)	Ouverture	IFRS 5	d'exploitation	d'investis-	de périmètre	conversion	par capitaux	
				-s-	et autres		propres	
Stocks	(5 588)	27	1 329	-	7	31	-	(4 194)
Clients	(1 790)	20	405	-	28	(38)	-	(1 375)
Fournisseurs	8 108	(11)	(27)	-	(5)	112	-	8 177
Impôts	(44)	1	47	-	(1)	7	-	10
Autres débiteurs	(1 659)	3	8	(4)	3	2	(15)	(1 662)
Autres créanciers	4 124	(10)	153	(70)	(3)	(18)	(62)	4 114
	3 151	30	1 915	(74)	29	96	(77)	5 070
<i>Flux vers les activités de financement</i>	13	-	(5)	-	-	3	-	11
Total	3 164	30	1 910	(74)	29	99	(77)	5 081

La variation des actifs et passifs d'exploitation au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014 (1 752 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (1 915 millions d'euros) minorés des différences de change (-121 millions d'euros) et autres variations (-42 millions d'euros).

Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales	1 915
<i>Différences de change</i>	(121)
<i>Autres variations</i>	(42)
Variation des actifs et passifs d'exploitation au Tableau de flux de trésorerie consolidé	1 752

NOTE 7 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

7.1. ENGAGEMENT DE RETRAITES

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations de l'exercice sont enregistrées en charges.

Conformément à la norme **IAS 19 « Avantages au personnel »**, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de

crédits projetées. L'évaluation de l'engagement intègre principalement des hypothèses de date de départ à la retraite, d'augmentation de salaire et de taux de rotation du personnel, ainsi qu'un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation.

Pour les principaux régimes, ces évaluations sont effectuées deux fois par an pour les clôtures semestrielles et annuelles, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffres à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » qui sont non recyclables dans le compte de résultat.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les effets des changements de régimes de retraite sont intégralement comptabilisés en résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « coût des services passés ».

Pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Lorsque les plans font l'objet d'une couverture de financement minimale pouvant générer des surplus de fonds, ces actifs sont reconnus au bilan en application d'IFRIC 14.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :

- du coût des services rendus et passés (en Résultat opérationnel)
- et de la charge de désactualisation de l'engagement nette du produit de rendement des actifs de couverture du plan (en Produit ou Charges à caractère financier). Ces deux composantes (désactualisation et rendement des actifs) sont déterminées sur la base du taux d'actualisation des engagements.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté ;
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.

A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 600 allocataires),
- le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 15 300 allocataires à fin 2014 et
- le régime d'allocation de complément Citroën (ACC), régime fermé, qui couvre 4 900 allocataires à fin 2014.

Les membres des organes de Direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes de Direction ; la deuxième est d'achever leur carrière au sein de l'entreprise. Ce régime, dont le règlement a été modifié avec effet au 1^{er} janvier 2014, garantit un complément de retraite, représentant au maximum 30 % de la rémunération de référence, déterminée sur la base de la moyenne des rémunérations fixes des trois dernières années d'activité précédant le départ à la retraite, majoré d'un pourcentage égal à la moyenne des ratios de rémunération variable sur rémunération fixe pour les huit dernières années d'activité précédant le départ à la retraite.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de "trusts". Ces régimes sont fermés aux salariés embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2014, 20 300 bénéficiaires dont 900 salariés, 7 800 anciens salariés non encore à la retraite et 11 600 allocataires. Ils garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

Le dispositif de retraite supplémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué :

- d'un régime à cotisations définies entièrement financé par l'entreprise et dont le taux de cotisation varie en fonction des tranches A et B du salaire,
- d'un régime additionnel à prestations définies relatif à la tranche C du salaire.

B. Hypothèses retenues

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
2014	1.85 %	3.60 %
2013	3.25 %	4.50 %
Taux d'inflation		
2014	1.80 %	3.00 %
2013	1.80 %	3.20 %
Duration moyenne (en années)		
2014	12	14
2013	11	15

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée d'une augmentation individuelle selon l'âge du salarié. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1,15 %.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'âge de départ à la retraite tiennent compte des conditions propres à chaque pays.

Sensibilité aux hypothèses : une variation de 0,25 point du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la France et le Royaume-Uni entraînerait les variations des engagements suivantes :

	Taux d'actualisation +0,25%	Taux d'inflation +0,25%
France	-2.53%	2.91%
Royaume-Uni	-3.50%	3.43%

Une augmentation (diminution) de 1 % du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites aurait conduit à une augmentation (diminution) du produit financier annuel constaté sur l'exercice 2014 de 10 millions d'euros sur la France et 21 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

En 2012, le Groupe a mis en place pour le Royaume-Uni un swap de taux logé dans le fonds de retraite, permettant de faire varier l'actif de couverture en fonction des variations de l'engagement au taux d'actualisation.

C. Informations sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés.

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2014		31/12/2013	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	10 %	90 %	10 %	90 %
Royaume-Uni	20 %	80 %	40 %	60 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2014 et 2013.

Les rendements réels des fonds, gérés par le Groupe en France et les Trusts de retraite au Royaume-Uni sur 2014, ont été de +8,90 % sur les fonds français et de +21,04 % sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion indicielle représentatifs de l'indice MSCI EMU Euro et d'indices internationaux tandis que la gestion obligataire est composée d'obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne (*minimum investment grade*), d'une poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A et d'une poche d'obligations gouvernementales européennes indexées sur l'inflation.

Au Royaume-Uni, 45 % de la gestion action suivent l'évolution de l'indice *FTSE All Share Index*. Les 55 % restant suivent l'évolution d'indices actions internationaux en Europe, aux Etats-Unis et au Japon notamment. 70 % de la gestion obligataire sont composés d'une poche d'obligations gouvernementales en livres sterling indexées sur l'inflation. Les 30% restant couvrent essentiellement des obligations d'entreprises de rating minimum A.

En France, le Groupe est libre de décider des contributions qu'il verse dans les fonds. Aucune décision n'a été prise pour les versements qui seraient réalisés en 2015.

En 2014, le Groupe a abondé à hauteur de 8 millions d'euros les actifs dédiés au régime supplémentaire des dirigeants de Peugeot S.A.

Au Royaume Uni, le montant de la contribution patronale annuelle s'élève à 31 millions de livres sterling (40 millions d'euros) en 2014. Elle est estimée à 32 millions de livres sterling (41 millions d'euros) au titre de 2015, ce montant étant susceptible de modifications compte tenu des négociations prévues sur 2015.

D. Évolution sur l'exercice

▪ Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2014				2013			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Engagements pour services rendus								
À l'ouverture de l'exercice : Valeur actuelle	(1 629)	(1 838)	(655)	(4 122)	(1 787)	(1 782)	(688)	(4 257)
Impact du déclassement des engagements portant sur des activités destinés à être repris en partenariat	18	33	39	90	-	-	-	-
Coût des services rendus	(46)	(14)	(19)	(79)	(84)	(14)	(21)	(119)
Actualisation de l'année	(51)	(85)	(21)	(157)	(54)	(73)	(20)	(147)
Prestations servies sur l'exercice	102	81	39	222	134	48	31	213
Écarts actuariels :								
• en valeur	(245)	(135)	(139)	(519)	82	(17)	29	94
• en % des engagements à l'ouverture	15.0 %	7.3 %	21.2 %	12.6 %	4.6 %	1.0 %	4.2 %	2.2 %
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	2	2
Écart de conversion	-	(132)	(8)	(140)	-	35	11	46
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Effets des fermetures et modifications de régimes	(21)	-	1	(20)	80	-	1	81
À la clôture de l'exercice : Valeur actuelle	(1 872)	(2 090)	(763)	(4 725)	(1 629)	(1 838)	(655)	(4 122)
Actifs financiers de couverture								
À l'ouverture de l'exercice : Juste valeur	1 030	2 067	307	3 404	1 107	1 893	305	3 305
Impact du déclassement des actifs de couverture portant sur des activités destinés à être repris en partenariat	(7)	(38)	(32)	(77)	-	-	-	-
Rendement normatif des fonds	32	92	11	135	32	78	10	120
Écarts actuariels :								
• en valeur	65	327	11	403	26	82	3	111
• en % des engagements à l'ouverture	6.3 %	15.8 %	3.6 %	11.8 %	2.3 %	4.3 %	1.0 %	3.4 %
Écart de conversion	-	156	5	161	-	(36)	(3)	(39)
Dotations employeur	22	45	13	80	4	63	15	82
Prestations servies sur l'exercice	(99)	(83)	(30)	(212)	(139)	(48)	(23)	(210)
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	35	-	35
À la clôture de l'exercice : Juste valeur	1 043	2 566	285	3 894	1 030	2 067	307	3 404

E. Réconciliation des postes de bilan

(en millions d'euros)	2014				2013			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Valeur actuelle des engagements pour services rendus	(1 872)	(2 090)	(763)	(4 725)	(1 629)	(1 838)	(655)	(4 122)
Juste valeur des actifs financiers de couverture	1 043	2 566	285	3 894	1 030	2 067	307	3 404
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan avant obligation de financement minimum (IFRIC 14)	(829)	476	(478)	(831)	(599)	229	(348)	(718)
Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	(25)	-	(25)	-	(11)	-	(11)
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	(829)	451	(478)	(856)	(599)	218	(348)	(729)
Dont provisions (Note10.2.A)	(836)	(50)	(478)	(1 364)	(607)	(34)	(349)	(990)
Dont actifs	7	501	-	508	8	252	1	261
Part des régimes non fondés	1.0 %	0.0 %	10.6 %	2.1 %	1.0 %	0.0 %	11.1 %	2.2 %

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de Direction (définis en Note 7.3) à hauteur de 27 millions d'euros au titre des retraites supplémentaires. Ce montant ne comprend pas la contribution additionnelle de 45 % due au-delà du seuil d'assujettissement au titre de l'article L137-11 du code de la sécurité sociale (provisionnée à hauteur de 6 millions d'euros). Par ailleurs, les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite des membres des organes de Direction sont provisionnés pour 1 million d'euros. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes s'élève à 1 millions d'euros pour l'exercice 2014.

F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en "Frais généraux et commerciaux" pour le coût des services rendus,
- en "Produits ou en charges opérationnels non courants" pour les effets liés principalement aux restructurations,
- en "Produits ou en charges à caractère financier" pour respectivement le rendement normatif des fonds et l'actualisation des droits acquis.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2014				2013			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(46)	(14)	(19)	(79)	(84)	(14)	(21)	(119)
Actualisation des droits acquis	(51)	(85)	(21)	(157)	(54)	(73)	(20)	(147)
Rendement normatif des fonds	32	92	11	135	32	78	10	120
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-	2	2
Effet des fermetures et modifications de régimes	(21)	-	1	(20)	80	-	1	81
Total	(86)	(7)	(28)	(121)	(26)	(9)	(28)	(63)

7.2. PAIEMENT FONDÉ SUR LES ACTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. La comptabilisation de ces plans est effectuée conformément à la norme *IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »*.

A. Options d'achat d'actions par certains salariés

(1) Caractéristiques des plans

Aucun plan n'a été octroyé de 2009 à 2014. Les anciens plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu consentis au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales ont les caractéristiques suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	26.84	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	39.43	1 155 000
Plan 2008	22/08/2008	22/08/2011	19/08/2016	194	21.58	1 345 000

Au 31 décembre 2014, le cours de l'action est de 10,22 euros.

(2) Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

	2014		2013	
	Nombre	PMP ⁽¹⁾ (en euros)	Nombre	PMP ⁽¹⁾ (en euros)
En circulation en début de période	3 259 035	37.8	4 371 970	39.4
Attribuées à la suite de l'augmentation de capital	1 007 080	35.1	-	-
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Annulées pendant la période	(20 312)	26.8	(107 905)	37.0
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées pendant la période	(1 302 842)	26.8	(1 005 030)	44.8
En circulation en fin de période	2 942 961	29.7	3 259 035	37.8
Exercçables en fin de période	2 942 961	29.7	3 259 035	37.8

⁽¹⁾ Prix Moyen Pondéré d'exercice des options

Le détail des options attribuées et non radiées à la clôture est le suivant :

(en nombre d'options)	31/12/2014	31/12/2013
Plan 2006	-	994 500
Plan 2007	1 341 192	1 029 015
Plan 2008	1 601 769	1 235 520
Total à la clôture de l'exercice	2 942 961	3 259 035

(3) Charges de personnel générées par les plans d'options

Les plans d'options en cours tant chez Peugeot S.A. que Faurecia n'ont pas généré de charges de personnel.

B. Actions gratuites

Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'est en cours chez Peugeot S.A. au 31 décembre 2014.

Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

Le montant enregistré en produit sur l'exercice est une charge de 6 millions d'euros contre une charge de 2,1 millions d'euros en 2013.

Le détail des plans d'attribution d'actions gratuites est présenté dans le tableau suivant :

(en nombre d'actions)	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables en cas :	
	d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif
Conseil d'administration du :		
23/07/2012	682 000	886 600
24/07/2013	852 000	1 107 600
28/07/2014	718 350	933 855

A la suite de l'atteinte de la condition de performance du premier plan (conseil d'administration du 23 juin 2010), 478 400 titres ont été attribués les exercices précédents et 226 200 en 2014.

7.3. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

(en millions d'euros)	Notes	2014	2013
Montants des rémunérations allouées			
• aux membres du Directoire		7.1	3.8
• aux membres du Comité Exécutif (hors Directoire)		5.9	3.1
• aux membres du Conseil de Surveillance		1.1	1.4
Total des rémunérations allouées		14.1	8.3
Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	7.2	-	-
Total		14.1	8.3

La direction du Groupe est assurée par le Directoire.

Les membres du Directoire, avec les autres membres de la Direction Générale, constituent le Comité Exécutif. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Les montants des rémunérations allouées aux membres des organes de direction, incluant les parts variables provisionnées, sont provisoires.

En 2014, la rémunération fixe des membres du Directoire est restée constante.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées aux membres des organes de Direction par le passé et qui sont toujours exerçables, sont présentées ci-dessous :

(en nombre d'options)	2014	2013
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	309 615	272 610

Les membres des organes de Direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en Note 7.1.A.

Par ailleurs, les membres des organes de Direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au coût amorti sous déductions des pertes de valeur en application d'IAS 36 (cf. Note 8.3).

8.1. ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A. Principes comptables

Les principes comptables relatifs aux écarts d'acquisition sont décrits en Note 3.1.A.(3) et ceux relatifs aux frais de recherche et développement en Note 5.3.1.(A).

▪ Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises, hors frais d'études et de développement

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. L'ensemble de ces coûts est amorti linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

B. Évolution de la valeur nette comptable

31/12/2014 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
À l'ouverture de l'exercice	1 561	3 656	372	4 028
Déclassement IFRS 5	(75)	-	(1)	(1)
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	1 042	89	1 131
Dotations	-	(749)	(82)	(831)
Pertes de valeur ⁽²⁾	-	(20)	(1)	(21)
Sorties	-	(3)	(1)	(4)
Changement de périmètre et autres	-	1	15	16
Écart de conversion	20	30	-	30
À la clôture de l'exercice	1 506	3 957	391	4 348

⁽¹⁾ dont 58 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ dont 75 millions d'euros au titre de la perte de valeur du goodwill de l'UGT de la division Activités de financement (cf. Note 8.3).

31/12/2013 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
À l'ouverture de l'exercice	1 564	3 749	374	4 123
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	929	80	1 009
Dotations	-	(757)	(86)	(843)
Pertes de valeur ⁽²⁾	-	(200)	(4)	(204)
Sorties	-	(54)	(13)	(67)
Changement de périmètre et autres	4	18	24	42
Écart de conversion	(7)	(29)	(3)	(32)
À la clôture de l'exercice	1 561	3 656	372	4 028

⁽¹⁾ dont 94 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ dont 227 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile.

C. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeur nette		
UGT Faurecia	187	187
UGT au sein de Faurecia	1 317	1 297
UGT de Banque PSA Finance	2	77
Total	1 506	1 561

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT du secteur Équipement automobile sont commentés en Note 8.3.

8.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. Principes comptables

(1) Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nette des refacturations aux partenaires.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 12.2.A).

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat, retraités selon les principes énoncés en Note 5.1.(1)(a).

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme **IAS 17 « Contrats de location »**, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements fermes ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

(2) Amortissement

(a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

	(en années)
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	4 - 16
Matériels informatiques	3 - 4
Matériels de transport et de manutention	4 - 7
Agencements et installations	10 - 20

(b) Outillages spécifiques

Dans la division Automobile, les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

B. Détail des immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette comptable est la suivante :

31/12/2014	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	Total
(en millions d'euros)							
Valeur nette							
À l'ouverture de l'exercice	2 539	5 095	2 381	30	308	900	11 253
Déclassement IFRS 5	(1)	(2)	-	(9)	(2)	1	(13)
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	59	700	-	4	13	538	1 314
Dotations aux amortissements	(237)	(1 282)	(3)	(3)	(72)	-	(1 597)
Pertes de valeur	(1)	(24)	-	(1)	-	(16)	(42)
Sorties	(67)	(3)	-	(3)	(7)	-	(80)
Transferts et reclassements	18	345	-	2	32	(397)	-
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	78	355	(98)	(8)	30	(469)	(112)
Écart de conversion	8	56	29	-	3	12	108
À la clôture de l'exercice	2 396	5 240	2 309	12	305	569	10 831
<i>Dont valeur brute</i>	<i>7 112</i>	<i>31 483</i>	<i>2 714</i>	<i>84</i>	<i>943</i>	<i>621</i>	<i>42 957</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 716)</i>	<i>(26 243)</i>	<i>(405)</i>	<i>(72)</i>	<i>(638)</i>	<i>(52)</i>	<i>(32 126)</i>

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 16 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme **IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts"** s'élèvent à 8 millions d'euros (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

31/12/2013	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽³⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur nette							
À l'ouverture de l'exercice	3 054	5 259	2 587	30	308	1 653	12 891
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	68	489	-	23	26	937	1 543
Dotations aux amortissements	(258)	(1 321)	9	(7)	(64)	-	(1 641)
Pertes de valeur ⁽²⁾	(241)	(630)	-	(2)	(32)	(44)	(949)
Sorties	(35)	(17)	-	(13)	(3)	-	(68)
Transferts et reclassements	35	1 074	-	-	50	(1 159)	-
Changement de périmètre et autres ⁽³⁾	(42)	328	(208)	-	27	(459)	(354)
Écart de conversion	(42)	(87)	(7)	(1)	(4)	(28)	(169)
À la clôture de l'exercice	2 539	5 095	2 381	30	308	900	11 253
<i>Dont valeur brute</i>	<i>7 234</i>	<i>31 267</i>	<i>2 818</i>	<i>111</i>	<i>938</i>	<i>940</i>	<i>43 308</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 695)</i>	<i>(26 172)</i>	<i>(437)</i>	<i>(81)</i>	<i>(630)</i>	<i>(40)</i>	<i>(32 055)</i>

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 50 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 42 millions d'euros (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ dont 907 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile.

⁽³⁾ Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

C. Véhicules donnés en location

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 5.1.(1)(a).

Ils se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Véhicules sous clause de rachat	2 293	2 374
Véhicules donnés en location courte durée	16	7
Total valeur nette	2 309	2 381

8.3. PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

A. Principes comptables

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Cette valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice. Elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division Automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (cf. Note 5.3.A.(1)). Les UGT Russie et Amérique latine comprennent les actifs corporels et incorporels propres à chacune de ces zones. L'UGT division Automobile inclut les actifs des UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés de la division.

Dans la division Équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Systèmes d'intérieur, Extérieurs d'automobile, Technologies de contrôle des émissions) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent. L'UGT division Équipement automobile inclut les actifs des UGT des quatre activités ci-dessus, ainsi que l'écart d'acquisition Faurecia reconnu dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën.

B. Test de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de la division Automobile

Les actifs de l'UGT division Automobile ainsi que ceux des UGT Russie, Amérique latine et des UGT Véhicule, ont fait l'objet au 31 décembre 2014 de tests de valeur. Ces tests reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain.

UGT division Automobile

Le Groupe a effectué une mise à jour des données prévisionnelles utilisées pour effectuer le test de perte de valeur de l'UGT division Automobile de décembre 2014. Ce test s'est appuyé sur le dernier plan à moyen terme qui couvre les années 2015-2019 (PMT).

Les prévisions des marchés automobiles retenues correspondent aux dernières estimations du Groupe qui s'appuient sur des prévisions externes. Les hypothèses de taux de change du PMT ont été revues. Les prévisions de synergies avec Dong Feng Group ont été prises en compte.

L'estimation du résultat opérationnel courant annuel retenue pour l'évaluation de la valeur terminale est fondée sur une estimation de la marge opérationnelle pouvant être atteinte à moyen terme compte tenu de l'ensemble des actions projetées par le Groupe. La valeur terminale tient compte d'un taux de croissance à l'infini de 1 %, inchangé par rapport aux tests précédents.

Les flux ont été actualisés avec un taux après impôt de 9,5 % pour les années 2015-2019 et de 10,5 % pour la valeur terminale. Ces taux sont inchangés par rapport à ceux retenus au 31 décembre 2013, et s'inscrivent dans la fourchette des références du secteur.

Les tests spécifiques réalisés sur les UGT Amérique latine et Russie ont également été actualisés sur la base du PMT 2015-2019. L'ensemble de ces tests conduit à constater sur l'exercice une perte de valeur de 88 millions d'euros enregistrée en résultat opérationnel non courant.

Au 31 décembre 2014, compte-tenu des dépréciations antérieurement constatées, le total des dépréciations pour perte de valeur de l'UGT division Automobile s'élève à un montant net de 2 645 millions d'euros. Après ces dépréciations, la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile s'élève à cette date à 12 031 millions d'euros.

Les sensibilités aux principales variations d'hypothèses sont les suivantes : le total de la dépréciation serait majorée de 317 millions d'euros avec un taux d'actualisation majoré de 0,5 %, de 241 millions d'euros avec un taux de croissance à l'infini limité à 0,5 %, de 1 154 millions d'euros avec un taux de marge opérationnelle réduit de 0,5 % sur l'année de référence de la valeur terminale et de 1 553 millions d'euros si les trois facteurs étaient combinés.

UGT Véhicules et autres actifs automobiles

Au 31 décembre 2014, le test sur les actifs dédiés aux UGT Véhicules ne génère pas d'autres dépréciations que celles effectuées dans le cadre du test décrit ci-dessus.

Pour les UGT des véhicules produits en coopération, en complément des tests de perte de valeur sur les actifs, les engagements d'approvisionnement font l'objet de provisions pour pertes futures sur contrats lorsqu'ils dégagent des pertes prévisionnelles. La mise à jour des données relatives aux volumes et aux marges de ces véhicules ainsi qu'aux cours prévisionnels des devises d'achat ont conduit sur l'exercice à une reprise de provision pour perte sur contrats onéreux de 71 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, la provision s'élève à 52 millions d'euros.

En faisant varier la parité prévisionnelle Yen/Euro retenue dans le test de +/- 5 %, la charge de l'exercice aurait été soit minorée de 20 millions d'euros, soit au contraire majorée de 37 millions d'euros.

D'autres reprises de provisions et produits ont été comptabilisés pour 30 millions d'euros, soit un total de 101 millions d'euros compte tenu de la reprise sur contrats onéreux de 71 millions d'euros.

C. Test de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia

UGT au sein de Faurecia

La valeur comptable de chaque UGT a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacune des UGT (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2015-2018, révisé en fin d'année 2014 avec les dernières hypothèses du budget 2015).

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant, notamment dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2018 ressort à 5.5 %. L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2018), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 %. Les flux futurs ont été actualisés au taux après impôt inchangé de 9,5 %.

Le test réalisé fin 2014 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux quatre UGT ci-dessous dont la valeur au bilan consolidé est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
• Sièges d'automobile	793	793
• Technologies de contrôle des émissions	353	333
• Extérieurs d'automobile	125	125
• Systèmes d'Intérieur	46	46
Total	1 317	1 297

Les résultats des tests sont largement positifs et la sensibilité combinée à des variations d'hypothèses (+0,5 % du taux d'actualisation des flux de trésorerie, -0,5 % du taux de croissance à l'infini et -0,5 % du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale) ne remettrait pas en cause la valorisation au bilan des écarts d'acquisition.

UGT Faurecia chez PSA Peugeot Citroën

La valorisation boursière des titres Faurecia détenus par Peugeot S.A. s'élève au 31 décembre 2014 à 1 959 millions d'euros, représentative des transactions entre minoritaires sans prise de contrôle.

L'actif net de Faurecia dans les comptes du Groupe est valorisé à 1 039 millions d'euros (y compris l'écart d'acquisition de 187 millions d'euros enregistré par Peugeot S.A.). Aucune dépréciation n'est à constater.

8.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	723	404
Commandes d'études et assimilés	35	16
Engagements de réservation de capacités et assimilés	215	285
Engagements de location non résiliables	1 764	1 463
	2 737	2 168

A. Engagements de réservation de capacités et assimilés

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le groupe PSA Peugeot Citroën a mis en œuvre des coopérations avec d'autres constructeurs portant sur le développement et/ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en termes de compétitivité.

Au titre de ces accords, le Groupe a pris des engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques ainsi que des engagements d'achats de volumes minimum issus des productions concernées. En cas de non enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

Pour les contrats dont les productions sont réalisées par le partenaire du Groupe, les engagements de réservation de capacités et assimilés représentent les engagements pris sous déduction des provisions éventuellement constatées.

B. Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis à vis des deux Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FMEA à hauteur d'une enveloppe globale de 204 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, le Groupe a déjà versé 128 millions d'euros dans ce fonds.

C. Engagements de location non résiliables

Échéancier		
<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
2014	-	261
2015	290	215
2016	235	187
2017	202	154
2018	180	135
2019	160	119
2020	168	-
Années ultérieures	529	392
Total des engagements de location non résiliables	1 764	1 463

Les contrats de locations simples sont contractés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et consistent essentiellement en des locations de locaux commerciaux et de matériels de transports. Les termes de ces contrats reflètent les pratiques locales de chaque pays.

NOTE 9 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS

9.1. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Tires de participation		52	32
Excédents versés sur engagements de retraite	7.1.E	508	261
Parts FMEA		61	64
Instruments dérivés ⁽¹⁾		6	-
Dépôts de garantie et autres		314	277
Total		941	634

⁽¹⁾ Ce poste correspond à la part non courante des instruments dérivés sur risque matières.

Le Groupe détient une participation dans les fonds communs de placement à risques dénommés "Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles" (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe est engagé à hauteur de 204 millions d'euros dans ces deux fonds, dont 128 millions d'euros versés à ce jour. Ces parts, classées en "actifs disponibles à la vente" en application d'IAS 39, sont évaluées à leur juste valeur (cf. Note 12.8.B.(3)). Elles sont comptabilisées en "Autres actifs non courants" compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

Les difficultés rencontrées par le secteur de l'équipement automobile ont amené le Groupe à déprécier de 51 millions d'euros sa participation dans le FMEA au 31 décembre 2014 sur la base de la valorisation communiquée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Groupe estimant la dépréciation durable, l'a comptabilisée par résultat conformément au principe décrit en Note 12.8.B.(3).

9.2. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	5.1.A.(1).(a)	2 796	2 913
Autres dettes à long terme		196	131
Total		2 992	3 044

NOTE 10 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

10.1. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme *IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »*, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

En application de l'interprétation *IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques »*, les taxes prélevées par les autorités publiques sont comptabilisées en date de leur fait générateur fiscal.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs, sur la base d'un taux sans risque.

Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

10.2. PROVISIONS NON COURANTES

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Retraites	7.1	1 364	990
Personnel hors retraites		151	138
Autres		28	16
Total		1 543	1 144

B. Évolution

(en millions d'euros)	2014	2013
À l'ouverture de l'exercice	1 144	1 283
Déclassement IFRS 5	(20)	-
Variations par résultat		
Dotations	179	167
Utilisations	(108)	(105)
Reprises de provisions devenues sans objet	(29)	(84)
	42	(22)
Autres variations		
Écart de conversion	8	(14)
Évaluation directe par capitaux propres	328	(148)
Variation de périmètre et autres	41	45
Total à la clôture	1 543	1 144

Les reprises de provisions non courantes portent essentiellement sur les retraites. Ces reprises de provisions pour retraites devenues sans objet sont essentiellement liées à du personnel dont le coût du départ est provisionné dans le cadre des dispositifs d'adaptation des effectifs (cf. Note 5.4.B).

10.3. PROVISIONS COURANTES

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Garantie	790	709
Litiges commerciaux et fiscaux	582	465
Restructuration	890	752
Pertes futures sur contrats	124	258
Contrats de ventes avec clause de rachat (buy-back)	198	176
Autres	304	297
Total	2 888	2 657

La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans.

Elle correspond à l'ensemble des coûts de garantie estimés pour les véhicules et pièces de rechange vendus. Le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en "débiteurs divers" (cf. Note 6.3.A).

Les provisions pour litiges fiscaux concernent un ensemble de litiges principalement hors de France.

B. Évolution

(en millions d'euros)	2014	2013
À l'ouverture de l'exercice	2 657	3 070
Déclassement IFRS 5	(37)	-
Variations par résultat		
Dotations ⁽¹⁾	1 763	1 379
Utilisations	(1 130)	(1 272)
Reprises de provisions devenues sans objet ⁽²⁾	(359)	(431)
	274	(324)
Autres variations		
Écart de conversion	(6)	(91)
Variation de périmètre et autres	-	2
Total à la clôture	2 888	2 657

⁽¹⁾ Les principales dotations aux provisions pour restructuration de l'exercice 2014 sont détaillées en Note 5.4.B.

⁽²⁾ La baisse des coûts de garantie résultant de l'amélioration de la qualité des véhicules a conduit à réduire en 2014 la provision à hauteur de 68 millions d'euros (réduction de 71 millions d'euros en 2013).

NOTE 11 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend la quote-part du Groupe dans les résultats des sociétés concernées, et le cas échéant, la dépréciation des titres des sociétés mises en équivalence.

Les plus-values de cessions de titres de sociétés mises en équivalence sont enregistrées en Résultat Opérationnel.

Les sociétés mises en équivalence comprennent les coentreprises au sens de la norme IFRS 11, DPCA et CAPSA, situées en Chine, ainsi que des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, essentiellement Gefco S.A.

11.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR D'ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	2014	2013
À l'ouverture de l'exercice	1 375	1 320
Dividendes et transferts de résultat ⁽¹⁾	(150)	(133)
Quote-part du résultat net	282	173
Entrées en consolidation	14	-
Augmentation / (Diminution) de capital	12	42
Variations de périmètre et autres	6	(5)
Écart de conversion	127	(22)
À la clôture de l'exercice	1 666	1 375
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	79	72
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	5	5
Dont écart d'acquisition sur Gefco	57	57

⁽¹⁾ Les dividendes et transferts de résultat 2014 comprennent 121 millions d'euros de dividendes nets distribués par DPCA, part du Groupe, dont 13 millions d'euros de retenue à la source.

11.2. QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2014	31/12/2013
Coopération avec Dongfeng Motor Company :		1 153	884
• Dongfeng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	1 092	884
• Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Co	50 %	61	-
Coopération avec Changan : Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50 %	158	163
Autres	34 %	11	8
Automobile		1 322	1 055
Équipement automobile		81	84
Autres activités : Gefco ⁽¹⁾	25 %	146	148
Activités industrielles et commerciales		1 549	1 287
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd ⁽¹⁾	50 %	104	83
Activités de financement		104	83
Total		1 653	1 370

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. Note 11.1)

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 1 666 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (1 375 millions au 31 décembre 2013) classées en "Titres mis en équivalence" et 13 millions d'euros de quotes-parts négatives classées en "Provisions non courantes" (5 millions au 31 décembre 2013).

11.3. QUOTE-PART DES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2014	31/12/2013
Coopération avec Dongfeng Motor Company :		283	187
• Dongfeng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	230	187
• Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Co	50 %	53	-
Coopération avec Changan : Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50 %	(20)	(49)
Autres	34 %	2	1
Automobile		265	139
Équipement automobile		1	14
Autres activités : Gefco ⁽¹⁾	25 %	5	12
Activités industrielles et commerciales		271	165
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd ⁽¹⁾	50 %	11	8
Activités de financement		11	8
Total		282	173

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. note 11.1)

11.4. ÉLÉMENTS FINANCIERS CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

A. Information détaillée pour les principales sociétés mises en équivalence

(1) Partenariat avec Dongfeng Motor Group

PSA Peugeot Citroën et Dongfeng Motor Group détiennent deux sociétés communes :

- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) basée à Wuhan faisant l'objet d'un contrôle conjoint et qualifiée comptablement de coentreprise. Elle a pour objet la production de véhicules des marques Dongfeng Peugeot, Dongfeng Citroën en Chine et Fengshen.
- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Co (DPCS) basée à Wuhan sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Elle a pour objet la commercialisation en Chine des véhicules produits par DPCA.

Deux autres sociétés sous contrôle conjoint sont en cours de création :

- Une société qui sera chargée des activités communes de recherche et développement.
- Une société qui sera chargée de la commercialisation hors Chine dans la zone ASEAN des véhicules produits par DPCA.

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de DPCA et de DPCS.

Éléments de résultat à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	8 701	7 034	69 874	57 447
Résultat opérationnel courant	651	439	5 251	3 593
Résultat opérationnel	637	420	5 135	3 433
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(225)	(299)	(1 843)	(2 443)
Résultat financier	126	74	1 026	605
Impôt	(195)	(120)	(1 575)	(980)
Résultat net des activités poursuivies	568	374	4 586	3 058
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	-	-	-
Résultat net	568	374	4 586	3 058
Quote part PSA dans le Résultat net (Résultat des mises en équivalence)	283	187		
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-		
Autres informations				
Dividende net reçu de(s) la co-entreprise(s) par le Groupe	121	112		

Eléments de bilan à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Actif				
Actifs non courants	2 709	2 356	20 414	19 668
Actifs courants	3 492	2 589	26 315	21 616
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	1 700	830	12 809	6 932
Passif				
Passifs non courants (hors capitaux propres)	(215)	(188)	(1 620)	(1 567)
<i>Dont passifs financiers non courants</i>	(215)	(188)	(1 620)	(1 567)
Passifs courants	(3 839)	(3 133)	(28 929)	(26 159)
<i>Dont passifs financiers courants</i>	(230)	(226)	(1 733)	(1 885)
Capitaux Propres	(2 147)	(1 624)	(16 180)	(13 558)

Tableau de passage

Capitaux Propres	(2 147)	(1 624)
% de participation	50%	50%
Quote part de capitaux propres	(1 074)	(812)
Goodwill	(79)	(72)
Titres mis en équivalence	(1 153)	(884)

(2) Partenariat avec Changan

PSA Peugeot Citroën et Changan détiennent depuis 2011 une société commune Changan PSA Automobile (CAPSA) basée à Shenzhen faisant l'objet d'un contrôle conjoint et qualifiée comptablement de coentreprise. Elle a pour objet la production et la commercialisation de véhicules de la marque DS en Chine. L'usine nouvellement créée a commencé sa production courant 2013.

Eléments de résultat à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	518	70	4 233	571
Résultat opérationnel courant	(45)	(121)	(370)	(990)
Résultat opérationnel	(44)	(128)	(359)	(1 046)
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(39)	(8)	(317)	(62)
Résultat financier	(12)	-	(95)	(1)
Impôt	15	30	120	247
Résultat net des activités poursuivies	(41)	(98)	(334)	(800)
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	-	-	-
Résultat net	(41)	(98)	(334)	(800)
Quote part PSA dans le Résultat net (Résultat des mises en équivalence)	(20)	(49)	-	-
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-
Autres informations				
Dividende net reçu de(s) la co-entreprise(s) par le Groupe	-	-	-	-

Eléments de bilan à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Actif				
Actifs non courants	821	695	6 195	5 807
Actifs courants	524	208	3 945	1 739
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	96	65	724	540
Passif				
Passifs non courants (hors capitaux propres)	(411)	(309)	(3 099)	(2 582)
<i>Dont passifs financiers non courants</i>	(411)	(309)	(3 099)	(2 582)
Passifs courants	(618)	(269)	(4 659)	(2 248)
<i>Dont passifs financiers courants</i>	(230)	(36)	(1 733)	(301)
Capitaux Propres	(316)	(325)	(2 382)	(2 716)

Tableau de passage

Capitaux Propres	(316)	(325)
% de participation	50%	50%
Quote part de capitaux propres	(158)	(163)
Goodwill	-	-
Titres mis en équivalence	(158)	(163)

B. Information globale pour les mises en équivalence non significatives

Coentreprises

Au 31 décembre 2014, il n'existe aucune autre coentreprise significative.

Entreprises associées

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Quote part des capitaux propres	261	239
Résultat net des activités poursuivies	18	21
Résultat net après impôt des activités abandonnées	-	-
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	1

11.5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES – SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les transactions avec ces entreprises se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Prêts à long terme	-	-
Prêts - part à moins d'un an	-	-
Créances d'exploitation	280	236
Dettes d'exploitation	(276)	(284)

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Ventes ⁽¹⁾	1 719	1 399
Achats ⁽²⁾	(1 806)	(2 073)

⁽¹⁾ dont ventes à DPCA pour 1 405 millions d'euros (1 226 millions d'euros en 2013) et à CAPSA pour 196 millions d'euros (61 millions d'euros en 2013).

⁽²⁾ dont achats à Gefco pour 1 782 millions d'euros (1 991 millions d'euros en 2013) et à DPCA pour 24 millions d'euros (25 millions d'euros en 2013)

NOTE 12 - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

12.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes d'évaluation des actifs et passifs financiers au sens des normes IAS 32 et IAS 39 sont décrits en Note 12.8.

12.2. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	109	138
Charges de financement	(662)	(623)
Autres produits à caractère financier	96	64
Autres charges à caractère financier	(306)	(243)
Résultat financier	(763)	(664)

A. Charges de financement

Les charges de financement correspondent aux charges engagées sous déduction de la part activée au titre des immobilisations en cours de développement.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Frais financiers sur emprunts	(635)	(681)
Frais financiers sur découverts bancaires	(42)	(37)
Frais financiers sur location financement	(10)	(12)
Résultat de change sur opérations financières	(33)	(22)
Autres	(8)	(6)
Charges de financement engagées	(728)	(758)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	(521)	(544)
Part activée des frais financiers sur emprunts	66	135
Total	(662)	(623)

▪ Part activée des frais financiers sur emprunts

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme **IAS 23 Coûts d'emprunt**, leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

Charges de financement engagées, nettes des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

(en millions d'euros)	2014	2013
Charges de financement engagées	(728)	(758)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	(521)	(544)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	109	138
<i>dont division Automobile et Autres activités ⁽¹⁾</i>	108	128
Total	(619)	(620)
<i>dont division Automobile et autres activités</i>	(413)	(416)

⁽¹⁾ dont sur 2013, 89 millions d'euros de plus-value sur la cession de 4 004 695 titres BNPPARIBAS.

B. Autres produits et charges à caractère financier

(en millions d'euros)	2014	2013
Produits nets des actifs financiers sur engagements de retraite	10	11
Autres produits financiers	86	53
Produits à caractère financier	96	64
Charges nettes sur engagements de retraite	(32)	(36)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	(42)	(9)
Autres frais financiers	(232)	(198)
Charges à caractère financier	(306)	(243)

12.3. POSITION FINANCIERE NETTE (ENDETTEMENT NET) DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

L'endettement net des activités industrielles et commerciales est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond aux passifs financiers, nets des actifs financiers qui sont donnés en garantie ou qui pourront être mobilisés pour le remboursement de ces passifs ainsi que ceux qui sont affectés à des dépenses spécifiques des sociétés industrielles et commerciales. Cette définition est inchangée depuis la première application des normes IFRS dans le Groupe. La part de ces actifs financiers non mobilisables rapidement n'est pas prise en compte dans la sécurité financière (cf. Note 12.4).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

A. Composition de la position financière nette (endettement net)

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales		
Passifs financiers non courants	(6 463)	(7 956)
Passifs financiers courants	(2 833)	(3 192)
Autres actifs financiers non courants	696	641
Actifs financiers courants	405	141
Placements financiers	266	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 477	6 185
(Endettement net) Position financière nette aux bornes des sociétés industrielles et commerciales	548	(4 181)
Dont position hors groupe	134	(4 348)
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	414	167
Division Automobile et autres activités	2 031	(2 552)

B. Variation de la position financière nette (endettement net)

Le Groupe a poursuivi sa gestion du risque de liquidité telle que décrite dans la Note 12.7.A visant à une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie.

Les sociétés industrielles et commerciales ont fortement réduit leur endettement net sur l'exercice par la conjonction de deux actions :

- Des augmentations de capital de Peugeot S.A. pour un montant de 2 961 millions d'euros,
- Des flux de trésorerie liés à l'exploitation couvrant les investissements de l'exercice.

Les flux d'exploitation de l'année ont représenté une ressource de trésorerie de 3 878 millions d'euros, résultant d'une marge brute d'autofinancement positive de 2 126 millions d'euros et d'une diminution des actifs et passifs d'exploitation de 1 752 millions d'euros. Cet réduction est analysé en Note 6.4.A.

Les investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 2 278 millions d'euros. Les autres besoins de financement de l'année s'élèvent à 94 millions d'euros.

Les autres ressources financières de l'exercice ont été les suivantes :

- le dividende de Banque PSA Finance pour 224 millions d'euros, et de PSA Assurance pour 4 millions d'euros,
- la cession des droits préférentiels de souscription attachés aux titres d'autocontrôle pour 24 millions d'euros

L'ensemble de ces flux ont conduit à une réduction de l'endettement net de 4 719 millions d'euros.

Dans ce cadre :

- La trésorerie s'élève à 8 477 millions d'euros à fin décembre 2014 contre 6 185 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les actifs financiers courants s'élèvent à 405 millions d'euros à fin 2014 contre 141 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les placements financiers sont de 266 millions d'euros.
- L'endettement net hors trésorerie a baissé de 2 480 millions d'euros et porte sur les variations suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Augmentation des emprunts	160	2 564
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(1 883)	(2 194)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	17	(62)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	(514)	1 342
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(260)	160
	(2 480)	1 810
<i>Flux vers les activités de financement</i>	334	-
Total	(2 146)	1 810

Les remboursements d'emprunts pour 1 883 millions d'euros comprennent notamment 374 millions d'euros de rachats partiels d'emprunts obligataires par Peugeot S.A. (cf. Note 12.6.A).

Par ailleurs, les variations non cash ont représenté une baisse de l'endettement net du Groupe de 10 millions d'euros.

12.4. SECURITÉ FINANCIÈRE

La sécurité financière correspond à la trésorerie disponible, aux actifs financiers mobilisables rapidement et aux lignes de crédit non tirées.

Les actifs financiers courants et non courants pris en compte dans la sécurité financière s'élèvent respectivement à 35 millions d'euros (19 millions d'euros au 31 décembre 2013) et à 486 millions d'euros (386 millions d'euros au 31 décembre 2013), soit un total de 520 millions d'euros (405 millions d'euros au 31 décembre 2013).

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie ⁽¹⁾	12.5.C	8 477	6 185
Placements financiers		266	-
Actifs financiers courants et non courants		520	405
Total		9 263	6 590
Lignes de crédit (non tirées) - hors Faurecia		3 000	2 400
Lignes de crédit (non tirées) - Faurecia		1 200	1 150
Total sécurité financière		13 463	10 140
dont Faurecia		2 297	1 911

⁽¹⁾ dont 443 millions d'euros sur l'Argentine

▪ LIGNES DE CRÉDIT SYNDIQUÉES

Les sociétés industrielles et commerciales bénéficient, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2019, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie	3 000	2 400
Faurecia	1 200	1 150
Lignes de crédits confirmées non tirées	4 200	3 550

A la suite de la renégociation d'avril 2014, l'échéance de la ligne Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie est à avril 2019 pour un montant de 2 000 millions d'euros, le solde de 1 000 millions d'euros à échéance avril 2017 avec deux options d'extension d'un an. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2014.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect :

- d'un niveau d'endettement net des sociétés industrielles et commerciales n'excédant pas 6 milliards d'euros,
- d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La dette nette des sociétés industrielles et commerciales est définie et présentée en Note 12.3. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « Total des capitaux propres » du passif.

Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia, indépendantes de celles de Peugeot S.A., résultent d'une nouvelle ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros à échéance décembre 2019. Au 31 décembre 2014, cette facilité de crédit n'était pas tirée.

12.5. DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS

A. Autres actifs financiers non courants et courants

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Prêts et créances	295	392	323	132
Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"	332	-	307	-
Instruments dérivés	69	13	11	9
Total des autres actifs financiers (valeurs nettes)	696	405	641	141

B. Placements financiers

Les placements financiers sont les placements des excédents de trésorerie courants dont la maturité résiduelle et l'intention de gestion sont inférieures à douze mois, pour un montant de 266 millions d'euros.

C. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond principalement aux liquidités sur compte courant bancaire et exclut les découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les placements de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme de moins de trois mois conformément à IAS 7.

Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	6 113	4 914
Comptes courants bancaires et caisses	2 364	1 271
Total activités industrielles et commerciales	8 477	6 185
Part déposée auprès des activités de Financement	(128)	(210)
Total	8 349	5 975

La trésorerie intègre les fonds en provenance notamment des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs (cf. Note 12.3.A) ainsi que les augmentations de capital de l'exercice.

Au 31 décembre 2014, les équivalents de trésorerie sont composés principalement d'OPCVM monétaires pour 4 115 millions d'euros, de dépôts bancaires et bons monétaires au jour le jour pour 1 064 millions d'euros, et de billets de trésorerie à hauteur de 300 millions d'euros.

Ils constituent des "Fonds monétaires Court Terme" conformément à la définition du Committee of European Securities Regulators (CESR).

12.6. DÉTAIL DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2014		Valeur au bilan au 31/12/2013	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾	768	21	737	21
Emprunts obligataires	4 328	780	5 301	834
Fonds de participation des salariés	2	1	3	1
Emprunts sur locations financement	148	64	210	70
Autres emprunts d'origine long terme	1 217	630	1 700	723
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 332	-	1 543
Instruments dérivés	-	5	5	-
Total des passifs financiers	6 463	2 833	7 956	3 192

⁽¹⁾ Le coût amorti de l'OCEANE s'entend après comptabilisation séparée en capitaux propres de l'option de conversion en actions.

A. Principales opérations de financement de l'exercice

La politique de gestion des risques financiers est décrite en Note 12.7.A.

Les principales opérations de l'exercice sont les suivantes :

▪ Emissions obligataires et autres emprunts émis par les sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)

En septembre 2014, Peugeot S.A. a procédé à des rachats partiels pour un montant total 374 millions d'euros :

- 115 millions d'euros concernant l'emprunt obligataire (460 millions d'euros) à échéance juin 2015,
- 96 millions d'euros concernant l'emprunt obligataire (397 millions d'euros) à échéance mars 2016,
- 79 millions d'euros concernant l'emprunt obligataire (500 millions d'euros) à échéance octobre 2016,
- 84 millions d'euros concernant l'emprunt obligataire (600 millions d'euros) à échéance juillet 2017.

Peugeot Citroën do Brasil a souscrit sur l'exercice de nouveaux emprunts, principalement auprès de la Banco Nacional Do Desinvestimento (B.N.D.E.S.) et Banco Do Brasil, pour un montant total de 139 millions d'euros, dont 133 millions d'euros à court terme.

▪ **Crédit syndiqué de Peugeot S.A.**

Le 9 juillet 2010, Peugeot S.A a renouvelé par anticipation un crédit syndiqué revolving avec 21 banques pour un montant de 2 400 millions d'euros avec une maturité de 3 ans, prévoyant deux extensions d'un an soumises à l'acceptation des banques.

En juillet 2011, PSA a obtenu une première extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2014.

En juillet 2012, PSA a obtenu une deuxième extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde restant à maturité juillet 2014.

A la suite de la renégociation d'avril 2014, l'échéance de la ligne Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie est à avril 2019 pour un montant de 2 000 millions d'euros, le solde de 1 000 millions d'euros à échéance avril 2017 avec deux options d'extension d'un an. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2014.

▪ **Crédit syndiqué de Faurecia**

En décembre 2011, Faurecia a négocié un nouveau crédit bancaire syndiqué de 1 150 millions d'euros. Cette facilité est répartie en une tranche de 690 millions d'euros à échéance novembre 2014 avec une possibilité d'allonger la maturité de deux ans et d'une tranche de 460 millions d'euros à échéance décembre 2016.

A la suite de l'exercice des deux options d'extension d'échéance, la première tranche se trouvait répartie entre une tranche de 36 millions d'euros à échéance décembre 2014, une tranche de 654 millions d'euros à échéance décembre 2016.

Le 15 décembre 2014, Faurecia a signé un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 1 200 millions d'euros ne comportant qu'une seule tranche à échéance décembre 2019. Au 31 décembre 2014, Faurecia n'a procédé à aucun tirage de sa ligne de crédit syndiqué.

B. Caractéristiques des OCEANE Peugeot S.A. et Faurecia

Les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission ;
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés correspondant.

La comptabilisation en capitaux propres de l'option de conversion est imposée du fait qu'elle est à parité fixe (nombre fixe d'actions remis contre un montant fixe d'obligations). Sa valeur n'est pas réévaluée ultérieurement, sauf en cas de modification de la durée de vie estimée de l'OCEANE. Elle sera en revanche ajustée en cas de demandes de conversions. Un impôt différé passif est en outre calculé sur la base de la valeur brute de l'option et est également reconnu en capitaux propres.

▪ **OCEANE Peugeot S.A.**

Le 23 juin 2009, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 575 millions d'euros, soit 25,10 euros par obligation. Les 22 908 365 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2016 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,45 %.

Au 31 décembre 2014, 1 493 obligations ont été converties. A l'origine, la composante dette de l'OCEANE s'élève à 441 millions d'euros et la composante capitaux propres à 125 millions d'euros. La parité de conversion est d'une OCEANE pour 1,57 action.

▪ **OCEANE Faurecia**

Le 18 septembre 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 250 millions d'euros, soit 19,48 euros par obligation. Les 12 833 675 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2018 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 3,25 %.

Au 31 décembre 2014, aucune obligation n'a été convertie. A l'origine, la composante dette de l'OCEANE s'élève à 198 millions d'euros et la composante capitaux propres à 47 millions d'euros. La parité de conversion est d'une OCEANE pour une action.

C. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2014		Monnaie	
	Non courants	Courants	d'émission	Échéance
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)				
Obligataire convertible 2009 - 575 MEUR	549	13	EUR	T1/2016
Faurecia				
Obligataire convertible 2012 - 250 MEUR	218	8	EUR	T1/2018
Obligataire remboursable 2012 - 9 MEUR	1	-	EUR	T4/2016
Total emprunts convertibles	768	21		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)				
Emprunt obligataire 2003 - 600 MEUR	868	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2010 - 345 MEUR	-	355	EUR	T2/2015
Emprunt obligataire 2010 - 421 MEUR	419	4	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 150 MEUR	150	1	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 302 MEUR	301	16	EUR	T1/2016
Emprunt obligataire 2012 - 516 MEUR	513	14	EUR	T3/2017
Emprunt obligataire 2013 - 1 000 MEUR	993	61	EUR	T1/2018
Emprunt obligataire 2013 - 600 MEUR	594	50	EUR	T1/2019
Faurecia				
Emprunt obligataire 2011 - 490 MEUR	490	2	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2012 - 250 MEUR	-	267	EUR	T2/2015
Total emprunts obligataires	4 328	780		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en euros				
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 200 MEUR	78	42	EUR	T3/2017
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 65 MEUR	23	13	EUR	T4/2017
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 300 MEUR	168	60	EUR	2014 à 2018
Emprunts FDES ⁽¹⁾ - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020
Emprunts divers - Espagne	172	63	EUR	2015 à 2026
Emprunts divers - République tchèque	-	36	EUR	T4/2017
Emprunts divers - Russie	93	48	EUR	2017 à 2019
Emprunts divers - Autres	45	5		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en devises				
Emprunts divers - Brésil	301	217	BRL	2015 à 2024
Emprunts divers - Russie	14	5	RUB	T2/2019
Autres emprunts	10	20	nc	nc
Faurecia				
Autres emprunts	289	121	EUR	2014 à 2019
Total autres emprunts d'origine Long Terme	1 217	630		

⁽¹⁾ BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

D. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan	
		31/12/2014	31/12/2013
Billets de trésorerie	EUR	438	334
Crédits à court terme	N/A	493	543
Banques créditrices	N/A	254	541
Paievements émis ⁽¹⁾	N/A	50	24
Dette d'affacturage sur cessions non déconsolidantes	N/A	97	101
Total		1 332	1 543

⁽¹⁾ Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant aux jours bancaires non ouvrés.

E. Emprunts sur locations capitalisées

La valeur actualisée des loyers futurs des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Inférieur à 1 an	-	88
1 à 5 ans	124	90
Années ultérieures	102	120
	226	298
Moins frais financiers inclus	(14)	(18)
Valeur actualisée des loyers futurs	212	280
Dont courant	64	70
Dont non courant	148	210

F. Financement par cessions de créances

La division Automobile et le groupe Faurecia assurent une partie de leur financement par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements financiers.

Les créances cédées sont décomptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 6.2.

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du groupe
Part financée⁽¹⁾	1 682	62	1 140	226
- dont groupe Faurecia	637	62	363	138

⁽¹⁾ La part financée des créances correspond à celle qui a donné lieu à réception de trésorerie.

Peugeot S.A. a cédé et décomptabilisé sur l'exercice une partie de sa créance détenue sur l'État français au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), pour un total de 64 millions d'euros. La trésorerie reçue au 31 décembre 2014 s'élève à 60 millions d'euros.

Par ailleurs, Peugeot S.A. et Faurecia ont cédé et décomptabilisé sur l'exercice une partie de leurs créances détenues sur l'État français au titre des crédits d'impôt recherche 2013, pour un total de 132 millions d'euros. La trésorerie reçue au 31 décembre 2014 s'élève à 126 millions d'euros.

Les opérations de cession de créances constituent des financements courants.

En dehors des opérations courantes de cession de créances, aucune opération ponctuelle n'a été réalisée en décembre 2014.

12.7. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. Politique de gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités, le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions.

(1) Risque de liquidité

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. La stratégie de financement est définie par le Directoire, et mise en œuvre sous l'impulsion du Directeur financier du Groupe avec la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie, puis présentée au Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance. Le comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité financière. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe :

- engage une gestion active de sa dette par des émissions ou rachats d'emprunts obligataires,
- a recours à des emprunts bancaires en France et à l'étranger,
- réalise des cessions de créances,
- met en place des lignes de crédit confirmées de sécurité financière,
- et le cas échéant, procède à l'émission d'emprunts obligataires convertibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait se financer par augmentation de capital.

Cette politique de financement lui permet de saisir des opportunités de marché pour se financer par anticipation et optimiser ainsi sa sécurité financière.

Au 31 décembre 2014, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales est de 548 millions d'euros contre un endettement net de 4 181 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le détail de l'endettement net est présenté en Note 12.3.A, et son évolution en Note 12.3.B. Les échéances de remboursement des passifs financiers sont présentées dans le tableau ci-après. En juin 2010, Peugeot S.A. a mis en place un programme EMTN d'une enveloppe de 5 milliards d'euros dont 3 333 millions d'euros ont été tirés à fin décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, les sociétés industrielles et commerciales disposent d'une sécurité financière de 13 463 millions d'euros (cf. Note 12.4) contre 10 140 millions d'euros à fin décembre 2013.

Elle couvre l'ensemble des besoins de financement des douze prochains mois prévus à ce jour des activités industrielles et commerciales.

Échéancier contractuel des passifs financiers des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

31/12/2014 (en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé					
			2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans
Passifs financiers								
Emprunts obligataires - hors intérêts								
Hors Faurecia		(4 732)	(345)	(1 448)	(516)	(1 000)	(600)	(600)
Faurecia		(959)	(250)	(499)	-	(250)	-	-
Autres emprunts à long terme - hors intérêts								
Hors Faurecia		(1 437)	(509)	(377)	(222)	(144)	(67)	(210)
Faurecia		(410)	(121)	(156)	(77)	(28)	(12)	(16)
Total des emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(6 169)	(854)	(1 825)	(738)	(1 144)	(667)	(810)
Faurecia		(1 369)	(371)	(655)	(77)	(278)	(12)	(16)
Total des intérêts sur emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(179)	(309)	(256)	(188)	(152)	(75)	(504)
Faurecia		(27)	(74)	(61)	(8)	(8)	-	-
Autres financements à court terme								
Emprunts sur locations financement								
Fonds de participation des salariés								
		(1 332)	(1 332)	-	-	-	-	-
		(212)	(98)	(10)	(9)	(7)	(6)	(96)
		(3)	(1)	-	-	-	-	(2)
Instruments dérivés								
Total des instruments dérivés								
	102	(56)	8	5	1	-	-	-
TOTAL	102	(9 347)	(3 031)	(2 802)	(1 019)	(1 589)	(760)	(1 428)

Covenants

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts octroyés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Peugeot S.A.

Toutes les clauses sont respectées en 2014.

Le tirage de ligne de crédit syndiqué signée en avril 2014 pour un montant de 3 milliards d'euros est conditionné au respect :

- d'un niveau de dette nette des sociétés industrielles et commerciales inférieur à 6 milliards d'euros,
- d'un ratio dette nette des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La dette nette des sociétés industrielles et commerciales est définie et présentée en Note 12.3. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « total des Capitaux Propres » du Passif.

La nouvelle ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014 par Faurecia, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros à échéance décembre 2019 ne contient qu'une seule clause restrictive en matière de ratios financiers.

Dette Nette* / EBITDA**	maximum	2.50
-------------------------	---------	------

* Endettement net consolidé

** Résultat Opérationnel Courant de Faurecia, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Le respect de ce ratio conditionne la disponibilité du crédit. Au 31 décembre 2014, cette condition était respectée.

Les emprunts convertibles (OCEANE) Faurecia sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Faurecia.

(2) Risque de taux

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêts.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables, ou sur des taux fixes compte tenu du niveau très bas atteint par les taux en 2014.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Les emprunts contractés depuis 2009 ont été conservés à taux fixe afin de conserver le bénéfice des taux fixes historiquement bas. L'emprunt obligataire du GIE à échéance 2033 avait été initialement transformé en taux variables via des instruments de couverture qualifiés comme tels en IFRS. La couverture de ce dernier a été résiliée en novembre 2012.

La part de l'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, à taux variable est passée à 3,6 %, calculé sur la base du nominal des emprunts.

Faurecia gère de façon autonome et centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Une partie significative de la dette (crédit syndiqué, emprunts à court terme, billets de trésorerie) étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du Groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de swaps de taux, principalement en euros. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir contre une hausse des taux la majeure partie des intérêts d'emprunts à taux variable payables en 2014 et, dans une moindre mesure, en 2015.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

31/12/2014	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	601	170	416	1 187
	Tx Variable	8 535	-	-	8 535
Total passifs	Tx Fixe	(341)	(5 086)	(1 077)	(6 504)
	Tx Variable	(2 535)	-	-	(2 535)
Position nette avant gestion	Tx Fixe	260	(4 916)	(661)	(5 317)
	Tx Variable	6 000	-	-	6 000
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	(470)	(45)	(62)	(577)
	Tx Variable	577	-	-	577
Position nette après gestion	Tx Fixe	(210)	(4 961)	(723)	(5 894)
	Tx Variable	6 577	-	-	6 577

31/12/2013	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	924	191	278	1 393
	Tx Variable	5 394	24	2	5 420
Total passifs	Tx Fixe	(1 196)	(4 683)	(2 502)	(8 381)
	Tx Variable	(2 374)	(6)	-	(2 380)
Position nette avant gestion	Tx Fixe	(272)	(4 492)	(2 224)	(6 988)
	Tx Variable	3 020	18	2	3 040
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	-	(583)	(139)	(722)
	Tx Variable	252	470	-	722
Position nette après gestion	Tx Fixe	(272)	(5 075)	(2 363)	(7 710)
	Tx Variable	3 272	488	2	3 762

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Pour la division Automobile, la solvabilité des clients fait l'objet d'une attention particulière. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre des relations avec Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Pour Faurecia, le risque de contrepartie porte essentiellement sur des grands constructeurs automobiles dont la solvabilité fait l'objet d'un suivi individualisé.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM ou des dépôts. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de rating et des maxima de maturité des sous-jacents, et le montant des placements est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA) ou de la Fédération Bancaire Française (FBF), et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

(4) Risque de change

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA).

Cette gestion consiste à minimiser les écarts de change comptables pour la division Automobile, avec une couverture systématique dès l'enregistrement des factures libellées en devises.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet de couvertures de change à terme. Sauf exception, les prêts intragroupe en devise des sociétés de la division Automobile font également l'objet de couverture.

La politique de change intègre la couverture des flux futurs pour la division Automobile. Elle consiste à couvrir les principales expositions nettes des devises G10. Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadre ces couvertures. Elles sont qualifiées de **Cash Flow Hedge** au sens des normes comptables IAS 39. L'horizon maximum de ces couvertures est de 2 ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

Au 31 décembre 2014, la division Automobile détient des couvertures de flux futurs sur les devises suivantes : GBP, CHF, SEK, DKK et NOK.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA Peugeot Citroën ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

La méthode utilisée pour détecter et gérer les risques de marché est celle de la Value at Risk (VAR) historique. Les données utilisées par la VAR historique sont les volatilités et les cours des différentes devises depuis début 2008. La VAR représente la perte potentielle maximale de notre portefeuille selon un niveau de confiance. Les niveaux de confiance mesurés sont de 95 % et de 99 %. Pour les deux niveaux de confiance, les résultats de la VAR historique sur le portefeuille existant au 31 décembre 2014 ont conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe. Cette méthode suppose que la VAR future se comporte comme la VAR passée. Elle ne serait pas représentative de pertes dans le cas d'événements extrêmes.

Faurecia couvre de façon autonome et centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la Direction. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de cash flow hedge, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IAS39. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

Exposition nette au risque de change des activités industrielles et commerciales pour les devises sur lesquelles des positions sont ouvertes au 31 décembre

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante:

31/12/2014 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	ARS	CZK	Autres	Total
Total actifs	261	71	568	14	25	218	225	190	1 572
Total passifs	(74)	(45)	(16)	(18)	-	(1)	(301)	(152)	(607)
Transactions futures ⁽¹⁾	629	8	41	(108)	38	-	(59)	277	826
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(184)	-	-	-	-	-	-	(184)
Position nette avant gestion	816	(150)	593	(112)	63	217	(135)	315	1 607
Instruments financiers dérivés	(816)	(36)	(594)	104	(63)	(218)	38	(285)	(1 870)
Position nette après gestion	-	(186)	(1)	(8)	-	(1)	(97)	30	(263)

⁽¹⁾ Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2013 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	RUB	CZK	Autres	Total
Total actifs	221	79	622	47	23	102	254	232	1 580
Total passifs	(112)	(74)	(3)	(12)	-	(193)	(287)	(8)	(689)
Transactions futures ⁽¹⁾	312	2	92	(104)	163	42	(51)	137	593
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(321)	-	-	-	-	-	-	(321)
Position nette avant gestion	421	(314)	711	(69)	186	(49)	(84)	361	1 163
Instruments financiers dérivés	(430)	185	(632)	63	(186)	84	35	(350)	(1 231)
Position nette après gestion	(9)	(129)	79	(6)	-	35	(49)	11	(68)

⁽¹⁾ Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

Dans l'hypothèse d'une variation de 5 % du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2014 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	PLN/EUR	CZK/EUR	JPY/EUR	USD/CAD	USD/EUR	USD/DZD	JPY/RUB	Autres
Hypothèses de variation du couple devises	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0%
Impact sur le résultat avant impôt	1	1	-	5	2	3	-	3
Impact sur les capitaux propres	6	2	5	-	2	-	-	1

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport aux autres devises est la suivante :

31/12/2014 (en millions d'euros)	RUB/UAH	USD/CAD	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD	UAH/USD	RUB/USD	JPY/RUB
Total actifs	-	116	109	41	-	-	-	-
Total passifs	-	-	(61)	(261)	(53)	(5)	(1)	-
Transactions futures ⁽¹⁾	-	(10)	-	-	-	-	-	-
Position nette avant gestion	-	106	48	(220)	(53)	(5)	(1)	-
Instruments financiers dérivés	-	(110)	(44)	221	-	-	-	-
Position nette après gestion	-	(4)	4	1	(53)	(5)	(1)	-

⁽¹⁾ Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2013 (en millions d'euros)	RUB/UAH	USD/CAD	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD	UAH/USD	RUB/USD	JPY/RUB
Total actifs	-	98	62	69	-	-	-	-
Total passifs	(1)	-	(166)	(137)	(45)	(17)	-	(2)
Transactions futures ⁽¹⁾	-	(15)	-	-	-	-	-	-
Position nette avant gestion	(1)	83	(104)	(68)	(45)	(17)	-	(2)
Instruments financiers dérivés	-	(85)	99	73	-	-	-	-
Position nette après gestion	(1)	(2)	(5)	5	(45)	(17)	-	(2)

⁽¹⁾ Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

(5) Risque matières premières

Les risques matières encourus sont suivis pour la division Automobile conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change et matières, et de façon autonome pour Faurecia. Pour la division Automobile, ils font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans. La réalisation d'une opération de couverture de flux futurs est subordonnée à sa qualification à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

Le Groupe couvre une partie du risque matières premières cotées de la division Automobile à l'aide d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés. Ces couvertures visent à minimiser les impacts de variation des prix des matières des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production.

Sur l'exercice 2014, les couvertures ont concerné l'aluminium, le cuivre, le plomb, le platine, le palladium, et le rhodium.

Pour la division Automobile, si les prix des métaux de base (Aluminium, Cuivre et Plomb) augmentaient (baisseraient) de 17 % et les prix des métaux précieux (Platine, Palladium et Rhodium) augmentaient (baisseraient) de 18 %, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2014 aurait été une hausse (baisse) de 85 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2014 (contre 83 millions d'euros à fin 2013). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IAS 39, le résultat du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

Dans la mesure où les contrats de ventes de Faurecia avec ses clients ne prévoient pas de clauses d'indexation sur le cours des matières premières, Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion stricte des stocks. Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

B. Instruments de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Ils peuvent être désignés comme instruments de couverture si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Le Groupe utilise deux relations de couverture :

- **Couverture de juste valeur :**

La variation de juste valeur du dérivé est enregistrée en compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure de leur efficacité.

- **Couverture de flux futurs de trésorerie :**

La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en « produits et charges enregistrés en capitaux propres ». La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en produits (ou en charges) à caractère financier. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. La part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'impactent pas le coût d'entrée des stocks de matières premières.

Par ailleurs, le Groupe prend des couvertures de change pour se prémunir des variations de valeur des dettes et créances en devises. La variation de juste valeur de ces dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, venant compenser la variation en résultat des dettes et créances libellées en devises. Dans les cas où le Groupe a documenté la relation de couverture, la part inefficace est enregistrée en résultat financier.

Les instruments dérivés de couverture du risque de taux et de change sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor, ...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les dérivés de couverture du risque matières font l'objet d'une évaluation externe.

(1) Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

31/12/2014	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises, options de change et contrats de change à terme	12	(15)	1 256	1 256	-	-
• Cross-currency swaps	2	-	17	9	8	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de change et contrats de change à terme	-	(14)	1 087	1 062	25	-
• Cross-currency swaps	67	-	93	-	93	-
Trading ⁽¹⁾	55	(56)	7 966	7 879	87	-
<i>Dont réciprociétés</i>	-	-				
Total risque de change	136	(85)	10 419	10 206	213	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de taux et options de taux	2	(1)	484	470	14	-
Trading ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
<i>Dont réciprociétés</i>	-	-				
Total risque de taux	2	(1)	484	470	14	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	6	(12)	429	227	202	-
Total risque matières	6	(12)	429	227	202	-
TOTAL	144	(98)	11 332	10 903	429	-
<i>dont :</i>						
Total couvertures de juste valeur	14	(15)	1 273	1 265	8	-
Total couvertures de flux futurs	75	(27)	2 093	1 759	334	-

⁽¹⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

⁽²⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

Les instruments de couverture ne faisant pas l'objet de clauses de compensation en cas de défaut d'une des parties représentent une valeur non significative sur la division Automobile.

31/12/2013 (en millions d'euros)	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises, options de change et contrats de change à terme	9	(8)	812	812	-	-
• Cross-currency swaps	3	-	36	36	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de change et contrats de change à terme	26	(1)	643	626	17	-
• Cross-currency swaps	11	-	183	-	105	78
Trading ⁽¹⁾	13	(50)	6 928	6 773	155	-
Dont réciprociétés	-	-				
Total risque de change	62	(59)	8 602	8 247	277	78
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de taux et options de taux	-	(5)	506	-	470	36
Trading ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
Dont réciprociétés	-	-				
Total risque de taux	-	(5)	506	-	470	36
Risque matières						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	1	(73)	421	246	175	-
Total risque matières	1	(73)	421	246	175	-
TOTAL	63	(137)	9 529	8 493	922	114
dont :						
Total couvertures de juste valeur	12	(8)	848	848	-	-
Total couvertures de flux futurs	38	(79)	1 753	872	767	114

⁽¹⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

⁽²⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

(2) Information sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

(a) Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2014	2013
Variation de part efficace en capitaux propres	241	-
Variation de part inefficace en résultat	-	(2)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	57	25
Recyclage de part efficace en charges de financement	71	19

(b) Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2014	2013
Variation de part inefficace en résultat	(42)	(7)
Impact net sur résultat	(42)	(7)

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 12.2.A enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

12.8. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Les actifs et passifs financiers au sens d'IAS 39 comprennent les postes listés dans le tableau en Note 12.8.E.

Le fait générateur de la comptabilisation au bilan est la date de transaction (i.e. d'engagement) et non la date de règlement.

B. Opérations en devises

En application d'IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en Résultat Opérationnel Courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance
- en produit sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

C. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

La note IAS 39 prévoit différentes méthodes d'évaluation en fonction de la nature des actifs financiers.

(1) Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat »

Les actifs financiers en « juste valeur par résultat » sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée en résultat de la période.

(2) Actifs financiers classés en « Prêts et Créances »

Les actifs financiers classés en « prêts et créances » sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Lorsque leurs échéances de paiement sont très courtes, leur juste valeur est assimilée à leur valeur au bilan, y compris les éventuelles dépréciations.

(3) Actifs financiers classés en « Actifs disponibles à la vente »

Les actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente » sont des actifs pouvant être conservés durablement ou cessibles à court terme. Ils sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et les variations de celle-ci sont enregistrées directement en « produits et charges comptabilisés en capitaux propres ». Seules les pertes de valeurs jugées durables ou significatives sont enregistrées au compte de résultat de la période. Une perte de valeur est comptabilisée systématiquement en résultat en cas de diminution de valeur de plus de 50 % par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins trois ans. Par ailleurs, une analyse spécifique est menée ligne à ligne en cas de diminution de valeur de plus de 30 % par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins un an.

Les « titres de participation » sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, sauf en cas de dépréciation.

Les « autres actifs non courants » correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles, un fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. La juste valeur correspond à la valeur liquidative en date de clôture.

D. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le mode d'évaluation et de comptabilisation des obligations convertibles et échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) est décrit en Note 12.6.B.

Lorsque le Groupe obtient des emprunts à taux bonifiés, le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché, tandis que la subvention est comptabilisée selon sa finalité, comme une subvention d'investissement ou d'exploitation (en application d'IAS 20).

E. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2014		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Autres actifs financiers non courants	696	696	332	-	295	-	69
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	420	420	-	102	312	-	6
Clients	1 375	1 375	-	-	1 375	-	-
Autres débiteurs	1 662	1 662	-	-	1 586	-	76
Actifs financiers courants	405	405	-	-	392	-	13
Placements financiers	266	266	266	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 477	8 477	8 477	-	-	-	-
Actifs	13 301	13 301	9 075	102	3 960	-	164
Passifs financiers non courants ⁽²⁾	6 463	6 907	-	-	45	6 418	-
Autres passifs non courants ⁽³⁾	197	197	-	-	194	-	3
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 177	8 177	-	-	8 177	-	-
Autres créanciers	4 114	4 114	-	-	4 024	-	90
Passifs financiers courants	2 833	2 835	-	-	-	2 828	5
Passifs	21 784	22 230	-	-	12 440	9 246	98

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 9.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

⁽²⁾ Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (595 millions d'euros) et Faurecia (370 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

⁽³⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

	31/12/2013		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Autres actifs financiers non courants	641	641	307	-	323	-	11
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	364	364	-	89	275	-	-
Clients	1 790	1 790	-	-	1 790	-	-
Autres débiteurs	1 659	1 659	-	-	1 608	-	51
Actifs financiers courants	141	141	-	-	132	-	9
Placements financiers	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 185	6 185	6 185	-	-	-	-
Actifs	10 780	10 780	6 492	89	4 128	-	71
Passifs financiers non courants ⁽²⁾	7 956	8 215	-	-	43	7 908	5
Autres passifs non courants ⁽³⁾	132	132	-	-	113	-	19
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 108	8 108	-	-	8 108	-	-
Autres créanciers	4 124	4 124	-	-	4 011	-	113
Passifs financiers courants	3 192	3 192	-	-	-	3 192	-
Passifs	23 512	23 771	-	-	12 275	11 100	137

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 9.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

⁽²⁾ Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (577 millions d'euros) et Faurecia (398 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

⁽³⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

F. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

	31/12/2014			31/12/2013		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<i>(en millions d'euros)</i>						
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif						
Autres actifs financiers non courants	-	332	-	-	305	-
Placements financiers	-	266	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	8 477	-	-	6 185	-
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché						
Autres actifs financiers non courants	69	-	-	11	2	-
Autres actifs non courants	6	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	76	-	-	51	-	-
Actifs financiers courants	13	-	-	9	-	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché						
Autres actifs non courants	-	-	102	-	-	89
Total actifs financiers comptabilisés en juste valeur	164	9 075	102	71	6 492	89

La variation de la juste valeur de niveau 3 ne comporte pas d'éléments significatifs.

	31/12/2014			31/12/2013		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<i>(en millions d'euros)</i>						
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif						
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché						
Passifs financiers non courants	-	-	-	(5)	-	-
Autres passifs non courants	(3)	-	-	(19)	-	-
Autres créanciers	(90)	-	-	(113)	-	-
Passifs financiers courants	(5)	-	-	-	-	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché						
Passifs financiers non courants ⁽¹⁾	-	-	(45)	-	-	(43)
Total passifs financiers comptabilisés en juste valeur	(98)	-	(45)	(137)	-	(43)

⁽¹⁾ La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en "Produits et charges comptabilisés en capitaux propres".

G. Information sur les actifs et passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

	31/12/2014		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	6 463	6 907	5 510	1 397	-
Passifs financiers courants	2 828	2 830	803	2 027	-

	31/12/2013		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	7 951	8 210	6 452	1 758	-
Passifs financiers courants	3 192	3 192	850	2 342	-

H. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2014	Ventilation par classe d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	8	-	-	8	-	-
Total charge d'intérêts	(621)	-	-	-	(621)	-
Réévaluation ⁽¹⁾	(95)	101	-	(16)	(3)	(177)
Résultat de cession et dividendes	(250)	-	1	(251)	-	-
Dépréciation nette	(91)	-	(34)	(57)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(1 049)	101	(33)	(316)	(624)	(177)

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

(en millions d'euros)	2013	Ventilation par classe d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	19	-	-	19	-	-
Total charge d'intérêts	(596)	-	-	-	(596)	-
Réévaluation ⁽¹⁾	(33)	119	-	(8)	(3)	(141)
Résultat de cession et dividendes	(212)	-	1	(213)	-	-
Dépréciation nette	(35)	-	(38)	3	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(857)	119	(37)	(199)	(599)	(141)

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

12.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Avals, cautions et garanties donnés	335	304
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	506	551
	841	855

▪ Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Lorsque les échéances des OAT sont décalées par rapport à l'échéancier des prêts, la couverture s'effectue en cash. L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

Échéancier		
<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
2014	-	468
2015	422	16
2016	14	14
2017	13	11
2018	16	16
2019	-	-
2020	-	-
Années ultérieures	41	26
Total actifs nantis, gagés ou hypothéqués	506	551
Total du bilan	61 212	59 764
Pourcentage	0.8%	0.9%

NOTE 13 - FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES DE FINANCEMENT

13.1. PRINCIPES COMPTABLES

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Les actifs et passifs financiers des activités de financement comprennent essentiellement des prêts et créances, des titres de placement et des dettes.

B. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

(1) Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat »

Les titres de placement sont comptabilisés en juste valeur par résultat s'ils font l'objet d'une couverture de taux. Les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en résultat de la période et corrigées par les variations de juste valeur des *swaps* couvrant économiquement ces titres.

(2) Actifs financiers classés en « Prêts et Créances »

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. Ils comprennent hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- le capital restant dû ;
- les intérêts courus non échus ;
- les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits, restant à étaler, qui augmentent les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques, restant à étaler, qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit-bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (cf. Note 12.7.B).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est à dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé. Elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées,
- la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisées au taux d'intérêt effectif du crédit, sur la base duquel est calculée la dépréciation minorant les créances douteuses.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), dès l'apparition du premier impayé ou au plus tard lors de leur déclassement en créances douteuses du fait de leur âge (plus de 91 jours sauf statut immunisant représentatif de l'absence de risque de contrepartie, dans la limite de 451 jours), les pertes de valeur sont calculées au cas par cas. En cas de risque aggravé, un déclassement peut être fait avant le délai de 91 jours.

C. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Se reporter à la Note 12.8.D.

13.2. IMPACT IFRS 5 SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE RÉSULTAT ET DE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les impacts IFRS 5 sont présentés en Note 3.3.A.

13.3. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

A. Prêts et créances des activités de financement

(1) Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	
Encours net "Retail et Corporate & assimilés"			
Vente à crédit	5 533	2 950	8 863
Location longue durée	4 393	190	4 681
Location avec option d'achat	1 552	351	2 039
Autres créances	40	79	133
Comptes ordinaires et autres	(46)	42	46
Total encours net "Retail et Corporate & assimilés"	11 472	3 612	15 762
Encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"			
Financement aux réseaux	4 482	333	4 495
Autres créances	691	46	725
Autres	292	48	330
Total encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"	5 465	427	5 550
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	39	23
Éliminations	-	(4)	(55)
Total	16 937	4 074	21 280

La juste valeur des prêts et créances des activités de financement des activités poursuivies s'élève à 4 012 millions d'euros au 31 décembre 2014 (21 234 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les créances sur la clientèle finale (Retail et Corporate & assimilés) représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution (Corporate réseaux) comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot, Citroën et DS sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 8 864 millions d'euros de créances de financement Automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2014 (8 788 millions d'euros au 31 décembre 2013), dont 7 238 millions d'euros de créances destinées à être reprises en partenariat et 1 626 millions d'euros de créances au titre des activités poursuivies.

Le groupe Banque PSA Finance a procédé en 2014 à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'entités ad hoc.

Les entités ad hoc de titrisation de créances sont consolidées par intégration globale, dans la mesure où les filiales et succursales de Banque PSA Finance portent l'essentiel des risques et des avantages de ces entités.

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en Note 13.4 "Dettes des activités de financement".

(2) Créances cédées par la division Automobile

L'encours des créances de la division Automobile cédées aux sociétés de Financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
	3 553	3 260

(3) Échéanciers des prêts et créances des activités poursuivies

31/12/2014 (en millions d'euros)	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres ⁽¹⁾	Total
Non réparti	121	20	14	65	127	347
0 à 3 mois	233	40	46	161	11	491
3 mois à 6 mois	225	34	22	110	6	397
6 mois à 1 an	431	63	44	13	32	583
2 à 5 ans	1 977	206	91	-	53	2 327
+ 5 ans	72	4	-	-	9	85
Total créances brutes	3 059	367	217	349	238	4 230
Dépôts de garantie	-	-	(9)	-	-	(9)
Dépréciations	(91)	(15)	(10)	(16)	(50)	(182)
Total créances nettes	2 968	352	198	333	188	4 039

⁽¹⁾ Autres créances y compris les "comptes ordinaires" et les "éléments intégrés au coût amorti".

(4) Provisions pour dépréciation des créances

(a) Encours net "Retail et Corporate & assimilés"

(en millions d'euros)	Bilan au 31/12/2013	Déclassement IFRS 5	Bilan au 31/12/2013 après déclassement	Production nette et écart de conversion	Coût du risque total au 31/12/2014	Bilan au 31/12/2014
Créances saines sans impayés	15 051	(11 297)	3 754	(297)	-	3 457
Créances saines avec impayés	631	(482)	149	(30)	-	119
Créances douteuses	668	(429)	239	22	(111)	150
Total encours brut "Retail et Corporate & assimilés"	16 350	(12 208)	4 142	(305)	(111)	3 726
Éléments intégrés au coût amorti	45	3	48	(6)	-	42
Dépôts de garantie	(63)	42	(21)	13	-	(8)
Dépréciations créances saines	-	-	-	-	(1)	(1)
Dépréciations créances saines avec impayés	(43)	23	(20)	-	1	(19)
Dépréciations créances douteuses	(527)	324	(203)	2	73	(128)
Total des dépréciations de créances	(570)	347	(223)	2	73	(148)
Total encours net "Retail et Corporate & assimilés"	15 762	(11 816)	3 946	(296)	(38)	3 612
Dotations aux provisions						(44)
Reprises pour utilisation						117

(b) Encours net "Corporate réseaux"

(en millions d'euros)	Bilan au 31/12/2013	Déclassement IFRS 5	Bilan au	Production	Coût du	Bilan au 31/12/2014
			31/12/2013	après déclassement	nette et écart de conversion	
Créances saines sans impayés	5 438	(4 935)	503	(142)	-	361
Créances saines avec impayés	10	(9)	1	1	-	2
Créances douteuses	250	(135)	115	(14)	(2)	99
Total encours brut "Corporate réseaux"	5 698	(5 079)	619	(155)	(2)	462
Eléments intégrés au coût amorti	(10)	10	-	-	-	-
Dépôts de garantie	(73)	72	(1)	-	-	(1)
<i>Dépréciations créances saines</i>	-	-	-	-	(4)	(4)
<i>Dépréciations créances douteuses</i>	(65)	32	(33)	3	-	(30)
Total des dépréciations de créances	(65)	32	(33)	3	(4)	(34)
Total encours net "Corporate réseaux"	5 550	(4 965)	585	(152)	(6)	427
Dotations aux provisions						(10)
Reprises pour utilisation						6

B. Titres de placement des activités de financement

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation.

C. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	
Comptes ordinaires débiteurs ⁽¹⁾	970	362	779
• Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement	23	308	463
• Comptes et prêts financiers au jour le jour aux établissements de crédit	-	-	362
• Créances à terme qualifiées d'équivalent de trésorerie	-	641	-
• Obligations Assimilables du Trésor qualifiées d'équivalent de trésorerie	-	252	-
• OPCVM	-	47	200
Réserve de liquidité	23	1 248	1 025
Total	993	1 610	1 804

⁽¹⁾ Ce poste représente notamment les derniers prélèvements à la clientèle de la période.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance, qui s'élève à 1 271 millions d'euros au 31 décembre 2014 (1 025 millions d'euros au 31 décembre 2013), constituée de créances à terme pour 641 millions d'euros, de dépôts sur les comptes de banques centrales pour 331 millions d'euros (463 millions d'euros au 31 décembre 2013), d'Obligations Assimilables du Trésor pour 252 millions d'euros, et d'OPCVM pour 47 millions d'euros (200 millions d'euros au 31 décembre 2013).

13.4. DETTES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

		31/12/2014			
		Passifs des activités reprises en partenariat		Passifs des activités poursuivies	31/12/2013
(en millions d'euros)	Notes	Transférés	Non transférés		
Titres émis par les entités dans le cadre des titrisations	13.4.A	4 830	-	765	5 057
Autres dettes constituées par un titre	13.4.B	-	3 254	2 192	7 677
Dettes envers les établissements de crédit	13.4.C	280	5 423	928	6 264
		5 110	8 677	3 885	18 998
Dettes envers la clientèle	13.4.D	2 373	-	446	1 446
		7 483	8 677	4 331	20 444
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>		-	-	(363)	(216)
Total		7 483	8 677	3 968	20 228

Les analyses détaillées ci-dessous portent sur les passifs des activités poursuivies et sur les autres passifs non transférés.

Sur les 8 677 millions d'euros de dettes envers les établissements de crédit non transférées, le Groupe a remboursé par anticipation 2 999 millions d'euros de *Term-loan* syndiqué le 6 février 2015 (cf. Note 13.4.G).

A. Titres émis dans le cadre des titrisations

Une partie du refinancement de Banque PSA Finance s'effectue par des opérations de titrisation de ses créances, notamment automobiles.

Au 31 décembre 2014, ces opérations conduisent à reconnaître des "titres émis par les entités ad hoc dans le cadre des titrisations" pour un montant de 5 595 millions d'euros (5 057 millions au 31 décembre 2013).

B. Autres dettes constituées par un titre

Le poste "autres dettes constituées par un titre" comprend principalement des EMTN/BMTN pour 5 148 millions d'euros (7 183 millions d'euros au 31 décembre 2013), et des certificats de dépôt et des billets de trésorerie pour 49 millions d'euros (64 millions d'euros au 31 décembre 2013).

C. Dettes envers les établissements de crédit

Au 31 décembre 2014, le poste "dettes envers les établissements de crédit" comprend notamment 1 300 millions d'euros obtenus dans le cadre de l'opération de financement à long terme (LTRO) conduite par la Banque Centrale Européenne. La part tirée de la ligne de crédit syndiqué de 9 820 millions d'euros s'élève à 3 456 millions d'euros.

Le 3 juillet 2014, Banque PSA Finance a procédé à une émission obligataire à taux fixe à échéance juillet 2017 d'un montant de 300 millions d'euros assortie d'un coupon de 0,375 %.

D. Dettes envers la clientèle

L'offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers, précédemment mis en place en France, a été étendue en 2014 à l'Allemagne et la Belgique. Elle représente un encours au 31 décembre 2014 de 1 974 millions d'euros dont 1 074 millions d'euros en Allemagne, sur un total de dettes envers la clientèle de 2 819 millions d'euros remboursable à tout moment.

E. Échéancier

31/12/2014 (en millions d'euros)	Titres émis (titrisation)	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Total
• 0 à 3 mois	129	964	2 111	3 204
• 3 mois à 1 an	147	1 495	243	1 885
• 2 à 5 ans	489	2 781	3 997	7 267
• + 5 ans	-	206	-	206
Total	765	5 446	6 351	12 562
<i>Dont passifs sur activités poursuivies</i>	765	2 192	928	3 885
<i>Dont passifs non transférés des activités reprises en partenariat</i>	-	3 254	5 423	8 677

31/12/2013 (en millions d'euros)	Titres émis (titrisation)	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Total
• 0 à 3 mois	432	929	1 833	3 194
• 3 mois à 1 an	1 209	1 912	1 564	4 685
• 2 à 5 ans	3 416	4 655	2 867	10 938
• + 5 ans	-	181	-	181
Total	5 057	7 677	6 264	18 998

F. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires sont en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

	31/12/2014			31/12/2013		
	Dettes constituées par un titre de créance	Dettes envers les établissements de crédit	Total	Dettes constituées par un titre de créance	Dettes envers les établissements de crédit	Total
(en millions d'euros)						
EUR	2 274	332	2 606	9 965	5 428	15 393
Autres devises	683	596	1 279	2 769	836	3 605
Total	2 957	928	3 885	12 734	6 264	18 998

Les dettes constituées par un titre de créance comprennent les emprunts obligataires, les titres émis dans le cadre des titrisations, et les autres dettes constituées par un titre.

G. Lignes de crédit

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		
• Lignes non transférées	5 200	
• Lignes transférées	646	
Engagements des activités poursuivies	518	
Lignes de crédits confirmées non tirées	6 364	7 006

Ces lignes de crédit d'un montant total de 6 364 millions d'euros étaient les suivantes :

- 1 966 millions d'euros non tirés sur des lignes de crédit bilatérales revolving de 2 423 millions d'euros, constituant des engagements reçus de financements, principalement à long terme,
- 152 millions d'euros non tirés sur les autres lignes de crédit bancaire,
- 1 100 millions d'euros non tirés sur le *Term-loan* syndiqué de 4 099 millions d'euros, constituant des engagements reçus de financements, principalement à long terme,
- Les lignes de back up syndiqué suivantes pour un montant de 3 146 millions d'euros :
 - 136 millions d'euros à échéance décembre 2015,
 - 1 216 millions d'euros à échéance janvier 2016,
 - 1 794 millions d'euros à échéance décembre 2016.

Banque PSA Finance a annoncé le 6 février 2015 la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 700 millions d'euros avec une maturité de cinq ans. Cette ligne de crédit s'inscrit dans le cadre du lancement du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance en France et au Royaume-Uni, entraînant une forte réduction des besoins de financement de Banque PSA Finance et des sécurités financières associées. Simultanément, Banque PSA Finance a remboursé et annulé le *Term-loan* syndiqué d'un montant de 4 099 millions d'euros et les lignes de back-up syndiquées de 3 146 millions d'euros.

13.5. GESTION DES RISQUES

A. Politique de gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités, Banque PSA Finance est exposée à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché.

(1) Risque de liquidité

La stratégie de financement de Banque PSA Finance est définie sous l'impulsion des organes de gouvernance de Banque PSA Finance.

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital et un ratio de fonds propres conforme aux nouvelles exigences réglementaires, confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec une large diversification des sources de liquidité, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit, ainsi qu'une couverture complète des expositions aux risques de change et de taux.

A partir de la mise en place des partenariats locaux avec SCF, les financements ne seront plus sous la responsabilité exclusive de Banque PSA Finance. Jusqu'à leur mise en place et pour les activités non transférées, les financements sont assurés par Banque PSA Finance. Compte tenu de la mise en place le 6 février 2015 d'un nouveau crédit syndiqué et des remboursements et annulation du *Term-loan* syndiqué et des lignes back up syndiquées, le dispositif en place permet d'assurer pour les 12 prochains mois le financement des activités poursuivies ainsi que le financement des activités destinées à être reprises en partenariats jusqu'à leurs dates de mise en place.

Les refinancements assurés par Banque PSA Finance sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail. Au-delà des financements tirés, des lignes de crédit non tirées sont conclues auprès de syndicats de banques de tout premier plan ou en bilatéral. Par ailleurs la banque dispose également de réserves de liquidité de 1 271 millions d'euros dont 1 148 millions d'euros d'actifs liquides de grande qualité (« *high quality liquid assets* ») au 31 décembre 2014 (cf. Note 13.3.C).

Stratégie de financement mise en œuvre en 2014

En 2014, Banque PSA Finance a fait appel à différentes sources de financement : dépôts bancaires (livret d'épargne grand public et compte à terme « Distingo »), obligations, titrisations, ainsi que des lignes de back up syndiqué et de crédit bilatérales revolving. Le statut d'établissement de crédit agréé a en outre permis à Banque PSA Finance d'avoir accès à des sources de liquidités alternatives comme par exemple auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Au 31 décembre 2014, 27 % des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 27 % du marché des capitaux, 28 % d'opérations de titrisations sur les marchés, 8 % de financements « autres » (dont 7 % d'origine publique comme la BCE), et 10 % de l'activité de dépôt bancaire mise en place en mars 2013. Au 31 décembre 2013, ces sources avaient contribué pour respectivement 22%, 38%, 25%, 10% (d'origine publique) et 5% au financement de la Banque.

Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se financer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. L'accord définitif de la Commission Européenne sur la garantie de l'Etat en faveur de Banque PSA Finance a été obtenu le 29 juillet 2013. Un comité de suivi de la garantie, intégrant des représentants de l'Etat français et du Groupe, veille à la bonne mise en œuvre de la garantie.

Cette garantie d'Etat a été utilisée à hauteur de 1 500 millions d'euros et bénéficie à deux émissions obligataires jusqu'à leur remboursement : 1 200 millions d'euros émis en avril 2013 et 300 millions d'euros émis en juillet 2014.

A la suite du démarrage, en France et au Royaume-Uni, des premières sociétés communes détenues à parité entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, Banque PSA Finance a annoncé qu'elle n'utilisera plus la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions obligataires (cf. Note 1.3). La convention relative à la garantie de l'Etat français conclue entre l'Etat et Banque PSA Finance a été ajustée pour intégrer la cessation anticipée des tirages et l'entrée de l'Etat au capital du Groupe, en simplifiant le dispositif de suivi et en précisant les conditions d'exercice des droits du garant.

Renouvellement des lignes de financement bancaire

Le détail des lignes de financement bancaire est présenté en Note 13.4.G.

Ces contrats signés font l'objet de clauses additionnelles d'exigibilité anticipée qui s'ajoutent aux covenants préexistants : l'interdiction de financer PSA au-delà de 500 millions d'euros, le respect d'un ratio de fonds propre "Common Equity Tier One" de 11 % minimum et la nécessité de conserver la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires de 2013 à 2015.

Enfin Banque PSA Finance a signé des renouvellements ou des nouvelles lignes bancaires bilatérales pour un montant excédant 1 700 millions d'euros sur l'exercice 2014.

Le renouvellement des lignes bancaires, associé à la nouvelle activité de dépôt, aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission d'obligations avec garantie de l'Etat, assurent le plan de financement de Banque PSA Finance sur au moins les 12 prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance.

Échéancier contractuel des activités de financement

La présentation retenue pour analyser le risque de liquidité repose sur le détail des postes d'actifs et de passifs, ventilé par échéances contractuelles d'encaissement et de remboursement, conformément aux durées restant à courir retenues dans le calcul du ratio de liquidité consolidé de Banque PSA Finance. En conséquence, les intérêts contractuels futurs ne sont pas présents dans les échéances. Les instruments dérivés de couverture, qui couvrent les intérêts futurs contractuels, ne sont pas ventilés.

Aux bornes de Banque PSA Finance (en millions d'euros)	31/12/2014	Non réparti	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	2-5 ans	> 5 ans
Actif							
Trésorerie	1 610	-	1 610	-	-	-	-
Titres de placement des sociétés de financement	192	-	146	-	-	46	-
Instruments dérivés ⁽¹⁾	61	61	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	31	-	-	-	-	31	-
Prêts et créances des activités de financement	4 078	193	490	398	583	2 328	86
Total des positions actives	5 972	254	2 246	398	583	2 405	86
Passif							
Instruments dérivés ⁽¹⁾	57	57	-	-	-	-	-
Dettes des activités de financement	4 331	179	904	774	866	1 400	208
Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat	8 677	84	2 475	58	189	5 871	-
Total des positions passives	13 065	320	3 379	832	1 055	7 271	208

⁽¹⁾ Les réciprociétés avec les sociétés industrielles et commerciales sont essentiellement à court terme.

Covenants

Les contrats signés par Banque PSA Finance concernant les dettes, y compris les dettes représentées par un titre, comportent des clauses d'exigibilité anticipée classiques pour ce type de contrat. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins des exceptions autorisant des opérations comme les titrisations ou les actifs donnés en garantie,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques et financières,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Pour Banque PSA Finance, quatre clauses spécifiques d'exigibilité anticipée apparaissent dans de nombreux contrats : l'obligation de conserver le statut de banque et donc de respecter les ratios réglementaires qui s'imposent à toute banque française. Et, à partir de 2013, la nécessité de conserver la possibilité d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires jusqu'en 2015 (cf. modification apportée ci-dessus « Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros » et le

respect d'un ratio de fonds propres Common Equity Tier One pour un minimum de 11 %. Toutes les clauses en vigueur sont respectées en 2014.

(2) Risque de taux

Banque PSA Finance, qui consent aux clients de l'activité Automobile du Groupe des prêts à taux fixe, se finance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du Groupe. Des limites de risques accompagnent la stratégie volontariste de couverture du risque de taux des encours de crédit : une limite de 3 % d'encours non couverts par pays et par tranches semestrielles de maturité du portefeuille est permise afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement les flux d'encours à couvrir avec des dérivés.

En ce qui concerne l'actif, la couverture des encours de crédits amortissables à taux fixes est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêt opérés sur le marché financier. Les crédits aux réseaux de concessionnaires sont accordés par référence à des taux court terme et la trésorerie excédentaire est elle-même également investie en référence à ces mêmes taux.

En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés, ainsi les ressources financières de la banque sont elles aussi indexées sur une structure de taux révisables à trois mois.

Afin d'assurer un coût optimum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle finale, Banque PSA Finance procède de manière occasionnelle à des couvertures optionnelles (options de taux d'intérêt). Compte tenu d'un contexte de taux bas sans consensus de hausse sur un horizon de un an, aucune couverture optionnelle n'a été engagée en 2014 pour Banque PSA Finance.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

31/12/2014	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs		Tx Fixe 5 947	9 633	-	15 580
		Tx Variable 8 531	-	-	8 531
Total passifs		Tx Fixe (2 304)	(2 860)	(206)	(5 370)
		Tx Variable (14 839)	-	-	(14 839)
Position nette avant gestion		Tx Fixe 3 643	6 773	(206)	10 210
		Tx Variable (6 308)	-	-	(6 308)
Instruments financiers dérivés		Tx Fixe (2 804)	(3 204)	206	(5 802)
		Tx Variable 5 802	4	-	5 806
Position nette après gestion		Tx Fixe 839	3 569	-	4 408
		Tx Variable (506)	4	-	(502)

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux, montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt est resté compris entre -5 millions d'euros à +3 millions d'euros.

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Le risque de crédit de Banque PSA Finance correspond au risque de perte sur une créance liée à un défaut de paiement d'un débiteur ou à un manquement de ce débiteur à ses autres obligations contractuelles. Banque PSA Finance est exposée au risque de crédit sur ses créances vis à vis des réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën, d'entreprises et de clients individuels. En cas de défaut, Banque PSA Finance a en général la possibilité de récupérer le véhicule financé pour le revendre comme véhicule d'occasion. La possibilité que la valeur de revente du véhicule d'occasion ne couvre pas le montant de la créance est prise en compte dans la détermination des pertes de valeurs comptabilisées (cf. Note 13.1.B).

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux de distribution, les décisions de financements sont prises après examen approfondi du risque selon des règles de délégation précises soit, par des Comités de crédit locaux soit par le Comité de crédit groupe. Le niveau des lignes de crédit dépend du bien financé, de la cotation du risque client, et enfin de l'appréciation générale du niveau de risque portée par le Comité de crédit appelé à statuer.

Le département Corporate de Banque PSA Finance assure le contrôle du risque de crédit de ces activités durant tout le cycle de vie du crédit. Il s'appuie sur des systèmes de notation des contreparties construits selon les standards de la

réglementation de Bâle II, dont la performance est régulièrement mesurée, et qui participent à la détermination du niveau des engagements et de délégations de même que des règles précises de gestion et de contrôle. Leur efficacité repose sur la qualité des analyses de crédit et du suivi opérationnel réalisés tant par les structures locales qu'en central, ainsi que sur les dispositifs d'alerte permettant de détecter et traiter en temps opportun les situations de risque avéré.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel local mais développé, géré et contrôlé par une structure centrale dédiée, composée d'experts. Le système décisionnel est paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. L'unité centrale de contrôle du risque de crédit s'assure régulièrement de la performance des outils ainsi mis en œuvre, et fonctionne en étroite collaboration avec les structures opérationnelles situées en France et à l'étranger, lesquels procèdent à l'analyse régulière de la demande, de l'octroi et des incidents de paiement. Pour les filiales en partenariat, la sélection de la clientèle revient au partenaire qui utilise les outils décisionnels qu'il a développés. Toutefois les équipes de la structure centrale de Banque PSA Finance assure un suivi précis et constant du niveau de risque de la demande et de l'octroi ainsi que des caractéristiques des dossiers en impayés.

L'ensemble des sociétés de financement est animé par une structure centrale entièrement dédiée au recouvrement qui, par ailleurs, pilote les outils communs et en anime les résultats. En outre, la structure centrale assure le suivi de deux plates-formes de recouvrement téléphoniques.

Les arriérés de paiement non dépréciés ne concernent que les encours de créances Corporate.

Les encours Corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En 2014, compte tenu de la dépréciation statistique mise en place sur les encours de créances Corporate saines, il n'y a plus d'encours de créances Corporate saines avec impayés non dépréciés.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires. Hors groupe PSA Peugeot Citroën, les dix plus fortes expositions bancaires pondérées représentent 1 954 millions d'euros contre 2 057 millions en 2013.

Banque PSA Finance étant structurellement en position emprunteuse, les autres risques qu'elle porte sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et options) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des dépôts auprès de banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette analyse est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement. Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties bancaires ayant un rôle clé dans la relation bancaire avec Banque PSA Finance.

(4) Risque de change

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises en utilisant le cas échéant, des instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (*cross currency swap*, *swap* de devises, *change à terme*).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

31/12/2014 (en millions d'euros)	GBP	HUF	PLN	CHF	RUB	CZK	USD	Autres	Total
Total actifs	3 486	15	144	195	-	17	6	-	3 863
Total passifs	(1 698)	-	-	(272)	-	-	(418)	-	(2 388)
Position nette avant gestion	1 788	15	144	(77)	-	17	(412)	-	1 475
Instruments financiers dérivés	(1 789)	(15)	(144)	77	-	(17)	412	-	(1 476)
Position nette après gestion	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

B. Instruments de couverture des activités de financement

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 12.7.B.

(1) Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

Pour une lecture plus facile des états financiers, les notionnels de sens contraire ont été nettés.

31/12/2014 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	61	(21)	2 464	2 464	-	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture	-	(36)	16 306	7 273	8 827	206
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de couverture	-	-	31	31	-	-
Trading	-	-	183	-	183	-
Total	61	(57)	18 984	9 768	9 010	206
Dont réciprociétés	-	(19)				
Total couvertures de juste valeur	61	(57)	18 770	9 737	8 827	206
Total couvertures de flux futurs	-	-	31	31	-	-

(2) Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

(a) Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2014	2013
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	1	4

(b) Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2014	2013
Réévaluation en résultat des encours clientèle	16	(48)
Réévaluation en résultat des couvertures d'encours clientèle	(17)	49
Impact net sur résultat	(1)	1
Réévaluation en résultat des passifs financiers	36	99
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	(34)	(101)
Impact net sur résultat	2	(2)

13.6. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Instruments financiers inscrits au bilan en activités poursuivies

(en millions d'euros)	31/12/2014		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	31	31	23	-	8	-	-
Autres actifs non courants	14	14	-	14	-	-	-
Prêts et créances des activités de financement	4 078	4 012	-	-	4 078	-	-
Titres de placement des activités de financement	192	192	192	-	-	-	-
Autres débiteurs	320	320	-	-	259	-	61
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 610	1 610	1 610	-	-	-	-
Actifs	6 245	6 179	1 825	14	4 345	-	61
Dettes des activités de financement	4 331	4 346	-	-	-	4 331	-
Dettes des activités de financement non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	8 677	8 887	-	-	-	8 677	-
Autres créanciers	254	254	-	-	197	-	57
Passifs	13 262	13 487	-	-	197	13 008	57

B. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

Les justes valeurs des titres de placements des activités de financement sont de niveau 2.

C. Information sur les actifs et passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2014		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances des activités de financement	4 078	4 012	-	-	4 012
Passifs					
Dettes des activités de financement	3 885	3 900	2 967	-	933
Dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat	8 677	8 887	3 266	-	5 621

D. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2014	Ventilation par classe d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	413	-	-	413	-	-
Total charge d'intérêts	(271)	-	-	-	(271)	-
Réévaluation ⁽¹⁾	81	13	-	16	35	17
Dépréciation nette	(39)	-	-	(39)	-	-
Total activités de financement	184	13	-	390	(236)	17

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

13.7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014			31/12/2013
	Engagements des activités reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	
	Transférés	Non transférés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 128	-	130	1 257
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit	124	2 009	132	3 268
	1 252	2 009	262	4 525

NOTE 14 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Conformément à la norme **IAS 12 « Impôts sur le résultat »**, des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

14.1. CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	(289)	(261)
Impôts différés		
Impôts différés de l'exercice	154	123
Pertes de valeur sur actifs sur déficits	(178)	(168)
Total	(313)	(306)

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale.

B. Taux d'imposition en France

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 34,43 %, compte tenu de la contribution additionnelle.

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2013 portant ce taux d'imposition à 38 % est applicable jusqu'au 31 décembre 2015. La limitation de l'utilisation des déficits reportables sur bénéfices taxables de l'exercice est maintenue à 50 % en 2014.

Les impôts différés passifs à échéance 2016 et les impôts différés actifs sur déficits qui pourront être imputés sur ces derniers (dans la limite de 50 %) ont été réévalués à ce nouveau taux. L'impact est non significatif.

C. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée ci-dessus. Les impôts différés ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales sur 5 ans cohérentes avec les tests de pertes de valeur sur l'UGT de la division Automobile.

Au 31 décembre 2014, les nouveaux impôts différés actifs sur déficits générés dans l'exercice à hauteur de 362 millions d'euros en France n'ont pas été reconnus en résultat. De plus, les impôts différés actifs sur déficits présents à l'ouverture ont été dépréciés à hauteur de 21 millions d'euros, compte tenu de la variation des impôts différés passifs nets.

14.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET L'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Cette réconciliation porte sur l'ensemble des résultats des sociétés intégrées quel que soit leur classement au compte de résultat.

(en millions d'euros)	2014	2013
Résultat avant impôts des activités poursuivies	(540)	(2 193)
Résultat avant impôts des charges liées au fonctionnement des activités destinées à être reprises en partenariat	(382)	(378)
Résultat avant impôts des activités destinées à être reprises en partenariat	392	565
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	(530)	(2 006)
<i>Taux d'impôt légal en France pour l'exercice</i>	38.0%	38.0%
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice	201	762
Effet impôt des éléments suivants :		
• Différences permanentes	(32)	72
• Résultat taxable à taux réduit	17	14
• Crédits d'impôts	16	57
• Résultat France non soumis au taux majoré	(45)	(75)
• Différences de taux à l'étranger et autres	76	(1)
Impôts sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France	233	829
<i>Taux effectif d'impôt groupe</i>	44.0%	NS
• Actifs sur déficits de l'intégration fiscale France de Peugeot S.A. générés sur l'exercice non reconnus	(333)	(746)
• Pertes de valeur sur l'intégration fiscale France de Peugeot S.A.	(21)	(80)
• Autres pertes de valeur	(186)	(396)
Impôts sur l'ensemble des résultats	(307)	(393)
• dont charge d'impôt des activités poursuivies	(313)	
• dont charge d'impôt des charges liées au fonctionnement des activités destinées à être reprises en partenariat	131	
• dont charge d'impôt des activités destinées à être reprises en partenariat	(125)	

Les crédits d'impôts comprennent des crédits d'impôt recherche n'ayant pas le caractère de subvention.

14.3. ÉVOLUTION DES POSTES D'IMPÔT AU BILAN

A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants		
Actif	94	188
Passif	(164)	(145)
	(70)	43
Impôts différés		
<i>Actifs avant compensation du déficit de l'intégration fiscale France</i>	750	834
<i>Compensation du déficit de l'intégration fiscale France</i>	(160)	(282)
Actifs nets	590	552
Passif	(640)	(841)
	(50)	(289)

B. Evolutions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants		
A l'ouverture de l'exercice	43	(16)
Déclassement IFRS 5	4	-
Charge	(289)	(261)
Capitaux propres	-	-
Règlement	178	348
Conversion et autres	(6)	(28)
Total à la clôture	(70)	43
Impôts différés		
A l'ouverture de l'exercice	(289)	(186)
Déclassement IFRS 5	219	-
Charge	(14)	(79)
Capitaux propres	17	(33)
Conversion et autres	17	9
Total à la clôture	(50)	(289)

14.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en millions d'euros)</i>		31/12/2014	31/12/2013
Crédits d'impôts		11	-
	Valeur brute ⁽¹⁾	5 030	4 699
Impôts différés actifs sur déficits	Dépréciations d'actifs reconnus à l'origine (note 14.1.C)	(1 976)	(2 086)
	Actifs sur déficits non reconnus à l'origine ⁽²⁾	(2 657)	(2 141)
	Actifs sur déficits du groupe d'intégration fiscale France compensés ⁽³⁾	(160)	(282)
	Autres actifs sur déficits compensés	(41)	(35)
	Total impôts différés actifs sur déficits	196	155
Autres impôts différés actifs		383	397
Impôts différés actifs		590	552
Impôts différés passifs avant compensation ⁽⁴⁾		(800)	(1 123)
Passifs d'impôts différés du groupe d'intégration fiscale France compensés ⁽³⁾		160	282
Impôts différés passifs		(640)	(841)

⁽¹⁾ La valeur brute des impôts différés actifs sur déficits correspond à l'intégralité des impôts différés sur déficits reportables qu'ils soient reconnus ou non dans le bilan au 31 décembre 2014.

⁽²⁾ Les actifs sur déficits non reconnus dépréciés concernent notamment Faurecia à hauteur de 753 millions d'euros (759 millions d'euros au 31 décembre 2013), et l'intégration fiscale France à hauteur de 1 615 millions d'euros (1 354 millions d'euros au 31 décembre 2013), dont 60 millions d'euros comptabilisés directement en contrepartie des capitaux propres.

⁽³⁾ La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs, en tenant compte de la limitation légale d'imputation des déficits fiscaux reportables (cf. Note 14.1).

⁽⁴⁾ La capitalisation des frais de recherche et de développement et la divergence de durée ou de mode d'amortissement des immobilisations constituent les principales natures de différences temporelles à l'origine des impôts différés passifs.

NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

15.1. CAPITAUX PROPRES

A. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Les dettes ne sont soumises au respect d'aucun ratio financier sur les capitaux propres. Le tirage des lignes de crédit confirmées de Peugeot S.A. et du GIE PSA Trésorerie est soumis au respect d'un ratio financier basé sur les capitaux propres (cf. Note 12.4).

Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Le Groupe détient un certain nombre de ses propres titres avec la faculté :

- de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital, d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions,
- de réduire le capital de la société.

En outre, le Groupe est susceptible d'avoir à procéder à des augmentations de capital au gré des demandes de conversion des détenteurs de parts de l'OCEANE émise par Peugeot S.A. (cf. Note 15.1.C) au-delà des actions propres affectées à la couverture de cette OCEANE (cf. Note 15.1.C.(1)). Aucune augmentation de capital consécutive à des conversions de l'OCEANE n'a eu lieu en 2014.

B. Composition du capital

Augmentations de capital

Le 29 avril 2014, Peugeot S.A. a réalisé une augmentation de capital réservée d'un montant de 1 048 millions d'euros, souscrite à parts égales par Dongfeng Motor Group (DFG) via Dongfeng Motor (Hong Kong) International Co., Limited (« DMHK ») et l'Etat français par l'intermédiaire de la SOGEP, au prix de 7,5 euros par action, donnant lieu à l'émission de 139 733 332 actions nouvelles. La prime d'émission constatée à ce titre s'élève à 908 millions d'euros.

Le 23 mai 2014, Peugeot a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 1 953 millions d'euros au prix de 6,77 euros par action, ouverte à l'ensemble des actionnaires de Peugeot S.A. et donnant lieu à l'émission de 288 506 351 actions nouvelles. La prime d'émission constatée à ce titre s'élève à 1 665 millions d'euros.

Les frais associés à ces deux opérations d'un montant de 67 millions d'euros ont été déduits des primes d'émission.

Par ces augmentations de capital d'un total net de 2 934 millions d'euros, DFG et l'Etat français ont investi chacun environ 800 millions d'euros dans PSA Peugeot Citroën et deviennent actionnaires-clés au côté du groupe familial Peugeot, qui a également souscrit à hauteur de 142 millions d'euros. A l'issue de ces opérations, ces trois acteurs détiennent chacun une participation identique de 14,1 % du capital de Peugeot S.A. et disposent chacun de deux sièges au Conseil de Surveillance.

Composition du capital

(en euros)	2014	2013
Capital en début d'exercice	354 848 992	354 848 992
Augmentation de capital	428 239 683	-
Capital en fin d'exercice	783 088 675	354 848 992

Le 29 avril 2014, une attribution gratuite de 342 060 365 BSA a été réalisée au bénéfice des actionnaires de Peugeot S.A. en date du 28 avril 2014, à raison d'un BSA par action détenue. 10 BSA permettaient de souscrire 3 actions nouvelles au prix de 7,5 euros par action. Leur maturité est de 3 ans, avec une possibilité d'exercice à compter de la deuxième année et un prix de souscription par action identique à celui de l'augmentation de capital réservée à DFG et l'Etat français. Cette attribution est sans effet immédiat sur les capitaux propres du Groupe. Le montant maximal de l'augmentation des capitaux propres susceptible de résulter de cette émission s'élève à 770 millions d'euros pour 119 721 128 actions nouvelles, compte tenu de l'ajustement du ratio d'attribution à 3,5 actions et du prix d'exercice à 6,43 euros consécutif aux augmentations de capital du premier semestre 2014.

Situation au 31 décembre 2014

Le capital au 31 décembre 2014 est fixé à 783 088 675 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts révisés en assemblée générale du 25 avril 2014, toutes les actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double. Toutefois, le groupe familial Peugeot a renoncé pour une période de deux ans au bénéfice de cette clause et dispose du même nombre de droits de vote que DFG et l'Etat français.

C. Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. peuvent être rachetées par le Groupe. En 2014, aucun rachat d'actions n'a été effectué.

A l'occasion de l'augmentation de capital non réservée du 23 mai 2014, le Groupe a cédé les droits préférentiels de souscription attachés aux actions propres qu'il détient pour un montant de 24 millions d'euros. Le produit de cette cession a été comptabilisé directement en capitaux propres.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(1) Nombre d'actions détenues

(en nombre d'actions)	Notes	2014 Réalizations	2013 Réalizations
Détentions à l'ouverture		12 788 627	12 788 628
Conversion d'OCEANE		(288)	(1)
Détentions à la clôture		12 788 339	12 788 627
Affectation			
• Couverture de l'émission OCEANE du 23 juin 2009		8 636 181	9 421 687
• Couverture des plans d'options en cours ⁽¹⁾	7.2.A	2 942 961	3 259 035
• Couverture de l'augmentation de capital réservée aux salariés		1 200 000	-
• Titres en surnombre à affecter		9 197	107 905
		12 788 339	12 788 627

⁽¹⁾ A la suite de l'ajustement du nombre d'options d'achat d'actions consécutif aux augmentations de capital du premier semestre 2014, le directoire du 17 juillet 2014 a décidé d'affecter les 119 020 titres en surnombre au 30 juin 2014 ainsi que 888 060 titres prélevés sur la couverture de l'OCEANE à la couverture des plans d'options en cours, soit 1 007 080 titres.

Aucun achat et aucune annulation d'actions n'ont été opérés sur 2013 et 2014.

(2) Évolution en valeur d'acquisition

(en millions d'euros)	2014	2013
À l'ouverture de l'exercice	(351)	(351)
Droits préférentiels de souscription cédés au marché	55	-
À la clôture de l'exercice	(296)	(351)
Valeur moyenne par action en euros	18.18	

La valeur d'acquisition des actions propres est déduite des capitaux propres.

Le cours de bourse au 31 décembre 2014 est de 10,22 euros.

D. Réserves et résultats nets consolidés – part du groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Réserve légale de Peugeot S.A.	35	31
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	8 769	8 474
Autres réserves et résultats consolidés	(20)	(1 682)
Total	8 784	6 823

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Réserves distribuables :		
libres d'impôt sur les sociétés	7 701	7 406
après déduction d'un complément d'impôt ⁽¹⁾	1 068	1 068
Total	8 769	8 474
Impôt dû sur distribution	198	198

⁽¹⁾ Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

E. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des autres actionnaires de Faurecia.

15.2. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action part du groupe et le résultat net dilué par action part du groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

A. Résultat net par action – part du groupe

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2014	2013
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	(973)	(2 675)
Résultat net consolidé - part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	(706)	(2 327)
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	611 267 664	342 051 814
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>(1.59)</i>	<i>(7.82)</i>
<i>Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>(1.15)</i>	<i>(6.80)</i>

B. Résultat net dilué par action – part du groupe

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du "rachat d'actions". Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions, les actions gratuites accordées aux salariés et la conversion des OCEANE lorsqu'elle n'est pas relative.

L'OCEANE de Peugeot S.A., les plans d'options d'achat d'actions et les Bons de Souscription d'Actions (BSA) n'ont pas d'effet de dilution potentielle en 2013 et 2014.

Les effets du calcul sont les suivants :

(1) Effet sur le nombre moyen d'actions

	<i>Notes</i>	2014	2013
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation		611 267 664	342 051 814
Effet dilutif suivant la méthode du "rachat d'actions" des :			
• Plans d'options d'achat d'actions	7.2.A	-	-
• OCEANE en circulation	12.6.B	-	-
• Bons de souscription d'actions		-	-
Nombre moyen d'actions après dilution		611 267 664	342 051 814

(2) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe	(973)	(2 675)
Effet de la dilution chez Faurecia	-	-
Résultat net consolidé des activités poursuivies (après effet de la dilution de Faurecia)	(973)	(2 675)
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<i>(1.59)</i>	<i>(7.82)</i>

(3) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé - part du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Résultat net consolidé - part du groupe	(706)	(2 327)
Effet de la dilution chez Faurecia	-	-
Résultat net consolidé (après effet de la dilution de Faurecia)	(706)	(2 327)
<i>Résultat net - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<i>(1.15)</i>	<i>(6.80)</i>

L'OCEANE de septembre 2012 de Faurecia ainsi que les plans d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le groupe PSA Peugeot Citroën. Ainsi, la part du groupe PSA Peugeot Citroën dans le résultat net serait potentiellement diluée.

Compte tenu des caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions de Faurecia, ces derniers ne sont pas dilutifs en 2013 et 2014.

NOTE 16 - NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

Les opérations réalisées sont présentées en fonction de leur nature entre les flux liés à l'exploitation, les flux liés aux investissements et les flux liés aux opérations financières.

Les principaux classements ayant fait l'objet d'un choix de présentation de la part du Groupe sont les suivants :

- Les flux liés aux intérêts financiers maintenus en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements reçus dans le cadre de subventions sont affectés par destination en flux d'investissements ou d'exploitation en fonction de la nature de la subvention.
- Les composantes options de conversion ou de remboursement des obligations convertibles ou remboursables en actions sont présentées sur la ligne augmentation de capital en flux liés aux opérations de financement.
- Les contributions volontaires versées à des fonds de pensions sont enregistrées en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements effectués au titre de la partie différée d'un achat d'immobilisation sont présentés en flux liés aux investissements de la période (« Variation des fournisseurs d'immobilisations »).
- Les paiements d'impôts sont classés en flux liés à l'exploitation.
- Les rachats d'emprunts sont classés en flux de financement.

16.1. TRÉSORERIE NETTE PRÉSENTÉE AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie	12.5.C	8 477	6 185
Paiements émis	12.6.D	(50)	(24)
Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales		8 427	6 161
Trésorerie nette des activités de financement	13.3.C	2 603	1 804
Élimination des opérations réciproques		(128)	(210)
Total		10 902	7 755

16.2. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	Notes	2014	2013
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	(2 428)	(2 465)
Pertes de valeur sur :			
• frais de recherche activés	8.1.B	(20)	(177)
• immobilisations incorporelles	8.1.B	(1)	(2)
• immobilisations corporelles	8.2.B	(42)	(849)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	5.4	-	(17)
Autres		(39)	(33)
Total		(2 530)	(3 543)

16.3. INTERÊTS ENCAISSÉS ET DECAISSÉS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont inclus dans la Marge Brute d'Autofinancement et se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2014	2013
Intérêts reçus	75	38
Intérêts versés	(595)	(618)
Encaissements (décaissements) nets d'intérêts	(520)	(580)

16.4. DETAIL DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS REPRISES EN PARTENARIAT

	2014	2013
Charges liées au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(251)	(248)
Variation des passifs liés au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(1 197)	(2 046)
Flux liés aux dettes non transférées des activités de financement reprises en partenariat	(1 448)	(2 294)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	267	347
Variation des actifs et passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	1 771	2 887
Dividendes nets versés par les activités destinées à être reprises en partenariat	(231)	(133)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat	1 807	3 101

NOTE 17 - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
Activités industrielles et commerciales			
• Engagements donnés liés au financement	12.9	841	855
• Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	8.4	2 737	2 168
		3 578	3 023
Activités de financement	13.7	3 523	4 525

17.1. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est engagé dans des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe considère, sur la base des informations disponibles à ce jour, qu'il est peu probable que ces litiges entraînent une sortie de ressources sans contrepartie.

Le 25 mars 2014, la Commission européenne et le *Department of Justice* des Etats Unis d'Amérique et le 27 novembre 2014, la Commission de la concurrence en Afrique du Sud, ont initié une enquête auprès de certains fournisseurs de systèmes de contrôle des émissions sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles dans ce segment. Faurecia est une des entreprises visées par ces enquêtes. Ces enquêtes sont en cours. Les sanctions envisageables en cas de pratiques anticoncurrentielles avérées incluent des amendes ou des sanctions civiles ou pénales. Faurecia n'est pas à ce stade en mesure de prédire les conséquences de ces enquêtes et notamment le niveau des amendes ou les sanctions qui pourraient lui être signifiées.

17.2. ENGAGEMENTS LIÉS AU GROUPE GEFCO

La cession du groupe Gefco par le groupe PSA Peugeot Citroën à JSC Russian Railways (RZD) est assortie de clauses de garantie de passifs en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

Dans le cadre des accords de prestations de logistique et de transport conclus entre le groupe PSA et le Groupe Gefco, le Groupe a donné des garanties de bonne exécution des contrats logistiques et une clause d'exclusivité pour 5 ans. Au 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

NOTE 18 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont les entreprises sous influence notable consolidées par mise en équivalence, les membres des organes de Direction et les actionnaires détenant plus de 10 % du capital de Peugeot S.A.

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence sont détaillées en Note 11.5. En dehors de ces transactions, il n'existe pas d'opération significative avec les autres parties liées.

NOTE 19 - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En février 2015, des annonces ont été faites sur le partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, ainsi que sur le recours à la garantie de l'Etat français et sur la renégociation de lignes de crédit syndiquée. Les informations figurent en Notes 1.3, 13.4 et 13.5.

Le groupe PSA Peugeot Citroën a annoncé à ses réseaux européens son projet d'offensive après-vente pour développer son activité pièces de rechange. Ce projet comprend un volet logistique qui conduira à réduire significativement le nombre de distributeurs officiels Pièces de Rechange. Cette restructuration nécessite de résilier les contrats actuels avec un préavis de deux ans, conformément aux dispositions contractuelles.

NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars		Ernst & Young		PricewaterhouseCoopers	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Emetteur	0.2	0.2	0.3	0.3	-	-
• Filiales intégrées globalement	2.7	2.7	8.4	8.8	3.0	2.9
<i>dont France</i>	1.3	1.4	2.6	2.6	0.7	0.8
<i>dont Etranger</i>	1.4	1.3	5.8	6.2	2.3	2.1
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes						
• Emetteur	0.2	-	0.2	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	-	0.1	0.1	0.1	-	-
<i>dont France</i>	-	0.1	-	0.1	-	-
<i>dont Etranger</i>	-	-	0.1	-	-	-
Sous total	3.1	3.0	9.0	9.2	3.0	2.9
Dont Faurecia	-	-	4.4	4.8	3.0	2.9
Hors Faurecia	3.1	3.0	4.6	4.4	-	-
	100%	100%	100%	99%	91%	97%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	0.1	0.3	0.1
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	0.1	0.3	0.1
Dont Faurecia	-	-	-	-	-	-
Hors Faurecia	-	-	-	0.1	0.3	0.1
				1%	9%	3%
TOTAL	3.1	3.0	9.0	9.3	3.3	3.0
Dont Faurecia	-	-	4.4	4.8	3.0	2.9
Hors Faurecia	3.1	3.0	4.6	4.5	0.3	0.1

Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.

NOTE 21 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2014

Les sociétés référencées ci-dessous sont consolidées par intégration globale, à l'exception de celles identifiées par un astérisque* consolidées par mise en équivalence et deux astérisques** consolidées en tant qu'opération conjointe pour la quote-part revenant au Groupe.

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Sociétés	Pays	% d'intérêt
<u>HOLDING ET AUTRES ACTIVITÉS</u>					
PEUGEOT S.A.	France	100	PEUGEOT MOTOCYCLES ITALIA S.p.A.	Italie	100
PEUGEOT MOTOCYCLES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100	SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE - SARAL	Luxembourg	100
FINANCIERE PERGOLESE	France	100	PSA INTERNATIONAL S.A.	Suisse	100
G.I.E. PSA TRESORERIE	France	100	* JINAN QUIGI PEUGEOT MOTORCYCLES	Chine	50
GRANDE ARMEE PARTICIPATIONS	France	100	* GEFCO	France	25
PEUGEOT MOTOCYCLES	France	100			
<u>AUTOMOBILE</u>					
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES S.A.	France	100	SOCIETE MECANIQUE AUTOMOBILE DE L'EST	France	100
PEUGEOT MOTORS SOUTH AFRICA Ltd	Afrique du Sud	100	SOCIETE NOUVELLE ARMAND ESCALIER	France	100
PEUGEOT ALGERIE S.p.A.	Algérie	100	Sté Cie DISTRIBUTION PIECES DE RECHANDES - SCPR	France	100
CITROEN COMMERCE GmbH	Allemagne	100	TECHNOBOOST	France	60
CITROEN DEUTSCHLAND AG	Allemagne	100	CITROEN HUNGARIA Kft	Hongrie	100
PEUGEOT DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100	PEUGEOT HUNGARIA Kft	Hongrie	100
PEUGEOT NORDHESSEN GmbH	Allemagne	100	CITROEN MOTORS Irlande LTD	Irlande	100
PSA SERVICES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100	CITROEN ITALIA S.p.A.	Italie	100
CISA	Argentine	100	PEUGEOT AUTOMOBILI ITALIA S.p.A.	Italie	100
PEUGEOT CITROEN ARGENTINA S.A.	Argentine	100	PEUGEOT GIANICOLO S.p.A.	Italie	100
CITROEN OSTERREICH GmbH	Autriche	100	PEUGEOT MILAN	Italie	100
PEUGEOT AUSTRIA GmbH	Autriche	100	PSA SERVICES SRL	Italie	100
PEUGEOT WIEN GmbH	Autriche	100	PEUGEOT CITROEN JAPAN KK Co Ltd	Japon	100
CITROEN BELUX S.A. - NV	Belgique	100	PEUGEOT TOKYO	Japon	100
PEUGEOT BELGIQUE LUXEMBOURG S.A.	Belgique	100	PEUGEOT MEXICO S.A.de CV	Mexique	100
S.A. PEUGEOT DISTRIBUTION SERVICE N.V.	Belgique	100	SERVICIOS AUTO. FRANCO MEXICANA	Mexique	100
CITROEN do BRASIL	Brésil	100	CITROEN NORGE A/S	Norvège	100
PCI do BRASIL Ltda	Brésil	100	CITROEN NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100
PEUGEOT CITROEN COMERCIAL EXPORTADORA	Brésil	100	PEUGEOT NEDERLAND N.V.	Pays-Bas	100
PEUGEOT CITROEN do BRASIL AUTOMOVEIS Ltda	Brésil	100	PCMA HOLDING	Pays-Bas	70
AUTOMOTORES FRANCO CHILENA S.A.	Chili	100	CITROEN POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	100
PEUGEOT CHILE	Chili	97	PEUGEOT POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	100
PCA (CHINA) AUTOMOTIVE DRIVE Co	Chine	100	AUTOMOVEIS CITROEN S.A.	Portugal	100
CITROEN - HRVATSKA d.o.o.	Croatie	100	PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS DISTRIBUCAO	Portugal	100
PEUGEOT HRVATSKA d.o.o.	Croatie	100	PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS S.A.	Portugal	100
CITROEN DANMARK A/S	Danemark	100	PEUGEOT CITROEN AUTOMOVEIS	Portugal	99
AUTOMOVILES CITROEN ESPANA	Espagne	100	CITROEN CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	100
HISPANOMOCION S.A.	Espagne	100	PCA LOGISTIKA CZ	République Tchèque	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOVILES ESPANA S.A.	Espagne	100	PEUGEOT CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	100
PEUGEOT ESPANA S.A.	Espagne	100	ASTON LINE MOTORS Ltd	Royaume Uni	100
COMERCIAL CITROEN S.A.	Espagne	97	BOOMCITE Ltd	Royaume Uni	100
AUTOMOBILES CITROEN	France	100	CITROEN U.K.Ltd	Royaume Uni	100
AUTOMOBILES PEUGEOT	France	100	ECONOMYDRIVE CARS	Royaume Uni	100
CENTRAUTO	France	100	MELVIN MOTORS (BISHOPBRIGGS) Ltd	Royaume Uni	100
CITROEN ARGENTEUIL	France	100	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES UK	Royaume Uni	100
CITROEN CHAMP DE MARS	France	100	PEUGEOT MOTOR COMPANY PLC	Royaume Uni	100
CITROEN DUNKERQUE	France	100	ROBINS & DAY Ltd	Royaume Uni	100
CITROEN ORLEANS	France	100	ROOTES Ltd	Royaume Uni	100
FRANCAISE DE MECANIQUE	France	100	WARWICK WRIGHT MOTORS CHISWICK Ltd	Royaume Uni	100
MECANIQUE ET ENVIRONNEMENT	France	100	PEUGEOT CITROEN RUS	Russie	100
PEUGEOT CITROEN AULNAY S.N.C.	France	100	CITROEN SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU GRAND EST S.N.C.	France	100	PCA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU NORD-OUEST S.N.C.	France	100	PEUGEOT SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	100
PEUGEOT CITROEN MULHOUSE S.N.C.	France	100	PSA SERVICE CENTRE EUROPE	Slovaquie	100
PEUGEOT CITROEN POISSY S.N.C.	France	100	CITROEN SLOVENIJA d.o.o.	Slovénie	100
PEUGEOT CITROEN RENNES S.N.C.	France	100	PEUGEOT SLOVENIJA d.o.o. P.Z.D.A.	Slovénie	100
PEUGEOT CITROEN SOCHAUX S.N.C.	France	100	CITROEN SVERIGE AB	Suède	100
PEUGEOT MEDIA PRODUCTION	France	100	CITROEN (SUISSE) S.A.	Suisse	100
PEUGEOT SAINT DENIS AUTOMOBILES	France	100	PEUGEOT (SUISSE) S.A.	Suisse	100
PIECES ET ENTRETIEN AUTOMOBILE BORDELAIS	France	100	PEUGEOT CITROEN GESTION INTERNATIONAL	Suisse	100
PRINCE S.A.	France	100	LOWEN GARAGE AG	Suisse	97
PROCESS CONCEPTION INGENIERIE S.A.	France	100	PEUGEOT OTOMOTIV PAZARLAMA AS - POPAS	Turquie	100
RETAIL France	France	100	TEKOTO MOTORLU TASTLAR ANKARA	Turquie	100
SABRIE	France	100	TEKOTO MOTORLU TASTLAR BURSA	Turquie	100
SEVELIND	France	100	TEKOTO MOTORLU TASTLAR ISTAMBUL	Turquie	100
SNC PC.PR	France	100	PEUGEOT CITROEN UKRAINE	Ukraine	100
SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE	France	100	** SOCIETA EUROPEA VEICOLI LEGGERI - SEVEL S.p.A.	Italie	50
SOCIETE COMMERCIALE CITROEN	France	100	** TOYOTA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES Czech s.r.o.	République Tchèque	50
SOCIETE DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS DE MECANISATIONS ET DE MACHINES - SCEMM	France	100	** PCMA AUTOMOTIV RUS	Russie	70
SOCIETE DE PIECES ET SERVICES AUTOMOBILE DE L'OUEST	France	100	* CAPSA	Chine	50
SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERS DU NORD - SEVELNORD	France	100	* DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES CY Ltd	Chine	50
SOCIETE INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE CHAMPAGNE - ARDENNES	France	100	* DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SALES COMPANY Ltd	Chine	50
SOCIETE INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE PROVENCE	France	100	* WUHAN SHELONG HONGTAI AUTOMOTIVE KO Ltd	Chine	10
SOCIETE LILLOISE DE SERVICES ET DE DISTRIBUTION DE PIECES DE RECHANGE	France	100	* STAFIM	Tunisie	34

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Sociétés	Pays	% d'intérêt
SOCIETE LYONNAISE DE PIECES ET SERVICES AUTOMOBILE	France	100	* STAFIM - GROS	Tunisie	34
ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE					
FAURECIA EMISSION CONTROL TECHNOLOGIES S.A. (CAPETOWN) (PTY) LTD	France	51	SIEDOUBS	France	51
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS SOUTH AFRICA LTD	Afrique du Sud	51	SIELEST	France	51
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS PRETORIA (PTY) LTD	Afrique du Sud	51	SIEMAR	France	51
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SOUTH AFRICA (PTY) LTD	Afrique du Sud	51	SIENOR	France	51
FAURECIA ABGASTECHNIK GmbH	Afrique du Sud	51	SOTEXO	France	51
FAURECIA Angell-Demmel GmbH	Allemagne	51	TRECIA	France	51
FAURECIA AUTOMOTIVE GmbH	Allemagne	51	FAURECIA EXTERIORS INTERNATIONAL	France	51
FAURECIA AUTOSITZE GmbH	Allemagne	51	FAURECIA ADP HOLDING	France	31
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Finnentrop GmbH	Allemagne	51	FAURECIA-METALLOPRODUKCIA Holding	France	31
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Germany GmbH	Allemagne	51	EAK - COMPOSANTS POUR L'AUTOMOBILE (EAK SNC)	France	26
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Novaferra GmbH	Allemagne	51	EMCON Technologies Kft	Hongrie	51
FAURECIA EXTERIORS GmbH	Allemagne	51	FAURECIA MAGYARORSZAG KIPUFOGO-RENDSZER KFT	Hongrie	51
FAURECIA INNENRAUM SYSTEME GmbH	Allemagne	51	FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING INDIA PRIVATE	Inde	51
FAURECIA KUNSTSTOFFE AUTOMOBILSYSTEME GmbH	Allemagne	51	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES INDIA	Inde	51
FAURECIA ARGENTINA S.A.	Argentine	51	FAURECIA TECHNOLOGY CENTER INDIA PVT Ltd Limited	Inde	38
FAURECIA EXTERIORS ARGENTINA	Argentine	51	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Italy	Italie	51
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ARGENTINA S.A.	Argentine	51	FAURECIA JAPAN K.K.	Japon	51
FAURECIA INDUSTRIE N.V.	Belgique	51	FAURECIA HOWA INTERIOR'S	Japon	26
SOCIETE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS	Belgique	51	FAURECIA AST Luxembourg S.A	Luxembourg	51
FAURECIA AUTOCOMPONENT EXTERIOR SYSTEMS HOLDING	Belgique	51	FAURECIA HICOM EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES	Malaisie	33
FAURECIA AUTOMOTIVE DO BRASIL LTDA	Brésil	51	FAURECIA EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MAROC	Maroc	51
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPAMENTO DO BRASIL LTDA	Brésil	51	ET Mexico Holdings II, S. de R.L.de C.V.	Mexique	51
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING CANADA LTD	Canada	51	EXHAUST SERVICES MEXICANA, S.A. DE C.V.	Mexique	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES CANADA LTD	Canada	51	FAURECIA SISTEMAS AUTOMOTRICES DE MEXICO, S.A. de C.V. (ex FAURECIA DUROPLAST MEXICO, S.A. DE	Mexique	51
FAURECIA (CHANGCHUN) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	SERVICIOS CORPORATIVOS DE PERSONAL ESPECIALIZADO, S.A. DE C.V.	Mexique	51
FAURECIA (CHINA) HOLDING CO. LTD	Chine	51	FAU - Faurecia Howa Interiors de Mexico SA de CV	Mexique	26
FAURECIA (GUANGZHOU) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	ET Dutch Holding BV	Pays-Bas	51
FAURECIA (NANJING) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING B.V.	Pays-Bas	51
FAURECIA (QINGDAO) EXHAUST SYSTEMS CO, Ltd	Chine	51	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES,	Pays-Bas	51
FAURECIA (SHANGHAI) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	FAURECIA NETHERLANDS HOLDING B.V.	Pays-Bas	51
FAURECIA (SHENYANG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	FAURECIA AUTOMOTIVE POLSKA Spolka Akcyjna	Pologne	51
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE COMPONENTS SYSTEMS CO., LTD	Chine	51	FAURECIA GORZOW Spolka Akcyjna	Pologne	51
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine	51	FAURECIA GROJEC R&D CENTER Spolka Akcyjna	Pologne	51
FAURECIA (WUHU) EXHAUST SYSTEMS CO, LTD	Chine	51	FAURECIA LEGNICA Spolka Akcyjna	Pologne	51
FAURECIA (WUXI) SEATING COMPONENTS CO., LTD	Chine	51	FAURECIA WALBRZYCH Spolka Akcyjna	Pologne	51
FAURECIA (YANCHENG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO LTD	Chine	51	EDA - ESTOFAGEM DE ASSENTOS, LDA,	Portugal	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES DEVELOPMENT (SHANGHAI) COMPANY LTD	Chine	51	FAURECIA - ASSENTOS DE AUTOMOVEL, LIMITADA	Portugal	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Shanghai) Co., Ltd	Chine	51	FAURECIA - SISTEMAS DE ESCAPE PORTUGAL, LDA	Portugal	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Yantai) Co., Ltd	Chine	51	FAURECIA SISTEMAS DE INTERIOR DE PORTUGAL. COMPONENTES PARA AUTOMOVEIS S.A. (Ex SAI	Portugal	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Chengdu	Chine	51	SASAL	Portugal	51
CHANGSHA FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES CO. LTD	Chine	51	FAURECIA AUTOMOTIVE CZECH REPUBLIC, s.r.o.	Rép. Tchèque	51
CUMMINGS BEIJING	Chine	51	FAURECIA COMPONENTS PISEK s.r.o.	Rép. Tchèque	51
NINGBO	Chine	46	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES,	Rép. Tchèque	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Chongqing) Co., Ltd	Chine	37	FAURECIA EXHAUST SYSTEMS S.R.O.	Rép. Tchèque	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES (NINGBO HANGZHOU BAY NEW DISTRICT) CO. LTD	Chine	34	FAURECIA INTERIOR SYSTEMS BOHEMIA s.r.o.	Rép. Tchèque	51
CHANGCHUN FAURECIA XUANG INTERIOR SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine	31	FAURECIA SEATING TALMACIU S.R.L.	Roumanie	51
CHANGCHUN FAURECIA XUYANG AUTOMOTIVE SEAT CO., LTD (CFXAS)	Chine	31	EURO AUTO PLASTIC SYSTEMS S.R.L.	Roumanie	26
FOSHAN FAURECIA XUYANG INTERIOR SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine	31	FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING UK LIMITED	Royaume-Uni	51
SHANGHAI FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING CO LTD	Chine	28	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, UK	Royaume-Uni	51
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS CHANGCHUN CO., LTD	Chine	26	FAURECIA MIDLANDS Limited	Royaume-Uni	51
FAURECIA- GSK (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine	26	SAI AUTOMOTIVE FRADLEY LTD	Royaume-Uni	51
FAURECIA HONGHU EXHAUST SYSTEMS SHANGHAI, Co. Ltd (ex SHEESC)	Chine	26	SAI AUTOMOTIVE WASHINGTON LIMITED	Royaume-Uni	51
CHENGDU FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	26	OOO FAURECIA AUTOMOTIVE DEVELOPMENT	Russie	51

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Sociétés	Pays	% d'intérêt
CHONGQING GUANGNENG FAURECIA INTERIOR SYST	Chine	26	FAURECIA AUTOCOMPONENT EXTERIOR SYSTEMS	Russie	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES					
FOSHAN COMPANY LIMITED	Chine	26	OOO FAURECIA ADP	Russie	31
FAURECIA NHK (XIANGYANG) AUTOMOTIVE SEATING			OOO FAURECIA METALLOPRODUKCIA EXHAUST		
CO., LTD	Chine	26	SYSTEMS	Russie	31
FAURECIA TONGDA EXHAUST SYSTEM (WUHAN) CO.,					
LTD	Chine	26	FAURECIA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	51
NANCHANG	Chine	26	FAURECIA EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	51
FAURECIA EMISSIONS CONTROL SYSTEMS KOREA (ex					
DAEKI)	Corée du Sud	51	FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SWEDEN AB	Suède	51
FAURECIA JIT AND SEQUENCING KOREA	Corée du Sud	51	UNITED PARTS EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	51
FAURECIA TRIM KOREA LTD	Corée du Sud	51	FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES,	Thaïlande	51
FAURECIA AUTOMOTIVE SYSTEMS KOREA LTD	Corée du Sud	51	FAURECIA INTERIOR SYSTEMS THAILAND CO., LTD.	Thaïlande	51
FAURECIA SHIN SUNG CO. LTD	Corée du Sud	51	FAURECIA & SUMMIT INTERIOR SYSTEMS	Thaïlande	26
ASIENTOS DE CASTILLA LEON, S.A.	Espagne	51	FAURECIA INFORMATIQUE TUNISIE	Tunisie	51
ASIENTOS DE GALICIA, S.L.	Espagne	51	SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENTS D'AUTOMOBILE	Tunisie	51
ASIENTOS DEL NORTE, S.A.	Espagne	51	FAURECIA POLIFLEKS OTOMOTIV SANAYI VE TICARET	Turquie	51
FAURECIA ASIENTOS PARA AUTOMOVIL ESPAÑA, S.A.	Espagne	51	FAURECIA AUTOMOTIVE DEL URUGUAY	Uruguay	51
FAURECIA AUTOMOTIVE ESPAÑA, S.L.	Espagne	51	* SAS AUTOSYSTEMTECHNIK GmbH und Co. KG	Allemagne	26
FAURECIA AUTOMOTIVE EXTERIORS ESPANA, S.A. (Ex			*		
Plastal Spain S.A.)	Espagne	51	SAS AUTOSYSTEMTECHNIK VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	26
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES,			*		
Pampelona, S.L.	Espagne	51	SAS Automotriz Argentina S.A. (dormant company)	Argentine	26
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS ESPAÑA, S.A.	Espagne	51	* SAS Automotive N.V.	Belgique	26
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALC ESPAÑA, S.L.	Espagne	51	* SAS Automotive Do Brasil Ltda	Brésil	26
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ESPAÑA, S.A.	Espagne	51	* FAU - FMM Pernambuco Componentes Automotivos Ltda	Brésil	18
INCALPLAS, S.L.	Espagne	51	* CHANGCHUN FAURECIA XUYANG AUTOMOTIVE	Chine	26
VALENCIA MODULOS DE PUERTA, S.L.	Espagne	51	* CHANGCHUN HUAXIANG F.A. PLASTIC	Chine	26
TECNOCONFORT	Espagne	26	* DONGGUAN CSM FAURECIA AUTOMOTIVE SYSTEMS	Chine	26
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING, LLC	Etats-Unis	51	* JINAN FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR	Chine	26
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, USA,			* LANZHOU FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR		
LLC	Etats-Unis	51	SYSTEMS CO.	Chine	26
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS, INC.	Etats-Unis	51	* SAS (Wuhu) Automotive Systems Co. Ltd, Wuhu City,	Chine	26
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALINE LLC	Etats-Unis	51	* XANGTAN FAURECIA, LIMIN INTERIOR & EXTERIOR	Chine	26
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS, INC.	Etats-Unis	51	* ZEJIANG FAURECIA, LIMIN INTERIOR & EXTERIOR	Chine	26
FAURECIA INTERIORS SYSTEMS HOLDING	Etats-Unis	51	* AD Tech Co Ltd	Corée du Sud	26
FAURECIA USA HOLDINGS, INC.	Etats-Unis	51	* KWANG JIN FAURECIA Co. Limited	Corée du Sud	26
FNK NORTH AMERICA	Etats-Unis	51	* COMPONENTES DE VEHICULOS DE GALICIA, S.A.	Espagne	26
FAURECIA INTERIORS LOUISVILLE, LLC	Etats-Unis	51	* COPO IBERICA, S.A.	Espagne	26
FAURECIA MADISON AUTOMOTIVE SEATING INC	Etats-Unis	51	* FAU - Industrias Cousins Frères S.L.	Espagne	26
FAURECIA NORTH AMERICA HOLDINGS LLC	Etats-Unis	51	* SAS Autosystemstechnik, S.A.	Espagne	26
AUTOMOTIVE SANDOUVILLE	France	51	* SAS Automotive USA, inc.	Etats-Unis	26
ECSA - ETUDES ET CONSTRUCTION DE SIEGES POUR			*		
L'AUTOMOBILE	France	51	FAURECIA JV IN DETROIT	Etats-Unis	26
FAURECIA AUTOMOTIVE HOLDINGS	France	51	* FAU - FAURECIA DMS Leverage Lender LLC	Etats-Unis	23
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	France	51	* COCKPIT AUTOMOTIVE SYSTEMS DOUAI SNC	France	26
FAURECIA AUTOMOTIVES COMPOSITES	France	51	* SAS AUTOMOTIVE France	France	26
FAURECIA BLOC AVANT	France	51	* AMMINEX EMISSIONS SYSTEMS APS	France	21
FAURECIA EXHAUST INTERNATIONAL	France	51	* CHANGCHUN XUYANG FAURECIA ACOUSTICS & SOFT	France	20
FAURECIA INDUSTRIES	France	51	* FAU - NHK F. Krishna India Automotive Seating Private	Inde	10
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	France	51	* FAURECIA-NHK Co., Ltd	Japon	26
FAURECIA INTERIEUR MORNAC	France	51	* SAS Automotive Systems & Services, S.A. DE C.V.	Mexique	26
FAURECIA INTERIEUR SAINT QUENTIN	France	51	* SAS Automotive Systems S.A. de C.V.	Mexique	26
FAURECIA INVESTMENTS	France	51	* SAS Autosystemstechnik de Portugal, Unipessoal, Lda.	Portugal	26
FAURECIA SERVICES GROUPE	France	51	* VANPRO ASSENTOS LIMITADA	Portugal	26
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILES	France	51	* SAS Autosystemstechnik s.r.o.	Rép. Tchèque	26
FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT	France	51	* SAS Automotive s.r.o	Slovaquie	26
FINANCIERE FAURECIA	France	51	* SAS Otosistem Teknik Ticaret ve Limited Şirketi	Turquie	26
HAMBACH AUTOMOTIVE EXTERIORS SAS	France	51	* TEKNİK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S.	Turquie	26
SIEBRET	France	51			
FINANCEMENT ET ASSURANCES					
BANQUE PSA FINANCE	France	100	BPF - Retail Prod Zártkörűen Működő Részvénytársaság	Hongrie	100
BPF ALGERIE	Algérie	100	PSA FINANCE HUNGARIA Rt	Hongrie	100
BPF - Auto ABS DFT Master Compartment Germany 2013	Allemagne	100	BPF - ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	100
BPF - Auto ABS German Lease Master	Allemagne	100	PSA FACTOR ITALIA S.p.A.	Italie	100
BPF - Auto ABS German Loans Master	Allemagne	100	PSA RENTING ITALIA S.p.A.	Italie	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2013-1	Allemagne	100	PSA FINANCE SCS	Luxembourg	100
FCT Auto ABS German loans - Compartiment 2011-2	Allemagne	100	PSA INSURANCE LTD	Malte	100
PSA FINANCE ARGENTINA S.A.	Argentine	50	PSA LIFE INSURANCE LTD	Malte	100
BPF - Banque PSA Finance, Succursale en Belgique	Belgique	100	PSA SERVICES LTD	Malte	100
PSA FINANCE BELUX	Belgique	100	BPF MEXICO S.A. DE CV	Mexique	100
BANCO PSA FINANCE BRASIL S.A.	Brésil	100	PEUGEOT FINANCE INTERNATIONAL N.V.	Pays-Bas	100
FOND D'INVESTISSEMENT EN DROITS DE CREANCES	Brésil	100	PSA FINANCE NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100
PSA FINANCE ARRENDAMIENTO COMERCIAL	Brésil	100	PSA FINANCIAL HOLDING B.V.	Pays-Bas	100
PSA FINANCIAL Doo	Croatie	100	PSA FINANCE POLSKA	Pologne	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-5	Espagne	100	PSA GESTAO COMERCIO E ALUGER DE VEICULOS	Portugal	100
				République	100
BPF - Auto ABS FCT2 2013-A (FONDS A)	France	100	PSA FINANCE CIESKA REPUBLIKA s.r.o.	Tchèque	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-3	France	100	BPF - Auto ABS UK Loans PLC - Compartiment 2012-5	Royaume Uni	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-7	France	100	BPF - Economy Drive Cars Limited	Royaume Uni	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2013-2	France	100	PSA WHOLESALE Ltd	Royaume Uni	100
BPF - FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-01	France	100	VERNON WHOLESALE INVESTMENTS CO Ltd	Royaume Uni	100
COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX					
PARTICULIERS - CREDIPAR	France	100	BANK PSA FINANCE RUS	Russie	100
COMPAGNIE POUR LA LOCATION DE VEHICULES - CLV	France	100	PSA FINANCE SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2011.01	France	100	BPF FINANCIARANJE D.o.o.	Slovenie	50
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-01	France	100	BPF - Auto ABS Swiss Lease 2013 GmbH	Suisse	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-02	France	100	PSA FINANCE SUISSE S.A.	Suisse	100
PSA ASSURANCES SAS	France	100	BPF PAZARLAMA A.H.A.S.	Turquie	100
SOCIETE FINANCIERE DE BANQUE - SOFIB	France	100	* DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE FINANCE		
SOFIRA - SOCIETE DE FINANCEMENT DES RESEAUX			COMPANY	Chine	50
AUTOMOBILES	France	100	<i>Dont 12,5% via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile</i>		

NOTE 22 - CORRESPONDANCE DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014 ET 2013

COMPTES CONSOLIDES 2014	COMPTES CONSOLIDES 2013
1 ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	1 ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE
2 PRINCIPES COMPTABLES	2 PRINCIPES COMPTABLES (sur tous les thèmes)
2.1 Référentiel appliqué	2 Référentiel appliqué
2.2 Utilisations d'estimations et d'hypothèses	2.4 Utilisations d'estimations et d'hypothèses
3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	
3.1 Principes comptables	2.1 à 2.3 Principes comptables - Consolidation et conversion
3.2 Composition du Groupe	4 & 5.1 Périmètre de consolidation / Information sectorielle - secteurs d'activité
3.3 Actifs et activités destinées à être cédés ou repris en partenariat	2.24 Principes comptables - Actifs et activités destinés à être cédés
3.4 Modifications aux comptes antérieurement publiés	3 Modifications aux comptes antérieurement publiés
4 INFORMATION SECTORIELLE	5 INFORMATION SECTORIELLE
4.1 Secteurs d'activité	5.1 Secteurs d'activité
4.2 Zones géographiques	5.2 Zones géographiques
5 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	
Définition	2.9 Principes comptables - Résultat opérationnel
5.1 Chiffre d'affaires	6 & 2.5 Chiffre d'affaires & principes comptables
5.2 Coûts opérationnels courants par nature	7 Coûts opérationnels courants par nature
5.3 Frais de recherche et développement	8, 2.8 & 2.13 Frais de recherche et développement, & principes comptables
5.4 Produits et charges opérationnels non courants	9 Produits et charges opérationnels non courants
6 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	
6.1 Stocks	21 & 2.17 Stocks & principes comptables
6.2 Clients et comptes rattachés	22 & 2.18 Clients et comptes rattachés & principes comptables
6.3 Autres débiteurs et créditeurs divers	23.1 & 33.1 Autres débiteurs et créditeurs divers
6.4 Variation du besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales	34 Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidé
7 CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	
7.1 Engagements de retraites	28 & 2.21 Engagements de retraites et assimilés & principes comptables
7.2 Paiement fondé sur les actions (IFRS2)	26.3, 26.4 Options d'achat d'actions & actions gratuites
7.3 Rémunération des dirigeants	39 Rémunération des dirigeants
8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	
8.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	14, 2.12 & 2.13 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles & principes comptables
8.2 Immobilisations corporelles	15 & 2.14 Immobilisations corporelles & principes comptables
8.3 Pertes de valeur sur actifs immobilisés	9.1 & 2.15 Test de valeur des UGT Division Automobile, Faurecia
8.4 Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles	37.2 Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles
9 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS	
9.1 Autres actifs non courants	18 Autres actifs non courants
9.2 Autres passifs non courants	30 Autres passifs non courants
10 PROVISIONS	27 & 2.20 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES, & PRINCIPES COMPTABLES
10.1 Principes comptables	2.20 Principes comptables - Provisions
10.2 Provisions non courantes	27.1 Provisions non courantes
10.3 Provisions courantes	27.2 Provisions courantes

COMPTES CONSOLIDES 2014
COMPTES CONSOLIDES 2013

11 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	16 & 2.10 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE & principes comptables
Principe comptable	2.10 Principes comptables - Résultat des sociétés mises en équivalence
11.1 Evolution de la valeur d'équivalence	16.1 Evolution de la valeur d'équivalence
11.2 Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	16.2 Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence
11.3 Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	16.3 Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence
11.4 Eléments financiers caractéristiques des sociétés mises en équivalence	16.4 Eléments financiers caractéristiques des sociétés mises en équivalence
A. Information détaillée pour les principales sociétés mises en équivalence	16.5 Informations complémentaires sur Dongfeng Peugeot Citroën Automobile
B. Information globale pour les mise en équivalence non significatives	<i>Nouveau</i>
11.5 Transactions avec les parties liées - sociétés mises en équivalence	16.6 Transactions avec les parties liées - sociétés mises en équivalence
12 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS - ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	
12.1 Principes comptables -renvoi à la note 12.8	
12.2 Résultat financier	10, 11, 2.11 Charges de financement, autres produits et charges à caractère financier, & principes comptables
12.3 Endettement net des activités industrielles et commerciales	31 Endettement net des activités industrielles et commerciales
12.4 Sécurité financière	31.3 & 31.4 Sécurité financière et lignes de crédit syndiquées
12.5 Détail des actifs financiers	17, 24 & 25 Autres actifs financiers, Trésorerie et équivalents de trésorerie
12.6 Détail des passifs financiers	29 & 2.16 Passifs financiers, & principes comptables
12.7 Gestion des risques	36, 2.16D Gestion des risques financiers, & principes comptables
12.8 Instruments financiers	35, 2.3 & 2.16 Instruments financiers, & principes comptables
12.9 Engagements hors bilan et passifs éventuels	37.1 Engagements donnés liés au financement
13 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
13.1 Principes comptables	2.16 Principes comptables - Actifs et passifs financiers
13.2 Impact IFRS 5 sur les principaux postes de résultat et du bilan au 31 décembre 2014 - renvoie à la note 3.3.A.	<i>Nouveau</i>
13.3 Actifs courants	19, 20, 25 Prêts et créances, titres de placement des activités de financement
13.4 Dettes des activités de financement	32 Dettes des activités de financement
13.5 Gestion des risques	36.1, 36.3 Gestion des risques financiers
13.6 Instruments financiers	35 Instruments financiers
13.7 Engagements hors bilan et passifs éventuels	37 Engagements donnés liés au financement
14 IMPÔTS SUR LES RESULTATS	12 IMPÔTS SUR LES RESULTATS
14.1 Charges d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées	2.19 & 12.1 Principes comptables / Charges d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées
14.2 Réconciliation entre l'impôt au taux légal en France et l'impôt du compte de résultat consolidé	12.2 Réconciliation entre l'impôt au taux légal en France et l'impôt du compte de résultat consolidé
14.3 Evolution des postes d'impôt au bilan	12.3 Evolution des postes d'impôt au bilan
14.4 Impôts différés actifs et passifs	12.4 Impôts différés actifs et passifs
15 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION	13, 26 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION
15.1 Capitaux propres	26 Capitaux propres
15.2 Résultat net par action	13 Résultat net par action
16 NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	34 NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
17 ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS	37 ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS
17.1 Passifs éventuels	37.3 Passifs éventuels
17.2 Engagements liés au groupe Gefco	37.4 Engagements liés au groupe Gefco
18 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	38 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES
19 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	40 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
20 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	41 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
21 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2014	42 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2013

IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes comptables » et la note 3.4 « Modification aux comptes antérieurement publiés » de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent l'incidence de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 relatives aux états financiers consolidés et aux partenariats.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Lors de l'arrêté des comptes, votre groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Ces principaux sujets sont recensés dans la note 2.2 « Utilisations d'estimations et d'hypothèses » de l'annexe aux comptes consolidés. Pour l'ensemble de ces éléments, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons également examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction de celles-ci dans la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- La note 8.3 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés indique les modalités de réalisation des tests de perte de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant à la dépréciation comptabilisée et vérifié que cette note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- En application des modalités décrites dans la note 14 « Impôts sur les résultats » de l'annexe aux comptes consolidés, le bilan enregistre des impôts différés actifs et passifs. Cette note indique notamment qu'en l'absence de chance raisonnable de récupération, sur la base de prévisions fiscales cohérentes avec les tests de perte de valeur sur l'UGT de la division Automobile, les impôts différés sur les déficits de l'intégration fiscale France générés au cours de l'exercice n'ont pas été reconnus. Nous avons examiné les prévisions fiscales du groupe, les échéanciers des impôts différés des actifs et des passifs, et la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues.
- Nous avons revu les informations relatives à la mise en place d'un partenariat entre votre groupe et la société Santander Consumer Finance mentionnées dans la note 1 « Événements majeurs de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons vérifié les reclassements, les retraitements des exercices comparatifs, l'évaluation des actifs et des passifs destinés à être apportés en partenariat et la présentation de ces impacts en application de la norme IFRS 5 décrite dans la note 3.3 « Actifs et activités destinés à être cédés ou repris en partenariat » de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 18 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Louis Simon Jérôme de Pastors

Christian Mouillon Marc Stoessel

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Légendes photo de couverture : En haut : Shanghai, la Tour de la Perle d'Orient et le centre mondial des finances (Chine),
au milieu : Peugeot 2008, (site de Mulhouse), en bas : contrôle qualité (site de Sochaux).

Crédit photos / ©aaaaimages/Getty Images, Médiathèque PSA PEUGEOT CITROEN

PEUGEOT S.A.
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 786 588 648 euros.
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris – France
R.C.S. Paris B 552 100 554 – Siret 552 100 554 00021
Tél. : + 33 (0)1 40 66 55 11 – Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14
psa-peugeot-citroen.com